

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
scientifique

Université Mouloud Mammeri – Tizi-Ouzou
Faculté des Lettres et Sciences Humaines
Département de Langue et Culture amazighes

Mémoire de Magister

Spécialité : Langue et Culture Amazighes

Option : Linguistique

Présenté par :

M. ALIANE Khaled

Sujet

Le Dictionnaire kabyle-français de Jean-Marie Dallet (1982) :
Examen critique et propositions

Membres du jury :

- | | |
|---|-------------|
| - M. HADDADOU Mohand Akli ; Prof. ; UMMTO ; | Président. |
| - M. YAHIA TENE Mohammed ; Prof. ; UMMTO ; | Rapporteur. |
| - M. CHEMAKH Said ; M.C. (B) ; UMMTO ; | Examineur. |
| - M. IMARAZENE Moussa ; M.C. (B) ; UMMTO ; | Examineur. |

Date de soutenance : le 28 septembre 2010

REMERCIEMENTS

Je tiens, au terme de ce travail, à remercier tout particulièrement, Mohamed YAHIAATENE pour avoir dirigé cette étude. Il a consacré de longs moments, pendant plusieurs années, à me conseiller, m'orienter et me corriger.

Je tiens également à souligner sa grande disponibilité et sa gentillesse.

Mes remerciements vont également à :

- M. Kamal NAIT-ZERRAD, professeur de berbère à L'INALCO de m'avoir consacré un peu de son précieux temps à me lire. Ses remarques pertinentes et ses suggestions m'ont été d'un grand apport.

- M. Ahmed HADDACHI, auteur d'un dictionnaire monolingue en tamazight (rifain), pour ses encouragements et les figures de son dictionnaire qu'il m'a fait parvenir.

- Mes enseignants et amis au Département de langue et culture amazighes de Tizi-Ouzou, pour leur soutien.

- Mes nombreux lecteurs : Abdellah, Chabane, Mnd Amara, Rabah, Salem...

Que messieurs les membres du jury, qui me font l'honneur d'évaluer et de juger la présente étude, trouvent aussi l'expression de mes sincères remerciements.

DEDICACES

i lejdud d yimawlan,
i ay- iherzen tutlayt.

i tmeṭṭut-iw d yelli,
i isebren almi d tagara.

i wayetma d yessetma,
i yi-llan yer tama.

i yimeddukal n yimenyi,
ukud nettnay yef lherma.

i wid yemmuten,
akken ad tedder tmaziyt.

INTRODUCTION GENERALE

La lexicographie berbère a connu plusieurs produits : des lexiques, des glossaires, qu'on trouve généralement annexés à des textes ou à des grammaires, ainsi que des dictionnaires. Ces produits sont inégalement répartis selon les dialectes : certains ne sont pas bien décrits, d'autres ne le sont pas du tout. Les dialectes les mieux représentés dans ce domaine sont le kabyle et le touareg, vu le nombre important d'ouvrages qui leur sont consacrés.

Malgré l'abondance et l'importance de la production dans le domaine de la lexicographie, la discipline reste la moins étudiée comparativement aux autres champs d'intervention de la linguistique berbère. Et pourtant, comme le souligne Taifi (1988 : 15), «*il y a nécessité pour les études berbères de faire l'inventaire et l'histoire des produits d'une telle pratique lexicographique et, évidemment d'en soumettre les fondements théoriques et les méthodes à une réflexion critique*» dont les résultats pourraient aboutir à combler des lacunes criantes telles que l'absence de dictionnaires destinés à un large public ou l'amorce d'un métalangage berbère...

Notre étude s'inscrit globalement dans cette perspective, mais sans toutefois prétendre à l'ambition d'étudier toute la production lexicographique jusque-là réalisée ; en l'occurrence, elle ne considère qu'un seul produit se rapportant au dialecte kabyle : le *Dictionnaire kabyle-français* de Jean-Marie Dallet publié en 1982 par la SELAF à Paris.

Pourquoi le *Dallet*¹ et pas un autre dictionnaire ?

La publication du dictionnaire kabyle-français de Jean-Marie Dallet en 1982 constitue un événement majeur pour la lexicographie berbère en général et celle portant sur le dialecte kabyle en particulier, et ce, de par plusieurs paramètres.

¹ Nous le considérons tout au long de ce travail au lieu de *Dictionnaire-kabyle-français* (plus long).

En voici quelques uns :

- Avant cette date (1982), le kabyle ne disposait pas encore de dictionnaire digne de ce nom. Celui de Huyghe, datant de 1901, conçu pour satisfaire des exigences pratiques (à l'intention de l'administration coloniale) ne répondait pas aux exigences de l'heure et ses informations sont peu fiables. (Voir pour ce qui est de ce dictionnaire les avis de Chaker 1982, Haddadou 1985 et notre analyse, chap.1),
- La présentation typographique est digne des dictionnaires à vieille tradition lexicographique tels que le Larousse ou le Robert,
- Les articles sont mieux structurés et plus riches en matière d'informations que ceux des dictionnaires antérieurs.

En somme, de l'avis même des spécialistes du berbère, il est - avec l'ouvrage de Foucauld consacré pour le dialecte touareg - le dictionnaire le plus important de toute la réalisation lexicographique berbère.

« Publication majeure en lexicographie berbère. Peut être considéré comme le premier dictionnaire kabyle digne de ce nom. En recensant plus de 11000 mots correspondant à près de 6000 racines, il renouvelle complètement la documentation existante [...] » (Chaker, 1992 : 109)

Etudier le Dallet, oui, mais quel est l'objectif visé à travers cette étude?

L'objectif principal que nous visons à travers notre étude, est de formuler, à travers un examen du *Dictionnaire kabyle-français* de Jean-Marie Dallet, un certain nombre de propositions à même de contribuer à la réflexion portant sur la confection de dictionnaires pour un large public.

Ainsi, dans un premier temps, pour répondre à la question : *« pourquoi le dictionnaire kabyle-français de Jean-Marie Dallet ne constitue t-il pas un objet de référence pour un large public ? »*, nous procéderons à un relevé des principales difficultés que tout usager non averti peut rencontrer dans son travail de consultation. Ensuite, et sur la base de ce relevé, nous livrerons nos différentes propositions.

Notre travail sera divisé en trois parties contenant chacune deux chapitres.

Les voici :

- 1) La lexicographie berbère : Etat des lieux,
- 2) Examen du dictionnaire kabyle français de Jean-Marie Dallet,
- 3) Propositions.

La première contient une présentation, selon l'ordre chronologique des dates de parution et par thèmes, d'un certain nombre de produits lexicographiques berbères (kabyles et autres que kabyles) depuis la parution du dictionnaire de Jean-Michel de Venture de Paradis en 1844 jusqu'aux dernières publications des années 2000 (Chap.1), et un inventaire des différentes caractéristiques de cette production (Chap.2).

Notre objectif dans cette partie est de dresser un état des lieux de la production lexicographique berbère permettant, d'une part, de prendre connaissance des grandes orientations de la pratique, des types d'ouvrages publiés ainsi que de leurs méthodes, et d'autre part, de situer l'ouvrage objet de notre étude, le dictionnaire kabyle français de Jean-Marie Dallet en l'occurrence, par rapport à l'ensemble de cette production.

La deuxième partie sera consacrée à l'examen du dictionnaire kabyle français de Jean-Marie Dallet. Nous l'aborderons sur deux volets : celui de sa macrostructure - les entrées - (Chap.3) et celui de sa microstructure - les articles - (Chap.4). Notre démarche toutefois ne prétend pas à une analyse critique et systématique de l'ouvrage, mais simplement, comme nous l'avons signalé, à un relevé d'un échantillon de difficultés constituant des obstacles aux consultants non initiés.

Pour cette partie, même s' (il n'est pas utile de se servir d'une loupe pour voir s'il y a de la poussière sur la table), nous avons procédé à deux types d'enquêtes auprès d'un large public en dehors de celui des spécialistes.

Par la première enquête, nous voulions savoir quels types de difficultés rencontre le public non spécialiste dans sa consultation du Dallet. Aussi avons-nous choisi l'option pratique en demandant aux personnes questionnées de repérer des unités que nous avons préalablement sélectionnées. Parmi le public visé on peut compter : - des sujets formés par les associations culturelles et qui peuvent lire et/ ou écrire en berbère (kabyle), - les

élèves des établissements secondaires (Tizi-Ouzou et Fréha)¹, - les étudiants de première et deuxième années des deux départements de langue et culture *amazighes* de Tizi-Ouzou et de Bejaia.

Par la seconde enquête, nous voulions rendre compte du degré d'assimilation des définitions du Dallet par le public non averti. Là, la maîtrise de l'écrit et/ ou de la lecture n'est pas nécessaire, nous avons nous-mêmes accompli cette tâche (lecture des définitions) à la place des sujets ne possédant pas cette compétence.

L'enquête pouvait être élargie à d'autres groupes, mais dès lors où l'alphabétisation en berbère est restreinte, nous ne pouvions pas, dans tous les cas, discuter de l'utilisation d'un dictionnaire du kabyle avec un public ne maîtrisant pas la lecture dans cette langue. Ce choix est certes loin d'être exhaustif quant à la représentativité d'un large public, mais il peut, tout de même, nous renseigner sur un constat bien établi chez cette frange des non spécialistes du berbère.

La troisième et dernière partie sera réservée aux différentes propositions que ce soit sur le plan de la macrostructure (Chap.5) que celui de la microstructure (Chap.6) d'un éventuel outil lexicographique destiné à un large public kabyle. Les propositions concernant la macro porteront essentiellement sur l'unité de traitement lexicographique : sa sélection, sa définition en tant qu'entrée ainsi que son classement. Pour ce qui est de la micro, la proposition principale consistera en un essai de métalangue kabyle qui sera justifié puis présenté à travers un certain nombre d'articles monolingues kabyles.

Enfin, une conclusion générale rappellera d'une manière synthétique les points importants abordés.

¹ Il s'agit du lycée Fatma N' Soumeur (Tizi-Ouzou ville), et le Lycée de Fréha (30 km à l'est de Tizi-Ouzou) dont les élèves sont officiellement inscrit dans des classes de berbère (kabyle).

PLAN

Partie I : La production lexicographique berbère : Etat des lieux

Chapitre 1 : Aperçu historique de la production lexicographique berbère

Chapitre 2 : Caractéristiques de la production lexicographique berbère

Partie II : Examen du Dictionnaire kabyle-français de J.-Marie Dallet

Chapitre 3 : Examen de la macrostructure

Chapitre 4 : Examen de la microstructure

Partie III : Propositions

Chapitre 5 : Propositions concernant la macrostructure

Chapitre 6 : Propositions concernant la microstructure

NOTATION

1- La nôtre

Nous avons adopté pour la notation des matériaux berbères la notation usuelle en caractères latins. Elle suit globalement les recommandations de L'INALCO, 1998.

Nous tenons à signaler en particulier que :

- la spirantisation n'est pas notée.
- les consonnes tendues, rendues généralement par les spécialistes par des lettres majuscules, sont ici rendues par le redoublement de la lettre correspondante.
- les labio-vélarisées ne sont signalées que dans les cas pertinents, elles sont notées par un (o) en position d'exposant :

$b^o, g^o, k^o, \gamma^o, q^o, x^o$.

- le point sous la lettre marque la pharyngalisation (emphase), sauf pour la lettre (h)

d, r, s, t, z.

- la voyelle non phonologique appelée aussi (« voyelle neutre », « voyelle zéro ») est notée par (e).
- [ɛ], majuscule [Σ], note la constrictive pharyngale sonore.
- l'assimilation n'est signalée qu'en cas de nécessité.

2- Celle des auteurs consultés

Nous avons laissé telle qu'elle la transcription adoptée par les auteurs dans les documents que nous avons utilisés.

En voici quelques exemples :

Dallet

- *eçç* « manger » ; donnerait *ečč* avec la transcription adoptée,
- *ejj* « laisser » / *eğğ*.

Brosselard

- *Ichath elghachi* « il y a beaucoup de monde » / *icat lyaci*.

Creusat

- *deg uh'h'am* « à la maison » / *deg uxxam*,
- *iroh r'er Taurirt* « il est allé à Taourirt » / *iruḥ yer Tewrirt*

Delheure

- *kassal*, « s'allonger, s'étendre » / *kessel*

Nous avons cependant, dans certains cas qui peuvent paraître ambigus, apporté des précisions en retranscrivant certains passages et/ou exemples avec la transcription que nous avons retenue.

Quant à la transcription de certains mots ou phrases arabes, nous avons opté pour celle retenue pour rendre les matériaux berbères avec toutefois le rajout de signes diacritiques concernant la longueur des voyelles : ā, ī, ū. Cette procédure est, à quelques petites distinctions près, celle admise chez les auteurs arabisants.

Exemples :

- *yaīb* « étranger »,
- *al-muḡem al-ʿarabī al-amazīyī* «dictionnaire arabo-berbère».

Voyelles :

i a
 u

Consonnes

<u>Consonnes</u>	<u>brèves</u>	<u>tendues</u>
Labiales	b	bb
	f	ff
Dentales	d	dd
	t	tt
	ɖ	ɖɖ
Sifflantes	z	zz
	s	ss
	ʒ	ʒʒ
Chuintantes	j	jj
	c	cc
Affriquées	ǰ	ǰǰ
	č	čč
	tt	tt
	zz	zz
Vélaires	g	gg
	k	kk
Uvulaires	ɣ	qq
Laryngales	ħ	ħħ
Pharyngales	ε, Σ	εε
	h	hh
Nasales	m	mm
	n	nn
Liquides	l	ll
	r	rr
Semi-voyelles	y	yy/gg
	w	ww/ gg° /bb°

ABREVIATIONS

abr. : abréviation

adj. : adjectif

cat. gram. : catégorie grammaticale

conjg : conjugaison

ex. : exemple

fem. : féminin

imp. : impératif

mas. : masculin

n. : nom

pl. : pluriel

prép. : préposition

ref. : référence

sing. : singulier

v. : verbe

< : donne, vient de

~ : opposé à

PREMIERE PARTIE

LA LEXICOGRAPHIE BERBERE : ETAT DES LIEUX

CHAPITRE I

APERÇU HISTORIQUE

Introduction

Sans pouvoir affirmer avec exactitude le début de l'activité lexicographique dans le domaine berbère, nous sommes fondés néanmoins à supposer l'existence de listes lexicales ou de répertoires de mots mettant en relation le berbère avec les langues des conquérants qu'a connus l'Afrique du Nord.

Pour l'instant, le témoignage le plus ancien, dont on dispose, est le lexique d'Ibn Tūmārt datant du XII^e siècle, intitulé *Kitāb al asmā'*, (littéralement : livre des noms).

Dans une étude de Bounfour, on apprend que ce lexique contient 2500 entrées arabes avec leur traduction en berbère Tachelhit, sans aucune définition, ni même indication sur le sens du mot. L'auteur se contente de citer un mot arabe en le faisant immédiatement suivre d'un ou de plusieurs équivalents berbères : (*al-citâ'* tagrest « hiver » ; *al-rabî taldrar* « printemps » ; *al-sayf walqit tanebdut* « été » ; *al-xarîf tamenjuct* « automne ». Les mots sont classés par chapitre et /ou section comme celui du « ciel et les étoiles », (*fasl fî s-sama wa n-nujûm*). Quant à l'ordre des entrées, sa logique n'est pas claire, il n'est ni alphabétique ni par racine). (Voir Bounfour, 1993 : 2) Probablement un ordre qui suit l'intuition de l'auteur.

D'après Bounfour (1993 : 1), en plus du lexique d'Ibn Tūmārt, Nico van den Boogert parle aussi de « cinq lexiques arabo-amazighs [... qui...] peuvent être classés en deux catégories : deux lexiques proprement dits et trois listes consacrées uniquement aux plantes ». L'une de ces trois listes portant sur les plantes est, sans doute, la *'Umdat at-tabīb*, qui fait l'objet d'une étude minutieuse dans le cadre d'un vaste projet de « traduction, édition critique, et élaboration de divers glossaires des mots grecs, romans et [...] berbères qui apparaissent dans ce traité de botanique anonyme du XII^e siècle. », (voir Tilmatine, 2002 : 461).

Selon Tilmatine (2002 : 461 et s.), qui est l'un des membres du projet concernant le berbère, il s'agit d'un dictionnaire de matière médicale végétale de 243 pages, intitulé '*Umdat at-tabib fi ma'rifat an-nabat*. Les chercheurs qui l'ont abordé n'ont pas tranché la question de la paternité de l'ouvrage, plusieurs suppositions ont été émises dans l'article de Tilmatine : Selon les termes du manuscrit, l'auteur serait « un certain imam, Abu al-Hasan al-Muhtar ibn 'Abdun al-Baġdadi mort en (455/1063) », et a été copié le 16 mars 1587 par un certain 'Abdel-Gani ibn Mas'ud ; quant à l'arabisant espagnol Asin Palacios il l'attribue à un auteur « hispano-musulman » du XIe ou XIIe siècle sans citer de nom ; et enfin, un auteur marocain, Muhammed el 'Arabi al-Hattabi l'attribue à un botaniste sévillan dénommé Abu l-Hayr al-isbili.

Concernant le vocabulaire berbère contenu dans l'ouvrage, Tilmatine cite, en plus des mots connus encore aujourd'hui dans différents dialectes berbères, des emprunts anciens à l'arabe et au latin :

Les mots berbères	Les emprunts à l'arabe	Les emprunts au latin et aux langues romanes
- <i>āzālim</i> « oignon » - <i>fudlaqqam</i> « bourache » - <i>īmindi</i> « céréales » - <i>ārdan</i> « blé » - <i>tārast</i> « poireau »	- <i>ātiffaḥ</i> « pomme » - <i>āḥalang</i> « bruyère » - <i>bādnġān</i> « aubergine »	- <i>tārubyā</i> « garance » - <i>ībāwun</i> « fèves » - <i>ālīlī</i> « laurier-rose »

(p. 470-478)

Quoi qu'il en soit, ce manuscrit anonyme est d'une importance indéniable pour les études de lexicologie et de lexicographie berbères.

Notre objectif dans ce chapitre, loin d'avoir la prétention de faire l'inventaire de toute la production lexicographique berbère, vise simplement à permettre une vision globale des grandes orientations de la pratique, notamment à travers la présentation de certains matériaux.

Pour des raisons de commodité dictées par les objectifs que nous nous sommes fixés, nous avons réparti cet aperçu en trois périodes : la première, de 1844 à 1901; la

deuxième, de 1901 à 1952; la troisième de 1952 à nos jours. Cette classification que nous avons adoptée s'inspire largement de celle de Serhoual (2002 : 1).¹

I.1- Première période : 1844-1901

Avant l'année 1844, les produits lexicographiques berbères étaient de simples listes lexicales ou de modestes répertoires de mots se limitant à quelques termes relevant de domaines particuliers : corps humain, plantes, maladies, etc. Ce n'est qu'en 1844 que le mot dictionnaire est utilisé pour dénommer un ouvrage relevant de la pratique lexicographique.

Le dialecte kabyle² constituait, pendant plusieurs années, la base de travail pour la majorité des lexicographes de cette période. Cela étant, nous restreignons volontairement la présentation aux produits qui lui ont été consacrés.

I.1.1- *Grammaire et dictionnaire abrégés de la langue berbère*

En effet, le premier travail est inauguré par Jean-Michel de Venture de Paradis, un français issu d'une famille d'interprètes, avec son ouvrage intitulé *Grammaire et Dictionnaire abrégés de la langue berbère*. Achievé en 1790, il n'a été publié que 45 ans après sa mort.

L'ouvrage, revu par Amédée Jaubert et édité par la Société de géographie de Paris à l'Imprimerie Royale, a été rédigé à partir de deux enquêtes effectuées en 1788. La première à Paris, où l'auteur rencontra deux Marocains de Haha et de Sous ; il travailla avec eux pendant trois mois à découvrir leur langue. La deuxième à Alger où il fit connaissance, parmi les étudiants en théologie musulmane, de deux jeunes kabyles de

¹ A. BOUNFOUR (1995 : 2303), distingue aussi trois périodes : la première (1820-1918), la deuxième (1918-1950), la troisième (1950 à nos jours), (voir Encyclopédie Berbère XV).

² Le touareg a connu aussi des produits pendant cette période, notamment les travaux de E. MASQUERAY et de S. CID KAOUI. Des informations concernant certains d'entre eux seront données en chapitre 2. (Voir pt. II.2.1-).

Felissen, et « *c'est par leur secours qu' [il a] composé ce vocabulaire* ». (P.II de l'ouvrage). Les sources linguistiques proviennent donc de deux dialectes : le kabyle et le chleuh.

Dans l'ouvrage, le dictionnaire de la page 17 à 183 se présente en quatre colonnes de la manière suivante :

- la première colonne donne le mot ou le syntagme en français;
- la deuxième transcrit en caractères latins le mot berbère;
- la troisième reprend les mêmes mots en caractères arabes vocalisés;
- en fin, la dernière donne en caractères arabes le mot arabe correspondant.

Un index alphabétique des mots contenus dans le dictionnaire est joint à la fin de l'ouvrage, de la page 185 à 209.

De prime abord, nous constatons que l'auteur n'a pas pris en considération la dialectalisation du berbère, il amalgame ainsi deux dialectes éloignés, le kabyle et le chleuh. Selon l'auteur, « *la langue qu'on parle dans les montagnes de Constantine est, à bien peu de choses près, la même qui est en usage dans les montagnes du Maroc* ». (p.III).

L'unité de traitement qui est le mot ou le syntagme français est classée suivant l'ordre alphabétique. Dans certains cas, des sous entrées se forment à travers les exemples d'emploi : - Pars, imp. → Entrée principale

- Je suis parti

- Tu es parti

- Son frère est parti

Sous entrées

(p.122)

Quant à la transcription adoptée pour rendre les mots berbères, elle est plus que fautive, la structure morpho-phonologique est complètement ignorée. Nous relevons entre autres les remarques suivantes :

- la confusion des voyelles pleines /a/ et /i/ avec la voyelle neutre [e], non phonologique en berbère (à l'exception du touareg), et ce, dans plusieurs cas : *Ezlet* au lieu de *Azlet* (courez), *Tezla*¹ au lieu de *Tazla* (course) , et *Dawizlan* au lieu de *Awezlan* (court) (p.53) Pourtant l'usage de la vocalisation à l'aide de la (fatḥa) et de la (kasra) dans la transcription de ces mêmes termes en caractères arabes correspondent sans ambiguïté aux voyelles /a/ et /i/ berbères.

- la non séparation de certains éléments tels que la particule « d » qui est rattachée à certains adjectifs dans *Dawizlan* (court) et *Damezyan* (petit) (p.127) devait nous donner, en principe, les transcriptions suivantes : *D awezlan* et *D amezyan* ; lesquelles auraient respectivement pour acception (c'est un court) de *D*, particule de direction « c'est » + *awezlan* (adj.) « court » et « c'est un petit » de *D* (c'est) + *amezyan* (adj.) « petit ».

Ainsi, ce dictionnaire qui s'est limité à recenser les mots les plus usuels de la langue n'a pas été une référence pour longtemps, puisque la même année paraissait le dictionnaire de « Ch. Brosselard. »

(Voir deux pages de ce dictionnaire, Annexe 1, figures 1 et 2 : 156 -157).

I.1.2- Dictionnaire de « Brosselard »

Cet ouvrage intitulé *Dictionnaire français-berbère, dialecte écrit et parlé par les kabaiiles de la division d'Alger* est composé sur ordre du Ministre de la guerre, qui a installé une commission aux fins de sa réalisation en 1942. Bien que nous l'attribuions au rédacteur principal, Charles Brosselard, ce dictionnaire édité en 1844 par l'Imprimerie Royale à Paris est l'œuvre d'un collectif, les quatre autres personnes qui faisaient partie de la commission : Amedé Jaubert, M. J. D-Delaporte, M. E de Nully et Sidi Ahmed Ben El Hadj Ali, imam de Bougie, ont aussi apporté leur contribution.

Selon les termes mêmes de l'Avertissement, les sources linguistiques sont puisées dans les « *montagnes de Bougie, les tribus de Mzita, des Beni Abbas, des Zouaouas,*

¹ *Tezla* « elle a égorgé » en kabyle.

toute la chaîne de l'Atlas jusqu'à Médéa. ». On constate avec cette précision que les auteurs se sont quelque peu éloignés de l'amalgame rencontré chez J.-M. de Venture de Paradis, ils se sont donc rendu compte de la dialectalisation du berbère : « [...] *pour éviter la confusion qu'eut nécessairement fait naître la réunion de [...] divers dialectes dans un seul et même dictionnaire, on a cru devoir commencer par recueillir, avec toute l'exactitude possible les formes spéciales à l'un d'entre eux* » (P.11). Mais, un dialecte comme le kabyle dans un territoire immense (Bougie, Zouaoua et une partie de la région du centre) mérite une localisation plus précise des différents parlars.

Quant à la présentation du Dictionnaire proprement dit, on distingue trois colonnes :

- la première donne l'entrée française qui est un mot ou un syntagme,
- la deuxième présente l'équivalent berbère (kabyle) transcrit en caractères arabes,
- la troisième retranscrit l'équivalent berbère en caractères latins.

L'entrée transcrite en petites majuscules lui succède(nt) immédiatement un ou plusieurs exemples. Et quand cette entrée est un verbe, on donne en premier quelques conjugaisons :

ABAISSER,

Il a abaissé

J'ai abaissé

J'abaisse

Ex. : Ils ont abaissé cette colline (p.2).

La présence de ces différentes conjugaisons, ainsi que les divers exemples dans la colonne réservée aux entrées, alourdissent et augmentent inutilement la macrostructure. De ce fait, le caractère volumineux du dictionnaire, 656 pages, ne reflète pas en réalité une richesse de sa matière. Par commodité, il serait judicieux de faire figurer les conjugaisons en annexe avec un système de renvoi pour faciliter leur localisation, et d'introduire les exemples dans le corps de l'article (ici les deux colonnes réservées aux équivalents berbères) puisqu'ils font aussi partie du programme d'information concernant l'entrée.

La définition est réduite à donner des équivalents berbères aux entrées françaises. Quand ces équivalents font défaut, l'auteur recourt alors à la paraphrase.

Exemple :

Foule : *Ichath elghachi, chaten medden*. « Il y a beaucoup de monde ». (p.237)

Pour ce qui est de la transcription latine dans le dictionnaire, un certain nombre de remarques sont à soulever :

- la variation phonique du kabyle est notable, du moins entre deux parlers (celui de Bougie et celui des Zouaoua), elle n'a fait l'objet d'aucune remarque ou mention dans l'ouvrage.

- certaines occlusives : / b /, / d /, / g /, / k / n'ont pas été accompagnées de leurs correspondantes spirantes. Peut-on comprendre par là que le processus de spirantisation n'est pas encore achevé dans les parlers étudiés ? (Au sujet du « processus de spirantisation des occlusives simples en kabyle », voir Kahlouche, 1991 : 95-104) Et pourtant |t| spirante se distingue de l'occlusive, notée |ts| ; l'occlusive |d| a aussi sa correspondante spirante en caractères arabes, |ð|.

- il y a aussi confusion dans la transcription de |w|, rendue tantôt par |w| et tantôt par |ou| ; |h| et |ħ| sont rendues indifféremment par |h|.

Cet ouvrage, même s'il s'est quelque peu éloigné de l'amalgame vu chez J-M. de Venture de Paradis, la transcription adoptée n'est pas moins lacunaire, tant pour celle en caractères arabes que pour celle en caractères latins. En outre, la structure morpho-phonologique de la langue n'est pas respectée.

(Voir une page de ce dictionnaire, Annexe 1, figure 3 : 158).

I.1.3- *Essai de Dictionnaire français-kabyle de Creusat*

En 1873 chez Jourdan à Alger, le R. P. J. B Creusat a réalisé l'*Essai de Dictionnaire français-kabyle* en 374 pages. Il comporte en plus du dictionnaire proprement dit, des *Éléments sur la langue kabyle* (de la grammaire essentiellement), ainsi que des *Observations préliminaires pour l'usage du dictionnaire* (p. V-LIV).

Les données de l'ouvrage sont du parler kabyle des *At Iraten* (anciennement Fort-National) tel qu'il a été précisé par l'auteur en page (LV).

L'équivalence des mots en kabyle se substitue à la définition proprement dite. Les exemples d'emploi sont rares, ceux qui s'y trouvent sont limités à l'illustration des morphèmes grammaticaux : *i* « à » = *i ukcic* (à l'enfant), *di, deg, g* « à » = *deg uh'h'am* ou *g uh'h'am* (à la maison) *r'er, s* « vers » = *iroh r'er Taurirt* (il est allé à Taurirt) (p.1) Comme nous le voyons, ces courts exemples ne peuvent pas illustrer toutes les distributions des différentes prépositions.

La difficulté de l'analyse sémantique chez l'auteur est aussi apparente dans les articles réservés aux entrées françaises dépourvues de véritables équivalents kabyles. Prenons cet article :

INABORDABLE, INACCESSIBLE, *ur nezmir ara iquerreb ines, ensen*, litt. ne peut (avoir lieu) son, leur approche

(p.184)

L'explication de l'auteur n'est pas satisfaisante, elle est plutôt ambiguë et presque muette.

Des emprunts français sont toutefois à signaler : Capitaine, « *akobtan* » (p.46) ; Juge de paix, « *ajujdubi* » (p.203), y figurent même ceux relevant de certaines spécialités et fonctions : Architecte, *amâllem oubennou*, Archive, *kar'et*, Archevêque, *arkamsiniour, irkamsiniouren* (plur.) (p.19), mais à voir les équivalents donnés par l'auteur, il est douteux que ces termes modernes soient tous sanctionnés par l'usage.

La transcription latine adoptée pour rendre les mots berbères est celle qui est en usage pour la transcription du français, avec toutefois des signes diacritiques et des combinaisons de lettres pour se conformer à la prononciation de certains phonèmes kabyles : |*r'*| (γ), |*â*| (ε), |*h'*| (h et x), |*tch*| (č). Une certaine hésitation à transcrire certains mots est aussi remarquable chez Creusat : *iugui* et *iugi* (il a refusé), réalisés

avec et sans vélarisation de |g|, *illuz* et *iluz* (il a faim), avec et sans tension de |l|. L'auteur n'a pas omis de signaler ces hésitations en Avertissement, en disant qu' « on ne devrait pas s'étonner de trouver, dans un essai, quelques incertitudes dans la transcription de certains mots » (p.LV), tout en justifiant ce fait par le souci de rendre fidèlement les différentes réalisations des locuteurs. Mais ce justificatif n'est pas solide dans la mesure où la vélarisation de |g| et la non tension de |l| dans les deux exemples cités ne sont que des variantes phonétiques, sans aucune incidence sur le signifié. Par conséquent, pour ne pas mettre l'utilisateur dans l'embarras, l'auteur devait trancher pour l'une de ces réalisations et signaler l'autre comme variante.

Un dictionnaire, comme l'*Essai* de Creusat dont la nomenclature « *ne renferme que les mots les plus connus* » (p.LV) du kabyle, ne sera pas d'une grande utilité aux usagers, il peut même leur être déroutant avec ses équivalents partiels et ses définitions approximatives.

I.1.4- Dictionnaire français-kabyle d'Olivier

En 1878, soit cinq ans après la publication de Creusat, le Père Olivier a édité son *Dictionnaire français-kabyle* chez le Puy en France. Il contient 316 pages. Un Avertissement en guise d'introduction à l'ouvrage s'y trouve en pages (III-VI).

La même démarche et les mêmes principes qui ont guidé Creusat dans l'élaboration de son *Essai de Dictionnaire français-kabyle*, se retrouvent curieusement adoptés par Olivier dans son produit. L'organisation et la hiérarchisation de la macrostructure (les entrées), ainsi que le contenu du programme d'information (les articles) sont, à quelques petites différences près, les mêmes dans les deux ouvrages. Le format même et la présentation du produit (en deux colonnes) s'y prête aussi. Ainsi, ce qui a été dit précédemment sur l'*Essai* : (sources linguistiques de l'ouvrage, unité de traitement lexicographique, type de définition) est largement valable pour le présent ouvrage, inutile donc de l'étudier et de s'encombrer d'une redondance inutile.

La transcription est du reste semblable dans les deux ouvrages, avec toutefois une tendance à privilégier les combinaisons de lettres chez Olivier :

<u>Creusat</u>	<u>Olivier</u>
/hʰ/	/kh/
/u /	/ou /
/c /	/ch/
/t /	/th/

Vu donc la similitude frappante entre les deux dictionnaires, nous préférons, au lieu de donner plusieurs exemples, proposer deux figures : la page une (1) de chacun d'eux.

(Voir les deux figures 4 et 5, Annexe 1 : 159).

Ainsi, nous estimons tout à fait légitime de poser cette franche interrogation : l'ouvrage d'Olivier ne serait-il pas une simple réédition de celui de Creusat ?

Si tel est le cas, pourquoi n'y a-t-il pas d'indication à ce propos ? De plus, la réédition d'un ouvrage ne doit-elle pas être, soit intégrale, et dans ce cas le nom de son auteur sera maintenu, soit augmentée, autrement dit enrichie, et là, les différents rajouts devraient faire, au préalable, l'objet d'indication aux lecteurs. Or nous constatons que le *Dictionnaire français-kabyle* d'Olivier est presque une copie conforme à l'*Essai de Dictionnaire français-kabyle* de Creusat, mais sans aucune indication à ses éventuels usagers !

A travers les ouvrages présentés, nous constatons que l'approche théorique et méthodologique est loin d'être satisfaisante. Les auteurs sont des amateurs, leur connaissance de la structure du berbère est sommaire. Pour cela, leurs ouvrages destinés aux besoins de l'administration et de l'armée coloniales ne répondaient qu'à des exigences pratiques très limitées.

I.2- Deuxième période: 1901-1951

Cette étape a connu une activité lexicographique importante, plusieurs dialectes ont été abordés, l'approche est quelque peu différente des premiers travaux connus de la première période. Les produits de certains auteurs l'ont marquée sensiblement. Nous en citerons quelques uns.

I.2.1- La série de dictionnaires du Père G. Huyghe

En l'espace de six années, entre 1901 et 1907, l'auteur a publié pas moins de quatre dictionnaires.

I.2.1.1- *Dictionnaire kabyle-français*

Sur le plan théorique le P.G. Huyghe considère que le berbère (kabyle) est une langue sémitique. A ce propos il dit que « [...] *la langue berbère, dont le kabyle est un des nombreux dialectes, appartient au groupe sémitique* » (p.VII). Selon les termes même de la préface, il voit qu'il est impossible de décrire un parler berbère sans avoir recours à la grammaire arabe : « *Je me permettrai de placer en tête des paragraphes qui suivants les quelques principes de la grammaire arabe qui trouvent ici, forcément, leur application* » (p.VIII).

Ce dictionnaire contenant 354 pages *Qamus qbaili-rumi, Dictionnaire kabyle-français* est la réédition du premier paru en 1896 sous forme lithographique. Il est édité en 1901 à l'Imprimerie Nationale à Paris. Ces sources linguistiques ne sont pas clairement localisées, l'auteur parle d'un kabyle sans aucune mention des parlers étudiés.

L'unité lexicographique de base dans cet ouvrage est l'entrée-mot en kabyle, il reprend ainsi la méthode traditionnelle des dictionnaires français où le mot est pris comme unité morphologique et sémantique. Sa macrostructure contient des milliers d'unités, elle est quelque peu étendue, l'auteur a intégré des centaines d'emprunts

français à l'exemple de *lakul* « école », *sabun* « savon », *lamba* « lampe », *akartuc* « cartouche de fusils », *banka* « banque », etc. Mais dans la mesure où il traite les variantes libres ou régionales sous des entrées différentes, ainsi que certains dérivés et affixes à l'exemple de (-t, -ak et -k) qui, logiquement sont amalgamés au verbe comme entrées à part entière, cette nomenclature se trouve artificiellement étendue.

L'analyse sémantique est en général réduite à donner des équivalents français aux mots kabyles par le procédé de la synonymie et de la paraphrase. Des exemples sous forme de phrases et de proverbes sont donnés, mais la plupart sont réduits à des syntagmes, ce qui ne facilite pas la reconnaissance des différentes distributions auxquelles elles sont soumises, ni aussi leur fonction dans le discours. Voyons à titre d'exemple les équivalents français et l'illustration donnés au mot *aruz* (p.61): « trou, fente dans un mur », *uruzen isdelmen*, « dans les trous obscurs ». *Aruz*¹, plutôt *uruz*, est effectivement un trou, mais spécifique à celui qu'on trouve dans les troncs de vieux arbres 'Creux du tronc d'un arbre', (voir Dallet : 746)., il est toujours obscur, un autre trou, comme celui d'un mur, peut ne pas l'être.

A travers cette méthode, le lecteur non averti peut supposer que l'unité kabyle renvoie à la même réalité que celle du français, ce qui n'est pas juste, bien entendu.

Cependant, deux traits positifs peuvent être retenus pour cet ouvrage. Le premier c'est d'avoir intégré un certain nombre d'emprunts étrangers.

« Un trait original, par rapport à tous les dictionnaires kabyles, mérite d'être souligné : une centaine d'emprunts français ou romans sont intégrés dans le vocabulaire, mais il est douteux que tous les termes soient sanctionnés par l'usage. » (Haddadou, 1985 : 34).

¹*Aruz* a une autre acception dans le Dallet « Bois consommé par une maladie qui creuse, ou par les vers. » (p.746).

Le deuxième c'est d'avoir inauguré pour la première fois le sens kabyle-français, aucun auteur n'a entrepris cette démarche auparavant¹. A ce propos Boulifa dit :

« Le seul dictionnaire kabyle-français qui existe pour le dialecte zouaoua, est celui de Huyghe, paru il y a quelque années. Quoique fort incomplet, ce travail, le premier dans son genre, ne peut que nous inciter à adresser nos remerciements à son auteur et à le féliciter de son initiative. Le seul reproche que nous ayons à lui faire, c'est de n'avoir pas su tirer tout le profit voulu du dictionnaire français kabyle du Père Creusat et de celui du Père Ollivier. » (Boulifa, 1913 : XVIII).

(Voir une page de ce dictionnaire, Annexe 1, figure 6 : 160).

1.2.1.2- Dictionnaire français-kabyle

Ce dictionnaire est une version inversée du kabyle-français, édité en 1903 chez Malines en Belgique. En général, l'auteur s'appuie sur la même démarche que celle adoptée dans le précédent produit, sauf que cette fois le kabyle est pris comme langue d'arrivée. (Voir figure 7 : 161)

Les sources linguistiques de la langue d'arrivée sont donc le kabyle sans aucune indication sur les parlers d'où elles sont puisées.

Les unités françaises qui sont prises comme entrées dans ce dictionnaire sont celles qu'on peut trouver dans n'importe quel dictionnaire monolingue français, ainsi la macrostructure se trouve quelque peu élevée que celle du kabyle-français, on y trouve même les termes de spécialité, ex : *archéologie, archiviste, historien, etc.*

L'analyse sémantique se limite à la traduction des mots par le procédé de l'équivalence, et quand l'équivalent est lacunaire, il procède en donnant des paraphrases, mais sans aucune prise en compte des emplois spécifiques des mots kabyles.

¹ Avec l'exception, quoique marginale, de F.- W. NEWMAN qui a adopté le sens kabyle-anglais dans son petit ouvrage (pour les voyageurs) intitulé : *Kabail vocabulary* édité à London en 1887.

L'entreprise de l'auteur dans sa traduction d'un certain nombre de morphèmes grammaticaux est salubre à plus d'un titre, mais elle bute dans celle donnée à beaucoup de mots de spécialité, car elle n'est nullement sanctionnée par l'usage. Autrement, comment peut-on donner les mots berbères *akacef* et *fal* comme équivalents au mot français « horoscope » (p.436) ; et le mot *amsuuq* (lire *amsewweq*) à « politique » (adj.) (p.650) ? D'ailleurs, ces mots n'ont pas les mêmes équivalents français correspondants dans le dictionnaire kabyle-français du même auteur.

I.2.1.3- Dictionnaire français-chaouia

Dans ce troisième ouvrage intitulé *Qamus rumi-caui, Dictionnaire français-chaouia* publié en 1906 chez Jourdan à Alger, le P.G. Huyghe aborde un dialecte autre que le kabyle, à savoir le chaoui.

Les sources linguistiques de cet ouvrage ne sont pas clairement localisées, c'est d'ailleurs le cas des deux dictionnaires kabyles précédents. L'auteur se contente de citer au début de sa préface que « Le chaouia est le dialecte berbère parlé dans les quatre vallées du djbel Aurès » (p.I).

L'unité de traitement lexicographique est, c'est aussi le cas dans le dictionnaire français-kabyle, le mot français. Parfois l'auteur fait suivre l'entrée par une deuxième, probablement pour éviter un tant soit peu les traitements polysémiques, ex. : « accorder, donner » : *uc*, (p.11) ; « accrocher, suspendre » : *âlleq* (p.12).

La démarche de l'auteur dans sa traduction ne diffère pas non plus de celle adoptée précédemment : il donne un ou plusieurs équivalents berbères aux entrées françaises, mais cette fois en usant de quelques exemples d'emploi, ex. : « cette plume est au Cadi : *leqlam aia i-lqadi* » (p.1), pour illustrer (à), préposition, en berbère (*i*) ; « il nous est arrivé un grand accident aujourd'hui : *ass-a haled-anar' ahallaq elmusibt* » (p.10), pour illustrer le mot « accident ».

Mais cette information sémantique, réduite uniquement à donner des équivalences avec quelques rares exemples d'emploi, demeure insuffisante et peu fiable pour les usagers.

I.2.1.4- Le *Dictionnaire chaouia-arabe-kabyle et français*

Le dernier de la série des dictionnaires de Huyghe, le *Qamus caui-arbi-qbaili u rumi, Dictionnaire chaouia-arabe-kabyle et français* paru en 1907 à Alger, chez le même éditeur que le précédent, A. Jourdan, est pressenti comme une synthèse des travaux antérieurs de l'auteur, car les deux dialectes berbères, à savoir le chaoui et le kabyle en l'occurrence, qui ont connu chacun au moins un dictionnaire à part, se trouvent rassemblés dans un même produit. Nous supposons que le P.G. Huyghe a usé de la matière de ses dictionnaires déjà parus comme base de travail, il ne donne ainsi, comme dans les précédents produits, aucune localisation précise des sources linguistiques de ces deux dialectes. Même cas pour ce qui est de ses références concernant la langue arabe introduite dans celui-ci.

L'unité lexicographique de base est le mot en chaoui, suivi, entre parenthèses, du mot arabe puis de celui du kabyle, ensuite vient en quatrième position l'équivalent en français. Ex. : *abeddi* (*wuquf-ibeddi*) station debout, action de se tenir debout (p.3).

Chaoui	Arabe	Kabyle	Français
--------	-------	--------	----------

Le dictionnaire contient 571 pages, des centaines d'unités ont été relevées, essentiellement celles relatives à la vie quotidienne des chaouis.

Le programme d'information consiste à donner en plus des équivalents arabes et kabyles, un ou plusieurs correspondant(s) en français. Et quand le correspondant est lacunaire, le P.G. Huyghe procède par des paraphrases, ex. : « morceau de vase cassé dont on fait usage pour porter le feu » (p.9), pour paraphraser le mot *acquf*. Mais quand c'est le mot arabe qui est lacunaire, il ne recourt pas à la paraphrase, laissant la case vide et passant directement à l'unité kabyle suivante : « *aberhuc* (// *aberhuc*) chien de race étrangère », (p.4)

Chaoui	Arabe	Kabyle
(Case vide)		

Ce qui a été dit pour la traduction dans les ouvrages précédents de l'auteur, reste valable pour celle adoptée dans celui-ci : elle n'est ni précise ni convaincante. Certains mots donnés comme équivalents français peuvent même s'avérer déroutants pour des usagers profanes. Ainsi, ex. : pour *abuhal* (*bahil* - *abuhli*), l'auteur donne comme correspondants français, « paresseux » et « fainéant » (p.6). Si tant est que les deux mots proposés en équivalence pourraient être admis en chaoui, ils ne le sont guère en kabyle, loin s'en faut, dès lors ou le mot *ameeguz* est, en l'occurrence, le plus approprié pour rendre les deux acceptions françaises en question.

En ce qui concerne l'utilisation de la langue arabe dans le dictionnaire, l'auteur annonce dans la préface que « L'ouvrage qui paraît aujourd'hui a un double but : d'abord de faire remarquer l'énorme quantité des termes que le berbère du nord de l'Afrique emprunte à l'arabe, ensuite de rendre facile le passage de l'un à l'autre des trois termes » (p.I).

Aussi les mots arabes ne sont-ils pas cités dans le but de servir d'équivalents aux entrées berbères, mais plutôt dans le but de démontrer que les mots berbères sont attestés en arabe, pour cela les unités berbères en question devaient être traitées comme étant des emprunts. Ce qui n'a pas été le cas ! De ce fait, la langue arabe dans le dictionnaire sert beaucoup plus à donner des références étymologiques que des informations sémantiques. Ensuite, l'auteur sans donner aucune référence quant à l'utilisation de cette langue (dictionnaires arabes, enquêtes de terrain, sa propre compétence...), amalgame deux langues différentes, l'arabe littéraire et l'arabe dialectal, comme s'il s'agissait de la même langue, d'où cet exemple : *-berrani*, donné comme équivalent arabe au mot berbère *aberrani* (étranger) (p.4). Ce mot est usité en arabe dialectal, l'arabe littéraire le rend par un autre équivalent « *yarīb* ».

Cette confusion de l'arabe chez le P.G. Huyghe nous fait rappeler l'amalgame du kabyle et du chleuh chez J.-M de Venture de Paradis, lui aussi dans un dictionnaire multilingue, français-berbère (kabyle et chleuh) et arabe. (Voir chap. 1, pt. I.1.1-).

I.2.2- Foucauld et son dictionnaire en quatre tomes pour le Touareg

Le Père Charles de Foucauld a non seulement marqué cette période par de nombreuses publications, mais a aussi laissé son empreinte dans le domaine de la lexicographie berbère en réalisant pas moins de trois produits lexicographiques : *Dictionnaire abrégé touareg- français* en 1918, *Dictionnaire abrégé touareg-français de noms propres* en 1940, *Dictionnaire touareg-français, dialecte de l'Ahaggar* en 1952. Ce dernier est le produit le plus important de Ch. de Foucauld, puisque celui réalisé en 1918 n'en est en réalité qu'une version abrégée.

Les sources linguistiques de l'ouvrage sont du parler de l'Ahaggar, mais les dialectes des touat, iouellemeden et taitoq y trouvent aussi une large place.

L'unité lexicographique de base est la racine. Cette dernière se trouve transcrite en caractères latins en début de ligne puis reprise juste après en caractères tifinaghs touaregs ; elle représente l'entrée principale et ne donne suite à aucune information. Tous les mots qui dérivent de ces racines sont cités. L'auteur mentionne aussi les emprunts en leur donnant des équivalents en berbère. La macrostructure du dictionnaire est beaucoup plus riche que celles des dictionnaires berbères antérieurs, elle compte près de 2000 termes sur un nombre de 2028 pages. (Voir Chaker, 1995 : 2309)

S'agissant de l'analyse sémantique, plusieurs acceptions sont données, des exemples illustrent les différents emplois de ces acceptions. Des développements encyclopédiques sont remarquables quand il s'agit du lexique afférent aux différentes réalités touarègues. Par contre lorsqu'il s'agit d'un autre domaine l'auteur use de l'information linguistique. « Ce dictionnaire est dans le domaine berbère le premier à combiner de façon aussi systématique les explications linguistiques et encyclopédiques » (Haddadou, 1985 : 43).

Les chercheurs dans le domaine berbère, les linguistes, notamment Chaker, Taifi, Nait-Zerrad, Haddadou, s'accordent tous à dire que l'ouvrage de Charles de Foucauld

est le plus important des dictionnaires berbères produits jusqu'ici. A propos de sa valeur Chaker dit :

«Œuvre monumentale, à la fois dictionnaire de langue et dictionnaire encyclopédique, cet instrument imposant demeure la référence majeure en matière touareg. Par son ampleur et sa précision, il reste également inégalé dans l'ensemble du domaine berbère » (1995 : 2309).

Mais aussi important que soit ce dictionnaire, la richesse qu'il renferme est-elle facilement exploitable par les usagers ? Si les spécialistes, eux qui maîtrisent les règles morphologiques de la langue, peuvent s'y retrouver sans trop de difficultés, la tâche ne sera pas aisée pour un usager non averti qui, lui, doit maîtriser au préalable les règles morphologiques de la langue pour prétendre se servir convenablement de cet instrument.

I.2.3- La lexicographie ethnographique

Pendant cette période, certains auteurs se sont penchés à décrire les caractères anthropologiques et sociaux des groupes berbérophones. Les travaux lexicographiques, le plus souvent, des glossaires et des lexiques, se trouvent annexés aux cours de grammaire ou bien à la fin de publications portant sur des domaines particuliers.

I.2.3.1- Boulifa et le glossaire kabyle-français

Ce glossaire se trouve annexé à la *Méthode de langue kabyle, Cours de Deuxième Année* publiée en 1913 chez Jourdan à Alger.

L'auteur précise dans la préface que le produit est destiné « [...] aux touristes, aux fonctionnaires, aux commerçants algériens qui sont journallement en relation avec les kabyles du Djurdjura » (p.XVIII).

Les données du glossaire proviennent d'un corpus fermé, les textes kabyles dans l'ouvrage (p.367-540), mais nous constatons que les mots y figurant le dépassent largement. En effet, d'autres unités issues de diverses formations et dérivations y sont

intégrées et augmentent ainsi sa nomenclature. L'auteur lui-même a tenu à le signaler dans la préface :

« Notre glossaire n'est pas seulement une nomenclature de mots tirés de nos textes, mais une petite étude abrégée sur la formation et la dérivation de certains substantifs (noms d'action, adjectifs verbaux ou noms d'agent) et des verbes dérivés (formes d'habitude, formes factitives, formes réciproques et formes passives) » (p.XVIII).

On trouve ses unités-entrées classées par ordre alphabétique en caractères gras, celles que l'auteur considère d'origine berbère se voient sous le symbole mathématique : √ , par contre les entrées supposées d'origine arabe se trouvent transcrites en caractères arabes.

Après avoir donné le genre et le nombre de l'entrée, Boulifa livre la traduction en français par des équivalences de mots, et parfois par de courtes paraphrases pour enfin terminer avec des exemples d'emploi.

Même si l'auteur est beaucoup plus précis que ses contemporains dans l'analyse sémantique, il se trouve que lui aussi s'est trompé sur l'origine de certains mots : *Asoulef* « convenance, nécessité » (p.398) et *Az'aouali* (p.399) « pauvre, malheureux », bien qu'ils soient attestés en arabe dialectal, leur rattachement à l'arabe littéraire n'est pas justifié. On le trouve aussi regrouper des mots berbères très éloignés sémantiquement, ex.: sous *Azagour* « dos », on trouve aussi *Azger* « beuf » et *Ezger* « traverser » (p.399) ; sous *Az'aouali*, on trouve aussi *Mazal* « pas encore » (*Idem*).

Boulifa avec son expérience dans l'enseignement du kabyle et sa parfaite maîtrise de sa langue maternelle a quelque peu innové dans la démarche, mais ce glossaire était beaucoup plus utile aux non kabylophones de l'époque qu'à un autre public familiarisé avec le sens des mots qui y sont retenus.

I.2.3.2- Emile Laoust et les *Mots et Choses Berbères*

Le travail de Laoust s'inspire de la théorie des « *Wörter und Sachen* » (les mots et les choses en français) née vers la fin du XIX siècle en Allemagne. Pour plus d'informations sur cette théorie, (voir Haddadou, 1985 : 25).

L'ouvrage en question n'est pas proprement un dictionnaire puisqu' il s'agit d'une recherche lexicologique, mais dans la mesure où il fournit des informations assez fines autour d'un certain nombre de champs lexico-sémantiques, il peut être exploité en tant que production lexicographique.

Les dialectes concernés par les enquêtes de Laoust sont marocains : le chleuh et le tamazight essentiellement. Les mots recensés relèvent de vocabulaires traditionnels : objets usuels, institutions religieuses, magie, croyance, etc.

Exemples :

<u>Nourriture</u> - <i>tameššut</i> , nourriture, aliments - <i>tiremt</i> , <i>tiram</i> , repas - <i>asniger</i> , le goûter	(p.75)	<u>Ustensiles</u> - <i>afilāl</i> , jarre - <i>agdur</i> , cruche - <i>ahėllab</i> , pot à eau	(p.36)
---	--------	---	--------

Selon Haddadou, (sur la base du rapport de motivation qui existe entre les mots et les choses et qui constitue le principe de base sur lequel repose la doctrine de la théorie « les Mots et les Choses », l'auteur conteste beaucoup d'emprunts au latin et à l'arabe.). Entre autres exemples relevés par Haddadou : (*tafukt* « soleil » la rattache à la racine berbère **F**, mais pas au latin *focus* ; *acetta* « tissus », ne viendrait pas de l'arabe *catt* « bord », mais du berbère *ezǧ*). (p.26).

Cet ouvrage, qui fournit un corpus des très riches sur le vocabulaire traditionnel marocain, n'est aujourd'hui utile que pour un public spécialisé dans le domaine de la lexicologie.

I.2.3.3- Le Vocabulaire Médical français-kabyle

Sans trop nous étaler, nous tenons à signaler que ce vocabulaire publié en 1933 à Bordeaux est réalisé par un collectif, la Commission d'Etudes de l'Hôpital Franco-Musulman dont Octave Depont est le Rédacteur-Rapporteur. Il est destiné aux élèves de l'Ecole Départementale des Infirmières de la Seine. Il contient 166 pages, où on y trouve, en plus de la terminologie médicale, des éléments de grammaire, des dialogues et divers textes.

Les sources linguistiques du kabyle ne sont pas clairement localisées, néanmoins des références à des ouvrages sont citées en notes de bas de page de la préface : *Grammaire kabyle* d'Ahmed Ben Khouas (1881), *Cours de langue kabyle* de Belkacem Ben Sedira (1887), le *Dictionnaire kabyle-français* de Huyghe (1901), etc. (p. XI)

Les termes médicaux sont rangés par thème : santé, maladie, corps humain, etc. Ceux du français représentent les entrées auxquelles sont donnés des équivalents en kabyle.

Exemples :

Médecin, *t'ebib*, pl. *t'ebibath*
Pharmacie, *thah'anouts n eddoua*. (p.107)

Corps, *ldjetsa*, pl. *ldjetsath*
Chair, *aksoum*, pl. *ikousman*. (p.108)

Intestin, grêle, *az'z'erem*, pl. *iz'z'ereman*; gros, *aja'boub*, pl. *ija'bouben* (p.112)

I.2.3.4- Germaine Chantréaux et son lexique sur le métier à tisser

Ce lexique, revu par André Basset et tiré d'une étude publiée par Germaine Chantréaux en 1942 dans la *Revue africaine* t. LXXXV, 1941, est intitulé *Le tissage sur métier de haute lisse à Ait Hichem et dans le Haut-Sebaou* (Kabylie). Les 280 mots qu'il contient se réfèrent tous au domaine du tissage traditionnel et aux travaux de la laine.

Les données viennent en majorité des Ait Hichem comme le titre l'indique, toutefois des informatrices sont consultées dans le Haut-Sebaou, il s'agit des deux régions des Ait Ghobri et des Ait Idjeur.¹

Le produit se présente en trois colonnes, séparées par des blancs, de la manière suivante :

- la première donne le radical consonantique,
- la deuxième cite le terme à définir,
- la troisième livre la définition.

Pour plus de clarté nous reprendrons deux exemples de la page 269 de ce lexique,

1)	<i>d</i>	<i>tiddi</i> – pl. <i>tiddiwin</i> : partie du tissage non encore enroulée sur l'ensoupleau.
2)	<i>dm</i>	<i>adəmdamī</i> : Huy. P.124 : « être d'une couleur foncée, tenir le milieu entre deux couleurs franches. » <i>tadut tadəmdāmit</i> : laine naturellement brune (95).

Comme nous constatons, Chantréaux se trouve dans la contrainte de procéder par des phrases et des exemples d'emploi concernant les explications, car la terminologie du métier à tisser traditionnel kabyle est souvent lacunaire en langue française. Pour l'usage de certaines définitions, elle fait aussi référence à des dictionnaires, *le kabyle-français* de Huyghe pour le kabyle et le pratique *arabe-français* de Beaussier pour l'arabe.

Les références de l'auteur aux tribus dont est puisée l'enquête sont systématiques. Les pages de la *Revue Africaine* où le mot est traité sont aussi données entre parenthèses.

¹ Ait Ghobri, tribu kabyle dont le découpage ancestral regroupe les actuelles communes de Azazga, Ifigha et une partie de celle de Yakourène. Ait Idjeur regroupe les actuelles communes de Bouzeguène et de Idjeur à 20 Km d'Azazga.

Comme nous l'avons signalé plus haut, des améliorations quant aux méthodes de la première période sont à signaler : les auteurs ont évité l'amalgame entre les dialectes, de nouvelles méthodes de classement ont vu le jour, le système de transcription a beaucoup évolué dans le sens où certains auteurs ont pris conscience de la structure morpho-phonologique de la langue...

I.3- Troisième période : 1951 à nos jours

Pour cette étape qui coïncide avec la période post-coloniale¹, où la majorité des pays berbérophones ont recouvré leur indépendance, les concepteurs n'étaient pas seulement des amateurs, des universitaires étaient aussi de la partie, ce qui nous amène à dire qu'une approche scientifique de la pratique est bel et bien entamée. Nous y reviendrons avec plus de détails concernant les caractéristiques. A présent nous nous contenterons de la présentation de certains produits ayant marqué cette étape.

I.3.1- Cortade, Mammeri et le *lexique français-touareg*

Parmi les productions lexicographiques jusque-là abordées, le dictionnaire touareg-français en quatre tomes de Ch. de Foucauld est sans doute le plus important de par plusieurs paramètres déjà cités. Nous avons aussi signalé que la consultation de cet instrument lexicographique est laborieuse notamment pour un usager profane.

Justement, dans le but d'amoindrir cette difficulté et de permettre une consultation plus aisée pour les usagers que Cortade et Mammeri ont réalisé en 1967 le *lexique touareg-français* qui s'avère un index inverse à celui de Foucauld.

Voyons à titre d'exemple ces articles :

¹ Le qualificatif « post-coloniale » est de Bounfour (1995 : 2303).

- 1) Arracher, *elbi*-32- (III.990).
 _____ *estef*-26- (IV.1868).
 _____ *enteh*-26- (III.1442).
 _____ *ekkes*-27- (II.902).
 _____ à demi, *zehhzlebbet*-133-(II.902). (p.36)
- 2) Cinq, *semmous*, f. *semmouset* -(IV.1837). (p.102)
- 3) Déboucher, *ar*-17- (IV.1551). (p.139)

Comme c'est clairement illustré, l'entrée française est suivie de son ou ses équivalent(s) en berbère avec des renvois aux différents articles, tomes et pages où ils se trouvent dans le dictionnaire touareg-français de Foucauld.

Mais ce classement inverse, où ce sont les mots français qui sont pris comme entrées, ne favorise pas l'apparition des unités dépourvues d'équivalents berbères. Aussi la substitution de la définition par l'équivalence efface-t-elles entièrement les développements encyclopédiques qui sont contenus dans l'ouvrage de départ.

Ainsi les usagers du *Dictionnaire touareg-français* de Ch. de Foucauld, s'ils seront aidés par ce lexique français-touareg dans leur entreprise de repérage d'un certain nombre d'unités et de quelques articles, ils seront confrontés à des lacunes dans la mesure où ce ne sont pas toutes les unités traitées dans l'ouvrage principal qui trouvent place dans ce complément inverse. Et c'est sans doute pour étendre un peu plus sa macrostructure qu'une réédition est réalisée par l'Inalco¹ en 1985.

¹ Inalco : Institut National des Langues et Civilisations Orientales, dont le siège est à Paris, France.

I.3.2- Les années 1980 et le renouvellement de la pratique

En l'espace d'un peu plus de dix années, entre 1980 et 1991, en plus de plusieurs lexiques, pas moins de sept dictionnaires majeurs portant sur différents dialectes ont été produits.

I.3.2.1- Le *Lexique touareg-français*

Publié en 1980 par Akademisk Forlag à Copenhague et intitulé *Āwgālel təmajəq-təfrənsist, Lexique touareg-français*. L'ouvrage en entier contient, en plus de la préface et de l'introduction, deux parties : le lexique proprement dit de la page 1 à 224 et un complément où sont contenues diverses informations : différentes conjugaisons, certains affixes, etc., de la page 225 à 284.

L'auteur, G. Alojaly, s'est basé dans son enquête linguistique sur les parlers touaregs du Niger, Iwellemeden et Air essentiellement, cette localisation est clairement mentionnée dans l'introduction : « *Ce lexique est en principe bi-dialectal, couvrant la tawəlləmmət de l'est (dial. de l'Azāwagh) et la tayərt (dial. de l'Ayr)* » (p. VII).

S'inspirant largement du dictionnaire de Foucauld, Alojaly a adopté lui aussi le classement par racine. Mais ce qui est remarquable dans sa démarche, c'est qu'il n'a pas opté pour le traitement homonymique des racines, se contente seulement de les citer en haut de page en caractères gras pour ensuite voir se succéder l'ensemble des dérivés qui donnent suite à des articles. (Voir figure 8 : 162).

Pour les définitions des sens, Karl G.-Prasse précise dans la préface que « M. Ghobeid Alojaly a constamment consulté Charles de Foucauld : dict. touareg-français (1951-52) » (p.V), mais sans pour autant le suivre dans ses développements encyclopédiques. Les articles d'Alojaly, hormis quelques exceptions concernant les dérivés grammaticaux, sont en majorité dépourvus d'exemples d'emploi : il se contente de donner des équivalents soit par le procédé de la traduction ou bien par celui de la paraphrase.

Exemples :

tagālānkat = tortillon
aggəm = admirer || agréer (p.53)

bābbu = porter par le dos || porter en califourchon
əbobbar = discussion chaude et menaçante entre deux groupes de personnes || manifestation de violence (p.2)

a = a ykhlāk || depuis qu'il a été créé || est né (toute sa vie) (p.1).

Comme nous voyons cette dernière illustration, l'auteur a usé d'exemples d'emploi pour expliquer la conjonction (*a*).

La transcription retenue, à l'exception du phonème /ā/ bref, « *est celle qui a été adoptée pour le touareg lors du Congrès de Bamako réuni sous les auspices de l'UNESCO en 1966* », est-il mentionné dans la préface (p.VI).

Ce lexique, s'il a l'avantage d'aborder des parlers touaregs autres que celui de l'Ahaggar, n'a pas été accompagné de solutions qui pourraient éventuellement rendre plus aisée sa consultation par des usagers profanes !

I.3.2.2- Dallet et ses deux dictionnaires kabyles

M. Allain, J. Lanfry, P. Reesink, continuateurs de feu J-M. Dallet, ont réalisé à partir des fichiers de leur maître deux dictionnaires portant sur le dialecte kabyle, le premier est kabyle-français, le deuxième est français-kabyle, édités respectivement en 1982 et 1985 chez la Selaf à Paris.

Le premier, le kabyle-français, est l'objet même de notre étude, il sera étudié dans la deuxième partie, inutile donc de l'aborder ici. Quant au deuxième, le français-kabyle, c'est le complément inverse de son aîné *Dallet I*. Les unités de traitement sont donc françaises rangées selon l'ordre alphabétique, tout comme dans un dictionnaire français monolingue.

Comparée au *Dallet I*, la macrostructure de ce complément est faible, une restriction est appliquée dans le choix des entrées françaises, imposée sans aucun doute par le sens adopté, français-kabyle, qui ne laisse apparaître que les unités ayant des équivalents ou des synonymes en kabyle. J. Lanfry, un des concepteurs du dictionnaire et rédacteur de l'introduction, a d'ailleurs tenu à signaler cette lacune :

« Le lecteur doit être averti qu'un nombre assez considérable de noms kabyles cités en *Dallet I* n'ont pas place dans *Dallet II* [...] Pourquoi ne pas les avoir cités ? Parce qu'il était difficile de le faire : il n'est pas facile, bien souvent, de trouver leurs équivalents en français ». (P.XI).

Les définitions du *Dallet II* sont des reprises de synonymes et d'équivalents kabyles du *Dallet I*, avec bien sûr des renvois aux racines et aux pages de ce dernier. Voyons à titre illustratif cet article :

Joueur, <i>bu tiddas</i> DS 160. <i>imleεεeb</i> LΣB 473. // - d'argent : <i>aq^wmarji</i> QMR 666.	(p.138)
--	---------

Il est donc clair que cet ouvrage est beaucoup plus à considérer comme un outil pour se servir du *Dallet I* qu'un dictionnaire bilingue français-kabyle proprement dit.

I.3.2.3- Delheure et ses deux dictionnaires pour le mozabite et le ouargli

Jean Delheure a marqué les études berbères par ses nombreux travaux portant essentiellement sur les dialectes mozabite et ouargli. Il a réalisé entre autres : *Faits et dire du Mzab et textes mozabites-français* en 1986 ; *Etude sur la langue mozabite* en 1986 et 1989 ; *Systèmes verbaux ouargli-mozabite* aussi en 1989 ; *Contes et légendes de Ouargla* ; etc. On le trouve aussi dans le domaine de la lexicographie à travers la réalisation de deux importants dictionnaires.

Le corpus linguistique du premier, intitulé *Ağraw n yiwalen tumzabt t-tefransist*, *Dictionnaire mozabite-français* et édité en 1985 chez la Selaï à Paris, est tiré des textes de l'ouvrage *Faits et dire du Mzab* avant même sa publication. Ainsi l'auteur avertit

dans sa préface que son dictionnaire est incomplet et ne représente pas tout le parler du Mزاب : « Il ne contient pas tous les mots du parler, mais seulement ceux que nous avons pu recueillir » (p.XVI).

Delheure, tout comme Foucauld et les continuateurs de Dallet, procède par racines dans son classement, les items sont donc l'ensemble des dérivés qui découlent des racines recensées, ce qui constitue, comme nous l'avons signalé chez Foucauld (voir dans : 1.2.2-), des difficultés dans l'entreprise de consultation.

Les articles qui constituent le programme d'information sont un peu brefs, mais l'information donnée est claire et précise.

Voyons ces deux exemples :

BDR

lbadrət

◇partie ornée, brodée du burnous devant la poitrine.

(p.5)

KSL

Kəssəl, (ar)

Yətəkəssel ; *-akəssəl* (u) □s'allonger, s'étendre ;

allonger, étendre, étirer ◇*ikəssəl aghl-əs*, *yəttef əlmusi*, il « étendit le bras et seint le couteau.

(p.98)

Contrairement à l'article précédent, nous remarquons que dans celui-ci l'auteur donne, en plus de l'équivalence, d'autres éléments d'informations concernant le dérivé en question : des exemples qui permettent de le situer dans le discours, des mentions concernant les emprunts, des informations morpho-syntaxiques (l'état d'annexion)

(Voir figure 9 : 163, pour plus de détails).

Dans le deuxième produit lexicographique, *Agerraw n iwalen teggargrent-tarumit*, *Dictionnaire ouargli-français* édité aussi par la même édition, la Selaf à Paris en 1987,

l'auteur suit la même démarche que celle adoptée dans son premier produit pour le mozabite.

Les sources linguistiques de l'ouvrage proviennent des différentes enquêtes que l'auteur avait menées à travers le territoire de Ouargla avec presque toutes les couches qui la représente. « Nous avons, en effet, été en contact permanent, pendant plus de dix ans ininterrompus, avec toutes les couches de la population tant berbérophone qu'arabophone du pays.» (p.2).

Ce dictionnaire, même s'il ne prétend pas recenser tout le lexique du dialecte de Ouargla, sa nomenclature est un peu élevée, l'auteur le laisse entendre en avant-propos en affirmant que son ouvrage est « abondant et suffisant pour permettre une bonne connaissance » (de ce dialecte). (p.1). En tout cas c'est une affirmation qui est observable, la nomenclature de l'ouvrage est beaucoup plus représentative du lexique de ce dialecte, du moins comparativement à celle du mozabite-français.

Le programme d'information est plus étudié dans cet ouvrage. Les acceptions par le procédé de l'équivalence et de la paraphrase sont claires et précises, des exemples d'emploi mettant en évidence l'entrée en question sont donnés, des comparaisons au touareg et au kabyle sont systématiquement signalées. (Voir figure 10 : 164).

Notons qu'un index inverse français-ouargli est ajouté de la page 443 à 493. L'objectif visé est sans doute la facilité de la consultation de la partie ouargli-français, et cela en permettant le repérage rapide des unités recherchées. Ainsi Delheure sait au préalable que l'exploitation de l'ouvrage principal n'est pas une tâche aisée pour les non avertis, d'où la confection de ce supplément inverse.

I.3.2.4- Chafik et le *Lexique arabo-berbère*

En 1990, Mohammed Chafik, un intellectuel marocain connu pour ses nombreux travaux concernant le berbère, a réalisé un dictionnaire arabo-berbère, édité par l'Académie Royale du Maroc et intitulé *al-mueğem al-εarabī al-amazīyī*.

S'inspirant des données de la linguistique arabe, l'auteur a tiré son corpus de plusieurs dialectes berbères (le chleuh, le tamazight du Moyen Atlas et le touareg) ainsi qu'un certain nombre de néologismes.

A propos du choix des données linguistiques, l'auteur annonce dans la préface qu' (il était beaucoup plus question du fond de la langue que des particularités des dialectes)¹, « *inna-hu εuniya bi ġawhari l-luyat aktar mimma εuniya bi xususiyat al-lahağat* » (p.8).

Ce procédé d'inclure plusieurs dialectes dans un même dictionnaire constitue en soi une richesse, mais dans la mesure où il n'est pas accompagné de mentions à chacun de ces dialectes ainsi qu'aux néologismes adoptés, il pourra dérouter le lecteur en lui faisant croire qu'il s'agit d'une langue commune. Ce qui n'est pas bien sûr évident.

L'unité lexicographique de base est la racine, souvent trilitère. Les items sujets à des définitions sont les dérivés qui découlent des différentes racines, obéissant dans leur classement à l'ordre des dérivations arabes.

Pour ce qui est de l'analyse sémantique, la synonymie substitue à la définition proprement dite. Des renseignements grammaticaux sont régulièrement donnés : genre, nombre, forme verbale, etc.

Notons que la transcription adoptée par l'auteur est en caractères arabes vocalisés. Et pour une illustration plus complète concernant ce dictionnaire (voir figure 11 : 165).

I.3.2.5- Taifi et le *Dictionnaire tamazight-français*

¹ Ce passage traduit est de A. BOUNFOUR (1993 : 4).

Avant 1991, année où paraissait l'ouvrage de Taifi, les parlers du Maroc central ne disposaient pas encore de dictionnaires fiables. Les deux références antérieures de Cid kaoui (1907) et de Mercier (1937) consacrées pour le tamazight s'avèrent incomplètes et peu fiables, (voir Taifi, 1991). Le dictionnaire de Taifi comble donc un vide immense dans le domaine de la lexicographie concernant le dialecte Tamazight.

Les sources linguistiques du produit proviennent, en plus des dépouillements de certains lexiques et glossaires, de neuf parlers : Ayt Ayyache, Ayt Hadidou, Ayt Seghrouchene, Ayt Izdeg, Ayt Myil, Ayt Ndhir, Ayt Sadden, Iziyan et Zemmours. D'autres parlers comme celui des Ayt atta n'ont pas été pris en considération vu le manque de références les concernant, avertit l'auteur dans la préface (p.II).

Concernant le classement dans la macrostructure, l'auteur a suivi ses prédécesseurs en optant pour le classement par racines. Les items concernés par le programme d'information sont les dérivés de ces mêmes racines.

La traduction constitue la base de l'analyse sémantique. Des exemples simples et clairs apportent les précisions nécessaires aux divers emplois des items. Des informations grammaticales ainsi que des références aux différents parlers pris en compte sont données d'une manière systématique.

Observons cet article à titre d'exemple :

<p>GD</p> <p>_____ <i>agdid</i>, <i>Izd</i> / <i>azdid</i> (les autres parlers).</p> <p><i>igdad</i> / <i>izdad</i> = oiseau, volatile.</p> <p><i>azdid n ihewwan</i> (oiseau des voleurs), sorte de oiseau rapace nocturne dont le cri est réputé déceler la présence des voleurs.</p> <p>_____ <i>tagditt</i> / <i>tazditt</i></p> <p><i>tigdad</i>, <i>tizdad</i> = fem. du précéd.</p>

(P.148)

L'ensemble des articles du dictionnaire est en général comparable à celui donné en exemple. Des comparaisons au

kabyle et à l'arabe dialectal du Maroc sont à signaler, ce qui donne une matière toute prête aux chercheurs dans le domaine des études dialectologiques.

L'ouvrage de Taifi est une œuvre importante dans le domaine de la lexicographie berbère ; il est comparable aux dictionnaires de Dallet et de Delheure, mais l'inconvénient réside dans la difficulté de son exploitation par un large public.

I.3.2.6- L'initiative de Haddachi

L'initiative de Ahmed Haddachi, un auteur marocain, consiste en un dictionnaire monolingue berbère-berbère (dialecte rifain) réalisé en 2000 chez Salé au Maroc. C'est la première réalisation du genre en lexicographie berbère.

Les sources linguistiques concernent le dialecte rifain, plus précisément les parlers de la confédération des Ait-Yafelman et plus particulièrement celui des Ait-Merghad.

La macrostructure de l'ouvrage riche de plus de 4000 unités suit un classement alphabétique des lexies. Avec cette option, qui est sans doute motivée par des impératifs de facilité dans le travail de consultation, l'auteur rompt avec la tradition du classement par racines instaurée en lexicographie berbère depuis 1951, date de la parution du dictionnaire de Charles de Foucauld.

Pour ce qui est du programme d'information, la structure de l'article est globalement la suivante :

- la définition en premier en usant d'un métalangage berbère,
- l'exemple d'emploi en deuxième,
- puis le pluriel de l'unité en troisième position,
- pour enfin terminer avec l'équivalent en français.

(Voir une page de ce dictionnaire, figure 12 : 166).

La procédure adoptée ressemble globalement à celles des dictionnaires monolingues des autres langues (notamment celle du français). Quant à la difficulté relative à

l'absence d'instruments métalinguistiques en berbère, l'auteur a su la contourner par la multiplication d'exemples d'emploi.

Concernant le système de transcription adopté, même si Haddachi adopte une transcription à base latine, il se démarque sensiblement des usages connus dans le domaine berbère.

Ex. :

- les phonèmes emphatiques /ǧ/, /ɣ/, /ʃ/, /ʧ/, /z/ sont repris par leur correspondants simples suivis d'un (ë) : /dë/, /rë/, /së/, /të/, /zë/
- même démarche pour la pharyngale sourde /ħ/ qui est notée /hë/
- l'uvulaire /ɣ/ sonore est notée /gh/...

En somme, l'ouvrage de Haddachi, quand bien même a-t-il sacrifié à la traduction en français, il ne constitue pas moins, avec sa proposition d'un métalangage berbère, une contribution très intéressante au domaine de la lexicographie berbère, comme le souligne à juste titre M. Ameer :

« [...] son atout majeur réside dans le fait que c'est un dictionnaire unilingue (le premier à notre connaissance) en ce sens que le métalangage employé est amazighe. » Et concernant son objectif il poursuit : "[...] si l'on juge en fonction de l'objectif annoncé (contribuer à la sauvegarde de la langue) et du public visé (les Imazighens sans restriction), l'ouvrage aura accompli honnêtement sa mission. » » (2003 : s.p).

I.3.3- Les lexiques techniques

Cette étape de la lexicographie berbère a vu aussi la parution de plusieurs lexiques portant sur des domaines particuliers : mathématiques, informatique éducation, etc. Les auteurs n'étant pas exclusivement des universitaires, amateurs, militants de la mouvance culturelle berbère et animateurs des associations culturelles berbères étaient aussi impliqués dans la production.

Nos développements concernant l'*Amawal*, le *Lexique de mathématiques*, le *Vocabulaire de l'éducation* de Boudris s'inspirent largement de Achab (1994). Pour

plus d'informations et de détails concernant ces produits, voir sa Thèse de Doctorat, notamment les pages (95-165)

I.3.3.1- *Amawal n tmaziɣt tatrart (lexique de berbère moderne)*

Ce lexique qui ne renferme que des termes néologiques a connu deux éditions : L'une en 1980 à Paris par l'Association *Imedyazen*, l'autre en 1990, réédition intégrale de la première, par l'Association culturelle *Azar de Bgayet* (Bejaia, Algérie). Les conditions sociopolitiques des années 1980 ont fait que le produit paraît sans nom d'auteur.

A vrai dire, l'*Amawal* est le résultat d'un travail d'un groupe de chercheurs constitué autour de Mouloud Mammeri. D'après Achab (1994 : 97), il s'agissait de M.M : Ammar Zentar, Amar Yahiaoui et Mustapha Ben Khemmou.

Les auteurs du produit n'ont pas mentionné l'origine dialectale des néologismes, cependant, selon les termes même de la préface, les auteurs ont affiché un intérêt particulier aux dialectes du sud, le touareg en particulier. « *Statistiquement le parler qui a plus servi est le touareg, à la fois plus complet et plus pur que les autres* » (p.5). Les statistiques que Achab nous livre (1999 : 105-106), concernant l'origine dialectale des termes contenus dans l'ouvrage, confirment sans ambiguïté ce penchant des auteurs au dialecte touareg :

- total des néologismes :1941
- touareg :65%
- pan-berbère :13%
- kabyle :10 %
- chleuh :10 %
- autres :02 % (mozabite, gourari, chaoui, ghadamsi, chenoui et emprunts externes : « arabes et français »).

L'*Amawal* contient deux parties : berbère-français (p. 8-65) et français-berbère (p. 66-131). Dans les deux sens c'est l'ordre alphabétique des entrées-mot qui est retenu. Elles renvoient toutes à des réalités modernes et/ou abstraites.

Exemples :

Partie berbère-français

ANMARAG (i- en) inmurag	Coopérateur
ANURZEM (inurzam)	Congé (p.24)
TAMERRIT (timerriyin)	Tourisme
TAMSAFGA (timsafgiwin)	Aviation (p.54)

Partie français-berbère

Aérodrome	ANAFAG (inufag, inafagen) (p.68)
Ambassade	TAMAHILT (timuhal) (p.69)

Comme nous le voyons, les auteurs distinguent les unités berbères de celles du français par leur transcription en caractères majuscules.

Pour ce qui est de l'analyse sémantique, nous constatons qu'il n'y a point de définition, juste des correspondances de termes en français et en berbère. Quelques indications morphosyntaxiques, qui ne sont pas toujours systématiques, sont données : pluriels des noms, noms d'action, thèmes verbaux entre autres.

Un certain nombre d'insuffisances et de lacunes sont contenues dans l'*Amawal*, Achab en fera part dans *Etudes et Documents berbères N° 8*, (p.97-111) : erreurs de frappe et de pagination, non correspondance entre les lexiques berbère-français et français-berbère, des mots figurant dans l'une des parties mais pas dans l'autre, ainsi que des remarques concernant des questions méthodologiques.

Malgré ses insuffisances et ses lacunes, l'*Amawal* demeure, en l'absence d'autres outils plus fiables, la référence incontournable dans le domaine de la néologie : Journalistes, animateurs d'émissions radiophoniques et télévisées, romanciers et poètes modernes y recourent souvent.

1.3.3.2- Lexique français-berbère de mathématiques

Ce lexique, qui contient exclusivement des termes de spécialité du domaine des mathématiques, est l'œuvre de trois enseignants de cette discipline : Ramdane Achab, Hend Sadi, et Mouhand Laihem, avec la collaboration aux travaux de démarrage de M.M. Mouloud Mammeri et Salem Chaker.

Le produit intitulé *lexique français-berbère de mathématiques* est publié en 1984 dans la *Revue Tafsut*¹ dans sa *série scientifique et pédagogique*. Les références qui ont servi d'appui à l'élaboration du produit, sont citées en bibliographie, des exercices avec solutions sont aussi intégrés à la fin de l'ouvrage.

L'origine dialectale des néologismes n'est pas mentionnée dans le Lexique. Cependant les pourcentages avancés par Achab (1994 : 146) peuvent nous donner quelques indications :

- kabyle :.....	25 %
- pan-berbère :.....	23 %
- touareg :.....	23 %
- chleuh :.....	20 %
- emprunts externes (arabes, français) :..	4,6 %
- autres :.....	4,4 %

A travers ces statistiques, nous constatons que les auteurs n'ont pas fait le choix exclusif d'un dialecte comme les auteurs de l'*Amawal*. Les dialectes retenus se rapprochent dans les pourcentages donnés, ils se situent (entre 20 % et 25 %).

Chaque page du lexique proprement dit se présente en deux colonnes séparées par un blanc. A gauche, les termes français qui servent d'entrées se succèdent selon l'ordre alphabétique. De l'autre côté, à droite, on trouve les équivalents berbères correspondants. Par souci de précision et pour, sans doute, éviter l'ambiguïté synonymique, les auteurs se servent le plus souvent de sous entrées.

¹ Revue non officielle paraissant à Tizi-Ouzou sous l'égide du Mouvement Culturel Berbère (M.C.B).

Exemples :

ACCROITRE	SNERNI ; SGEM	
ADHERER	NTED ; LTEF	(p.2)

ALGEBRE	ALJIBR	
-algèbre de Boole	-aljibr n Bûl	
-algèbre linéaire	-aljibr imzireg	(p.3)

Le procédé suivi par les auteurs dans la création lexicale repose essentiellement sur :

- la néologie sémantique, qui sert à donner aux termes ordinaires le sens de la discipline des mathématiques : *agraw* « assemblée, groupe ‘sens ordinaire’, groupe ‘sens mathématique’ »

- la dérivation sous ses différentes formes, à l’exemple de l’ (Actif-Transitif) : *sider* « abaisser » de *ader* « descendre » + *s* « préfixe »

- la composition : *akerdis* « triangle » de *kerç* ou *kraç* « trois » et *idis* « côtés ».

- les expressions syntagmatiques : *efk tayara* « caractériser » de *efk* « donner » et *tayara* « manière, caractère »

- l’emprunt externe : *bdu* « commencer », *beddel* « changer », *axwarzim* « algorithmes », etc. (emprunts arabes) ; *atlas* « atlas », *santilitr* « centilitre », *iktumitr* « hectomètre », etc. (emprunts français). (Voir Achab, 1994 : 135-145)

Le *lexique français-berbère de mathématiques* est l’unique produit rendu public dans le domaine des mathématiques, du moins en Algérie. Les enseignants du berbère depuis 1995¹ y recourent souvent. Mais, à prendre un certain nombre d’insuffisances, relevées par l’un de ses auteurs, Achab en l’occurrence, ce lexique n’a probablement pas atteint l’objectif qui lui est assigné et qui consiste en la couverture des « *besoins en terminologie mathématique des niveaux primaire, secondaire et supérieur (quatre années universitaires)* ». Cependant, vu le manque d’outils de référence dans la discipline des maths, la réédition de ce lexique avec la prise en compte de ses lacunes et ses insuffisances serait salutaire et louable à plus d’un titre.

(Pour des détails précis concernant les insuffisances de ce lexique, voir Achab, 1994, les pages 147-150 notamment).

¹ Année de l’introduction du berbère dans le système éducatif algérien.

I.3.3.3- Vocabulaire de l'éducation

Il s'agit d'un produit néologique relatif au vocabulaire de l'éducation produit par Belaid Boudris en 1993 au Maroc. C'est un produit de 123 pages avec un seul sens : français-berbère, préfacé de M. Chafik.

Même si une bibliographie des différents ouvrages consultés est incluse en fin d'ouvrage, l'auteur ne donne pas l'origine des néologismes, autant en ce qui concerne ceux repris dans les différents produits déjà publiés que ceux ayant été créés. Achab dans une étude de ce *vocabulaire* (1994 :151-152) nous donne quelques chiffres indicatifs à ce propos :

- 3240 : est le total des termes néologiques dans l'ouvrage
- plus de 850 sont relevés dans l'*Amawal*
- 170 dans le *lexique de mathématiques*
- certains proviennent du lexique d'informatique de Saad-Bouzefran avant sa publication¹.

Se baser sur des matériaux déjà publiés pour entreprendre une réalisation nouvelle est une entreprise courante et indispensable dans le domaine de la lexicographie, elle permet de donner naissance à des ouvrages améliorés et mieux travaillés. Mais dans la mesure où cette documentation antérieure n'est pas soumise à la critique, elle pourrait engendrer la reconduction des mêmes erreurs déjà contenues dans les ouvrages sources.

La matière de ce vocabulaire se présente en deux colonnes comme dans les produits déjà examinés : le terme français comme entrée, suivi de son équivalent en berbère.

Quant à la transcription, c'est celle en caractères latins qui est adoptée, avec cependant quelques différences près avec les produits néologiques cités concernant la réalisation de certaines lettres : |γ| et |ε| dans l'*Amawal* et le *Lexique de mathématiques* sont respectivement notées par |gh| et |â| dans ce vocabulaire.

¹ Le produit de S. SAAD-BOUZEFRAN étant publié en 1996.

En dehors des problèmes de création et de fixation des composés néologiques, qui de surcroît se retrouvent contenus dans tous les ouvrages néologiques publiés concernant le berbère, la valeur de ce vocabulaire n'est pas à minimiser. A ce titre, des usagers, ceux qui produisent en langue berbère notamment, y recourent, mais les divergences avec les autres produits diffusés et rendus publics plusieurs années avant (treize ans pour ce qui est de la première édition de *l'Amawal*¹ et neuf ans pour celle du *Lexique de mathématiques*) pourraient constituer une difficulté pour les usagers : ils seraient amenés à faire un choix entre des termes présentés différemment dans ces différents ouvrages.

(Pour les divergences du *vocabulaire* avec *l'Amawal* et le *Lexique de mathématiques*, voir Achab, 1994 : 159-165).

I.3.3.4- Lexique d'informatique

L'initiative de ce lexique est venue d'une spécialiste en informatique, Samia Saad-Bouzefran en l'occurrence. Jusqu'en 1994 elle enseignait en Algérie (Université de M. Mammeri de Tizi-Ouzou), puis à l'étranger en France (Le Havre et Paris)

En 1991, à la faveur d'une communication donnée lors d'un colloque, l'auteure a annoncé son projet de publication de ce lexique, et par la même occasion, elle a souhaité la contribution de spécialistes, notamment ceux du domaine de la linguistique berbère.

Son travail intitulé *Amawal n tsenselkimt tafransist-taglizit-tamaziyt (lexique d'informatique français-anglais-berbère)*, publié en 1996 chez l'Harmattan à Paris « contient la quasi-totalité des termes informatiques. » (Bouzefran, 1990 : 84) Les données berbères de l'ouvrage proviennent de plusieurs sources :

- les dictionnaires de différents parlers berbères : chleuh, chaoui, kabyle, mozabite, touareg ;

¹ Si l'on ne prend pas en considération le tirage limité rendu public en 1974 à Alger.

- les lexiques modernes et de spécialités : *Amawal*, *lexique de mathématiques*, *manuel de l'électricien*¹, etc.
- les termes en usage dans l'un des parlers berbères
- termes créés par l'auteure.

L'ensemble de tous ces termes sont en tout cas à prendre comme des néologismes, ils le sont déjà pour ceux pris dans les lexiques modernes et de spécialités, et ils le deviennent par le sens ou par la forme pour ceux des autres sources.

Les entrées en français viennent en premier suivant l'ordre alphabétique, suivies des termes correspondants en anglais entre parenthèses, puis ceux du berbère en troisième position.

Observons ces exemples relevés dans le *Lexique* (p.148).

-**Vitesse** (speed) : **Arured**_{MAT, MWL} (pl. *irurad*, de *rured* : être pressé_{MCF}) || **Aterrub**_{MCF} (vitesse, rapidité_{MCF} pl. *iterruben*, de *treb* : être rapide_{MCF} Rmq. *anatrab* : homme rapide_{MCF}) || *Tazerzert*_{HS} (pl. *tizerzar*)

-**Vitesse de signalisation** (signaling speed) :
Arured n tissuknent (V. signalisation)

-**Vitesse de transfert** (data transmission rate) :
Arured n usiwed_{KBL} (voir transfert)

Nous remarquons que l'auteure utilise le système des rappels et renvois d'une manière systématique, soit pour renvoyer à des termes traités dans l'ouvrage : (V. = voir le mot), soit pour signaler l'origine dialectale dont est issu le néologisme : MCF, *tamaceyt* « touareg » ; KBL, kabyle, MWL, *Amawal*, etc. Quant à ceux créés par l'auteure, elle les signale à l'aide d'une étoile : « *Pour distinguer les mots puisés dans les ouvrages ou dans l'un des parlers amazighs de ceux que j'ai du créer, j'ai fait suivre ces derniers d'une étoile (*) en indiquant les mots qui m'ont servi à les créer.* » (Préface : 2).

¹ Ce produit est de M. CHEMIM, 1995, 2^e ed. revue et augmentée, 2007, (voir Bibliographie).

La publication de ce lexique constitue une nouveauté dans le champ des publications des lexiques spécialisés en berbère, car excepté le *lexique intégré dans le logiciel (Awal Amazigh)* de A. Nait Abdallah (1991)¹ (cité par Bouzefran 1996 : 8), aucun auteur n'a abordé la discipline de l'informatique auparavant, du moins dans son côté lexicographique. L'utilisateur n'a d'autres références que celle de Bouzefran.

Pendant cette troisième période, non seulement la production est abondante, mais elle est aussi diversifiée : on ne s'est pas limité aux ouvrages lexicographiques de la langue générale, des lexiques proposant des néologismes de plusieurs disciplines techniques sont aussi publiés.

Conclusion

Suivant le parcours de la production lexicographique berbère à travers les trois périodes historiques que nous venons de présenter, nous pouvons retenir ce qui suit :

Même si, sur les plans théorique et méthodologique la pratique s'est améliorée d'une période à l'autre jusqu'à prendre une approche scientifique, et que la production est abondante où divers outils se rapportant à plusieurs domaines ont été publiés, des carences sont aussi à prendre en compte.

En effet, jusque-là, à l'exception du dictionnaire de Haddachi (2000) se rapportant au dialecte rifain, aucun outil monolingue n'est réalisé, le métalangage lexicographique berbère n'est pas encore amorcé.

Le large public berbérophone, en dehors de celui des colons et de l'administration coloniale pour ce qui est des anciennes productions, et en dehors de celui des spécialistes pour ce qui est des réalisations contemporaines, n'est pas encore ciblé.

Aussi, un dictionnaire général de la langue berbère tarde toujours à voir le jour.

¹ Ce lexique est, à notre connaissance, non publié.

Ainsi, recenser l'ensemble de la production lexicographique berbère et la soumettre à une analyse critique, comme le propose M. Taifi (1988 : 15), est à même de combler ces différentes lacunes.

CHAPITRE II

LA PRODUCTION LEXICOGRAPHIQUE BERBERE : CARACTERISTIQUES

Introduction

Après avoir présenté quelques produits lexicographiques à travers une esquisse historique, nous allons à présent, en nous basant sur ces produits et en suivant la même répartition en périodes que celle adoptée dans le premier chapitre, dégager les traits caractérisant chacune des trois périodes historiques et, ensuite, tracer les caractéristiques communes et générales de la production lexicographique berbère.

II.1- Les caractéristiques spécifiques de chaque période

II.1.1- Première période : production utilitaire¹

Les auteurs des premiers produits ont éprouvé d'énormes difficultés à accéder à certaines régions berbérophones connues pour leur hostilité historique à tout envahisseur. Nous citerons le cas de René Basset qui, pour les besoins d'une étude concernant les dialectes berbères des Touat et Gourara, était contraint de rencontrer ses informateurs en dehors de leurs territoires géographiques respectifs. Il affirmait en 1887 que non seulement l'accès est difficile dans ces régions, mais dangereux aussi.

Lisons-le dans ce passage :

« [...] Le Gourara et le Touat, cette prolongation naturelle de l'Afrique française du Nord [...] dont l'accès, déjà si difficile à l'époque où M. Soleillet accomplissait son périlleux voyage, est maintenant absolument impossible, comme l'ont montré la tentative de M. Largeau et le récent assassinat du lieutenant Palat » (1887 : 365).

¹ Les qualificatifs : *utilitaire* (dans ce passage), *dialectale* et *scientifique* (dans les passages qui vont suivre) sont de A. BOUNFOUR (voir Encyclopédie berbère XV, 1995 : 2303-2305).

Ces difficultés d'atteindre les lieux d'enquêtes, jointes à d'autres paramètres, théoriques et méthodologiques notamment, avaient des retombées négatives sur la forme et le contenu des produits réalisés pendant cette période.

En voici les traits essentiels :

- les concepteurs des produits lexicographiques, hormis quelques universitaires, n'avaient pas les connaissances suffisantes du berbère pour parvenir à de bonnes réalisations, ils étaient pour la plupart des amateurs : des attachés de l'administration et/ou de l'armée coloniales (Paradis), des missionnaires religieux (Brosselard, Creusat, Olivier entre autres) et même des touristes ou voyageurs tel que F. W. Newman. Ce dernier, en se basant sur des notes de voyage, a réalisé un vocabulaire kabyle-anglais en 1887. Leurs connaissances sommaires du berbère ont conduit certains à prendre des positions fautives et parfois déroutantes pour les usagers.

- à l'exception des travaux de Cid Kaoui qui a réalisé, respectivement en 1894 et 1900, deux dictionnaires concernant le dialecte touareg de l'Ahaggar, les berbérophones n'étaient pas impliqués d'une manière active dans le domaine de la production lexicographique. La pratique était un quasi-monopole des étrangers, les Français notamment.

- les premiers répertoires de mots répondaient essentiellement à des exigences pratiques : (traduire des notions, connaître des parlers, etc.), ils ne s'adressaient pas au public berbérophone, ils étaient plutôt destinés, quand ce ne sont pas leurs produits, aux touristes, commerçants et à l'administration coloniale après son installation (après 1830 pour le cas de l'Algérie). L'Armée et le Gouvernement Général ont d'ailleurs fortement encouragé et aidé, voire initié beaucoup de travaux se rapportant au berbère.¹ Connaître la langue des populations des pays colonisés était l'un des moyens utilisés par le colonisateur afin de faciliter sa domination.

¹ La majorité des produits lexicographiques (ceux concernant les dialectes algériens) produits durant les deux premières périodes, portent tous la mention « Gouvernement Général de l'Algérie » en page de garde. Le Dictionnaire de Ch. Brosselard, pour ne citer que celui-la, a été édité par décision du ministre de la guerre qui avait installé une commission en 1942 aux fins de sa réalisation. (Voir Chap.1, pt. 1.2-).

- les produits étaient bilingues, parfois trilingues, suivant dans leur majorité le sens français-berbère, donnant ainsi naissance à des œuvres de version sans inverse. Les unités qui se limitaient aux mots usuels de la langue se trouvent rangées dans l'ordre alphabétique (entrée-mot), tout comme dans les dictionnaires français monolingues.

- les concepteurs n'avaient pas pris en compte la dialectalisation du berbère, ce qui a conduit à l'amalgame chez certains, à l'exemple de Paradis (1844) qui a amalgamé deux dialectes distincts : le kabyle et le chleuh. La localisation des parlers étudiés n'était pas précise chez d'autres : Brosselard (1844), Newman (1887).

- la transcription adoptée en caractères latins et arabes vocalisés est déroutante, les auteurs n'ont pas considéré la structure morpho-phonologique de la langue.

- il n'y a presque point de définition, l'analyse sémantique se limite le plus souvent à des équivalences de mots : X en français, c'est Y en berbère. Les exemples d'emploi sont rares, certains auteurs y recourent, mais pas d'une manière systématique.

Globalement les publications de cette première période ne pouvaient pas prétendre à des objets de références fiables, elles constituaient des recueils de mots usuels de la langue, conçus par des amateurs instruits et/ou encouragés par l'administration coloniale fraîchement installée. Et ce, dans l'objectif évident d'approcher et de découvrir les populations autochtones.

II.1.2- Deuxième période : production dialectale

La lexicographie produite entre 1901 et 1952 a quelque peu corrigé les erreurs de l'étape précédente, quoique des problèmes de méthode restent posés. Ses traits essentiels sont les suivants :

- les auteurs se sont consacrés à l'étude de dialectes particuliers, ils ont de ce fait évité l'amalgame entre les différents dialectes berbères, mais ils n'ont pas jugé utile de signaler les différentes variantes à l'intérieur des parlers. La localisation des différents

lieux d'enquêtes n'est pas aussi mentionnée : Huyghe dans tous ses dictionnaires réalisés entre 1901 et 1907 n'a fait que nommer les dialectes kabyle et chaoui, sans aucune autre précision sur les régions d'enquête.

- les outils étaient bilingues et à double sens où à une publication donnée, succède une autre en sens inverse : si l'on prend les œuvres de Huyghe, on aura pour le *kabyle-français* (1896/1901) le correspondant *français-kabyle* (1903), pour le *français-chaouia* (1906), le correspondant *chaouia-arabe-kabyle et français* (1907). Notons que le sens *kabyle-français* a été inauguré pour la première fois par cet auteur : Huyghe.

- les nomenclatures sont quelque peu étendues comparativement à celles des publications précédentes, mais leur richesse de surface ne confirme pas celle du fond dans la mesure où les auteurs traitent les différentes variantes ainsi que les divers affixes comme des entrées à part entière.

- mis à part les dictionnaires de Huyghe pour le kabyle et le chaoui et ceux de Foucauld (1918, 1940, 1951/52) pour le touareg, le reste des publications étaient des lexiques ou des glossaires traitant de domaines particuliers : (médecine, métier à tisser, etc.) dont la majorité est annexée à des grammaires (Boulifa, 1913) ou fait suite à des études sur différents domaines (Laoust 1920, Chantreaux 1942).

- la transcription en caractères latins devient plus précise. Les caractères arabes vocalisés ne sont utilisés que pour mentionner les mots supposés des emprunts à l'arabe.

- la structure morpho-phonologique est mieux respectée, les auteurs séparent soigneusement les différentes unités indépendantes.

- le classement par racine commence à prendre de l'intérêt suite à l'exploit de Charles de Foucauld avec son dictionnaire en quatre tomes consacré pour le touareg.

- le côté sémantique est plus étudié : les différents items sont définis, des illustrations par des exemples d'emploi sont données.

- les recueils de textes et les différentes enquêtes ethnographiques réalisés par certains auteurs (Boulifa (1904), Laoust 1920, Destaing 1938 et 1944) constituent une matière toute prête pour les définitions et les exemples.

Cette étape présente donc de nettes améliorations par rapport à la précédente, tant sur le plan de la théorie que sur celui de la pratique proprement dite.

II.1.3- Troisième période : approche scientifique

Pendant cette période allant de 1952 à nos jours, les lexicographes ont profité des acquis de leurs prédécesseurs ainsi que des progrès de la linguistique. Ils ont ainsi amélioré leurs produits de manière à même de prendre une approche scientifique de la pratique. Les traits essentiels qui la caractérisent peuvent être résumés comme suit :

- cette étape qui coïncide avec les indépendances des pays berbérophones voit l'implication active des auteurs nationaux. La production marocaine en témoigne spécifiquement. Nous citerons entre autres les produits de Taifi (1991), Chafik (1993-2000), Oussikoum (1995), Azdoud, (1997), Boumalk et Bounfour (2001), Serhoual (2002), El Mountassir (2003).

- des dialectes jusque-là non abordés ont connu la réalisation de dictionnaires importants : les dialectes touaregs du Niger, le mozabite, le ouargli, le tamazihgt du Moyen Atlas, le chleuh, le tarifit...

- la version dans le sens berbère-français domine les productions majeures : Alojaly (1980), Dallet (1982), Delheure (1985) et (1987), Taifi (1991), etc.

- plusieurs lexiques, néologiques pour la plupart, portant sur des domaines particuliers (informatique, mathématiques, éducation, grammaire...), ont été publiés.

- des dictionnaires d'un autre type voient le jour, tels que le *Dictionnaire des racines berbères, Formes attestées* de K. Nait-Zerrad (1998, 2000 et 2002) ; le *Dictionnaire des prénoms berbères* du même auteur (2005) ; le *Dictionnaire des racines berbères communes* M.-A. Haddadou (2007).

- une approche scientifique de la pratique commence à se dessiner dans certains dictionnaires notamment par :

- des introductions fournissant des orientations concernant l'utilisation des produits.
- la présentation formelle des produits qui est semblable à celle des dictionnaires à tradition lexicographique.
- une bonne typographie des entrées et des articles, présentée avec une rigueur et une clarté dignes des dictionnaires comme le français.
- la richesse des programmes d'information (les articles) où l'on trouve tout ce dont a besoin un usager d'un dictionnaire moderne : état d'annexion, différentes variations morphologiques, significations, synonymes, exemples d'emploi, niveau de langue, etc.
- un bon traitement de la racine où l'ensemble des items qui en découlent sont traités.
- l'adoption d'une transcription phonétique d'une grande précision.

II.2- Les caractéristiques communes de la production lexicographique berbère

La lexicographie berbère qui a parcouru du chemin depuis la publication du dictionnaire de Jean-Michel de Venture de Paradis en 1844 a maintenant son histoire. Prise dans son ensemble, on peut la considérer de plusieurs points de vue.

II.2.1- Une répartition inégale selon les dialectes

De ce point de vue, on trouve d'un côté des dialectes bien étudiés avec une documentation riche et abondante, à l'exemple du kabyle et du touareg et tout récemment des dialectes du Maroc : le tamazight, le chleuh et le tarifit en particulier. D'un autre côté, des dialectes peu étudiés tel que le chaoui, ou pas du tout abordés ou simplement d'une manière marginale à l'exemple des parlers de Djerba (Tunisie), de Siwa (Egypte) et de Ghadamès (Libye).

Nous présenterons dans ce qui suit une répartition de la production lexicographique berbère selon les dialectes. En plus des dates de parution, nous ferons suivre certains produits de quelques informations¹. Cette liste est loin d'être exhaustive, mais elle permettra tout de même d'avoir une vision globale du déséquilibre en matière de production et de répartition.

1- Kabyle²

■1844- VENTURE de PARADIS Jean-Michel de

Grammaire et Dictionnaire abrégés de la langue berbère^{*3}, Paris, Imprimerie Royale, 236 p.

- Pour les détails (voir chapitre1, pt. : I.1.1-)

¹ Ceux dont nous avons pu avoir accès. Pour les autres nous nous contenterons des informations relevés dans les bibliographies d'auteurs (GALAN, 1979 et CHAKER, 1992) notamment.

² Pour le dialecte kabyle, la documentation est abondante et diversifiée. Nous retiendrons, volontairement, celle qui n'est pas largement diffusée ou peu connue.

³ Le signe (*) fait référence à un produit examiné en chapitre1.

- 1844- BROSELARD, Ch.

*Dictionnaire français-berbère**, Paris Imprimerie Royale, 656 p.

- 1887- BASSET, R.

Lexique dans Manuel de langue kabyle (dialecte zouaoua), Paris, 30 p.

- 1953- DALLET, J.-M.

Le verbe kabyle, Lexique partiel du parler des At Menguellat, I. Formes simples, F.D.B, Fort-National (Algérie), 491 p.

Il s'agit d'un Lexique (kabyle-français), partiel, concernant uniquement les verbes du parler des At Mangellat.

- Sources linguistiques : kabyle, At Mangellat.
- Unité de traitement : racine.
- Ordre : alphabétique des racines.
- Définition : équivalence.
- Transcription : caractères latins.

- 1954- OULD MOHAND, A.

Vocabulaire médical français-kabyle, Alger, 193 p.

En plus des notions générales en premier, quatre autres parties s'en suivent : - Vocabulaire usuel, - Vocabulaire médical, - Eléments de pathologie, et – Interrogation des malades.

- Sources : dialecte kabyle.
- Unité de traitement : mot ou syntagme en français.
- Ordre : pas précis.
- Définition : équivalence en kabyle.
- Transcription : caractères latins.

- 1955- GENEVOIS, H.

Ayt-Embarek, notes d'enquête linguistique, F.D.B, N° 49, 83 p.

Un Glossaire kabyle-français est suivi de la page 64 à 82.

- Sources : kabyle des Ayt-Embarek (Kherrata).
- Unité de traitement : racine consonantique.
- Ordre : alphabétique des racines.
- Définition : équivalence de mots.
- Transcription : caractères latins.

■1958- ANDRE, P.

Textes berbères dans le parler des Irjen, Tome II : Glossaire

- Sources : parler des Irjen (Kabylie).
- Unité de traitement : racine consonantique.
- Ordre : alphabétique des racines.
- Définition : équivalence de mots.
- Transcription : caractères latins.

■1962- DALLET, J.-M.

Petite botanique populaire, réédition d'un article paru en 1949, F.D.B, 25 p.

Il s'agit d'un petit recueil de plantes, 90 environ, divisé par thèmes selon l'utilité : pour l'alimentation, pour la boisson, pour les maladies, etc.

- Sources : kabyle des At Manguellat.
- Unités de traitement : noms des plantes.
- Ordre : n'est pas précis : les noms des plantes sont compris à l'intérieur de petits textes explicatifs.
- Définition : informations relatives aux plantes en kabyle avec leur traduction en français.
- Transcription : caractères latins.

■1962- GENEVOIS, H.

L'habitation kabyle, F.D.B, 57 p.

Un vocabulaire de spécialité, relatif à la maison kabyle et à la construction est contenu de la page 21 à 30. On distingue trois parties : 1) verbes, 2) expressions, 3) substantifs.

- Sources : kabyle des At Mangellat.
- Unité de traitement : racine (pour les verbes) et mot kabyle (pour les expressions et les substantifs).
- Ordre : alphabétique.
- Définition : équivalence.
- Transcription : caractères latins.

▪1985- DALLET, J.-M.

*Dictionnaire français-kabyle**, Paris, SELAF, 259 p.

- Inverse du *kabyle-français* (1982).

2-Touareg

▪1893- MASQUERAY, E.

Dictionnaire français-touareg (dialecte des Taitoq), Paris, Leroux, 362 p.

Ce produit est l'assemblage de trois fascicules réalisés pendant trois années différentes : le premier en 1893 contenant 102 pages (11-112 dans le dictionnaire) ; le deuxième en 1894 contenant 112 pages (113-224 dans le dictionnaire) ; le troisième en 1895 et contenant 137 pages (225-362 dans le dictionnaire).

- Sources : dialecte touareg des Taitoq et Kèl-Ahénet.¹
- Unité de traitement : mot français.
- Ordre : alphabétique.
- Définition : équivalents, paraphrases.
- Transcription : double : caractères latins et tifinaghs.

▪1894- CID KAOUÏ, S.

Dictionnaire français-tamahaq, Alger, A. Jourdan, 894 p.

- Sources : touareg de l'Ahaggar : tamahaq.
- Unité de traitement : mot français.
- Ordre : alphabétique.

¹ « Les Taitoq et les Kèl-Ahénet ne forment qu'un seule groupe. Le premier nom sert à distinguer les nobles, le second les serfs » (voir E. MASQUERAY, 1893 : 7)

- Définition : équivalence de mots.
- Transcription : double : caractères latins et tifinaghs.

▪1900- CID KAOUI, S.

Dictionnaire pratique tamahaq-français, Alger, A. Jourdan, 441 p.

- Entrées berbères en tifinagh. Pour le reste, mêmes remarques que le précédent ouvrage.

▪1918- FOUCAULD, C. de

Dictionnaire abrégé touareg-français, Alger, Carbonnel, 652 p.

- Sources : dialecte touareg de l'Ahaggar.
- Unité de traitement : racine consonantique.
- Ordre : alphabétique des racines et dérivationnel des items.
- Définition : traductions et paraphrases.
- Transcription : caractères tifinaghs et latins.

▪1920- FOUCAULD, C. de

Dictionnaire abrégé touareg-français, Alger, Carbonnel, 791 p.

- Même démarche que le précédent.

▪1940- FOUCAULD, C. de

Dictionnaire abrégé touareg-français des noms propres, Paris, Larose, 362 p.

Cet ouvrage contient trois parties : 1) Noms de lieux et de tribus, 2) Noms propres de personnes, 3) Noms propres d'animaux, arbres et épées.

- Sources : touareg de l'Ahaggar.
- Unité de traitement : racine consonantique.
- Ordre : alphabétique des racines.
- Définition : équivalence de mots, paraphrases et commentaires.
- Transcription : caractères tifinaghs et latins.

▪1951/52- FOUCAULD, C. de

*Dictionnaire touareg-français, dialecte de l'Ahaggar ** (4 vol.), Paris, Imprimerie Nationale, 2028 p.

- (Voir le chapitre 1, pt. : I.2.2-) pour les détails.

▪1967- CORTADE, J.-M., MAMMERI, M.

*Lexique français-touareg, dialecte de l'Ahaggar **, Alger/Paris, CRAP/AMG, 511 p.

- (Voir le chapitre 1, pt. : I.3.1-) pour les détails.

▪1980- ALOJALY, Gh.

*Lexique touareg-français / Awgalel Temajeq-Tefransist**, Copenhague, Akademisk Forlag, 284 p.

- (Voir le chapitre 1 pt. : I.3.2.1-) pour plus d'informations et de détails.

▪1985- *Lexique touareg-français*, Deuxième édition (revue et augmentée) de l'ouvrage de CORTADE et MAMMERI, Paris, Inalco, 560 p.

3- Chleuh

▪1907- CID KAOUI, S.

Dictionnaire français-tachelh 'it et français-tamazir 't, Paris, Leroux, 248 p.

- Sources : dialectes chleuh et tamazight.

- Unité de traitement : mot en français.

- Ordre : alphabétique des mots.

- Définition : équivalence de mots.

- Transcription : caractères latins.

▪1907- HUGHE, G.

Dictionnaire français-tacelh 'it et tamazir 't, 248 p.

▪1908- BOULIFA, S.

Textes berbères en dialecte de l'Atlas marocain, Paris, Ernest Leroux.

Dans cet ouvrage on trouve un glossaire berbère-français de 47 pages (333-380)

▪1922- DESTAING, E.

Vocabulaire français-berbère, Paris, Leroux.

Ce vocabulaire tiré à part, fait partie d'une étude d'ensemble sur la Tachlhit du Sous.

- Sources : plusieurs tribus chleuhs (Ait Ougersif, Amanouz, Tfraout, Ammeln, etc).
- Unité de traitement : mot français.
- Ordre : alphabétique.
- Définition : équivalence de mots.
- Transcription : double : caractères latins et arabes pour les supposés emprunts arabes.

▪S.d.- DESTAING, E.

Textes berbères en parlers des chleuhs,

Fait suite à cet ouvrage un glossaire berbère-français (p. 354-410).

- Sources : dialecte chleuh, données des textes de l'ouvrage.
- Unité de traitement : mot berbère.
- Ordre : alphabétique.
- Définition : équivalence de mots.
- Transcription : caractères latins.

▪1920- EMILE, L.

*Mots et choses berbères**, Paris, Challamel, 531 p.

- (Voir chapitre1, en : I.2.3.2-) pour les détails.

▪1934- JOURDAN, A.

Dictionnaire berbère-français (dialecte tašelhait), Rabat, Omnia, 159 p.

- Sources : chleuh.
- Unité : mot berbère.

- Ordre : alphabétique.
- Définition : équivalents en français.
- Transcription : caractères latins.

▪1990- CHAFIK, M.

*Lexique arabo-berbère**, Rabat, Académie Royale du Maroc, 737 p.

- (Voir le chapitre1, pt. : I.3.2.4-) pour plus d'informations.

▪2001- BOUMALK, A. et BOUNFOUR, A.

Vocabulaire usuel du tachelhit (tachelhit-français), Centre Tarik Ibn Ziyad, Imprimerie Najah Al Jadida, 257 p.

▪2003- ELMOUNTASSIR, A.

Dictionnaire des verbes tachelhit-français (berbère du sud du Maroc), l'Harmattan, Paris, 240 p.

- Sources : chleuh.
- Unité de traitement : verbe.
- Ordre : alphabétique des verbes selon leur thème d'aoriste.
- Définition : équivalence, synonymie.
- Transcription : caractères latins.

4- *Tamazight* (Maroc central)

▪1907- CID KAOUÏ, S.

Dictionnaire français-tachelh'it et français-tamazir't, Paris, Leroux, 248 p.

- (Voir plus haut : **Chleuh**).

▪1937- MERCIER, H.

Vocabulaire et textes berbères dans le dialecte des Ait Izdeg, Rabat, Céré, 512 p.

- Sources : tamazight, parler des Ait Izdeg.
- Unité de traitement : mot français.
- Ordre : alphabétique.
- Définition : équivalence de mots.

- Transcription : caractères latins.

▪1991- TAIFI, M.

*Dictionnaire tamazight-français (palers du Maroc central)**, Paris, l'Harmattan/ Awal, 879 p.

- Pour les détails (voir le chapitre1, pt. : I.3.2.5-).

▪1995- OUSSIKOUM, B.

Dictionnaire français-tamazight, Parler des Ait Wirra, 1193 p.

▪1996- AZDOUD, D.

Lexique commun des Ait Haddidou du Haut-Atlas, Maroc central, 836 p.

5- Rifain

▪1914- DESTAING, E.

Dictionnaire français-berbère (dialecte des Beni Snous), Paris, Leroux, 374 p.

Les mentions concernant le dialecte rifain sont ici présentes parmi celles des autres zones berbères (tamazight, Algérie centrale : Beni Iznasen, Chélif, Blida, Beni Menacer...)

▪1917- BIARNAY, S.

Etudes sur les dialectes berbères du Rif, lexique, textes et notes de phonétique, Leroux, 606 p.

▪1932- RESINIO,

Etude sur les dialectes berbères des Beni Iznasen, du Rif et des Sanhaja de Serair, grammaire, textes et lexique, Leroux.

▪1944- IBANEZ, E.

Diccionario español-rifaño, Madrid, Ministerio de asuntos exteriores, 440 p.

[*Dictionnaire espagnol-rifain*]

▪1949- IBANEZ, E.

Diccionario rifaño-español (etimológico), Madrid, Ministerio de asuntos exteriores, 330 p.

[*Dictionnaire étymologique rifain-espagnol*]

▪1959- IBANEZ, E.

Diccionario español-senhaji (dialecto berber de Senhaya de Serair), Madrid, Instituto de estudios africanos.

▪2002- SERHOUAL, M.

Dictionnaire tarifit-français, Thèse de doctorat d'Etat ès lettres, non publiée, Tétouan, Maroc, 746 p.

- Sources : dialecte rifain, le parler des Ayt-Seïd essentiellement.
- Unité de traitement : racine consonantique.
- Ordre : alphabétique des racines.
- Définition : traductions de mots.
- Transcription : caractères latins.

6- Mozabite et Ouargli

▪1970- DALLET, J.-M.

Berbère de l'Oued Mzab, Le verbe, F.D.B., Fort-National (Algérie), 229 p.

Cette étude réalisée en 1947 est accompagnée d'un glossaire des verbes en premier (p.1-137) et de leur classification en deuxième (p.141-180).

- Sources : mozabite.
- Unité de traitement : racine consonantique.
- Ordre : alphabétique des racines.
- Définition : équivalence.
- Transcription : caractères latins.

■1975- DELHEURE, J.

L'hydraulique traditionnelle à Ouargla et au Mزاب, Le Fichier Périodique N° 126, 84 p.

Cette étude est accompagnée d'un lexique de la spécialité de l'hydraulique traditionnelle berbère-français avec des figures.

- Sources : dialectes mozabite et ouargli.
- Unité de traitement : mot berbère.
- Ordre : selon l'ordre d'apparition des mots dans les figures accompagnées.
- Définition : équivalence.
- Transcription : caractères latins.

■1985- DELHEURE, J.

*Dictionnaire mozabite-français / Ağraw n yiwalen tumzabt t-tefransist**, Paris, SELAF, 320 p.

- (Voir chapitre1, pt. : I.3.2.3-)

■1987- DELHEURE, J.

Dictionnaire ouargli-français / Agerraw n iwalen teggargrent-tarumit, Paris, SELAF, 493.

- (Voir chapitre1, pt. : I.3.2.3-)

7- Chaouia

■1886- BASSET, R.

Le chaouia de la province de Constantine

Il s'agit d'une liste de mots de ce parler faisant suite à la série de *notes de lexicographie berbère* de l'auteur paraissant dans le *Journal Asiatique*, nov. et déc.

Après avoir donné l'équivalent du mot en français, l'auteur procède à des comparaisons avec d'autres dialectes berbères : le kabyle, mozabite, ouargli, touareg (taitoq), etc.

- Transcription : caractères latins, arabes et tifinaghs.

- 1898- PERES BLANCS (Mission des)

Mots usuels de la langue chaouia,

Ce lexique classé par thèmes contient 93 pages en deux parties : la première, *français-chaouia* ; la deuxième *français-chaouia et arabe*.

- Sources : chaouia de l'Aurès (Arris)
- Unité : mot français.
- Ordre : alphabétique des mots.
- Définition : équivalence de mots.
- Transcription : caractères latins.

- 1906- HUYGHE, G.

*Dictionnaire français-chaouia Qamus rumi-caui**, Alger, A. Jourdan, 750 p.

- 1907- HUYGHE, G.

*Dictionnaire chaouia-arabe-kabyle et français / Qamus caui-arbi u rumi**, Alger, A. Jourdan, 571 p.

- 1912- JOLY, A.

Le Chaouia des Ouled-Sellem, Alger, A. Jourdan, 88 p.

Cet ouvrage extrait de la Revue Africaine, 4° Trim. 1911 et 1912 est suivi d'un vocabulaire de la page 41 à 87.

- Sources : chaouia, parler des Ouled Sellem.
- Unité de traitement : racine consonantique.
- Ordre : alphabétique des racines selon la succession des lettres de l'alphabet arabe.
- Définition : équivalence de mot en français et sporadiquement en arabe.
- Transcription : caractères latins pour les mots berbères et arabes pour les mots arabes.

8- Autres

Pour le reste des dialectes berbères, notamment les parlers de (Tunisie, Libye, Egypte, Mauritanie), la documentation est très rare, celle réalisée est difficile à repérer :

elle ne constitue pas des ouvrages lexicographiques autonomes, on la trouve souvent intégrée dans des grammaires ou des collections de textes.

Ainsi, nous tenons à signaler que les informations que nous livrons ci-après sont en majorité reprises de Haddadou (2007).

8.1- Tunisie (parler de Djerba)

▪1965- SAADA, L.

Vocabulaire berbère de l'île de Djerba (Gellala) Orbis, Louvain, 14, p. 495-500

8.2- Libye (parlers : *ghadamsi, nefoussi, sokni*)

▪1972- SERRA, L.

Le vocabulaire berbère de la mer.

En plus des parlers du Maroc, ceux de la Tripolitaine sont aussi intégrés.

▪1972- LANFRY, J.

Autres extraits du Glossaire linguistique et ethnographique de Ghadamès, Fort-National (Alger), F.D.B., 55 p.

- Sources : dialecte de Ghadamès.
- Unité de traitement : racine.
- Ordre : alphabétique des racines.
- Définition : équivalence.
- Transcription : caractères latins.

(Elle constitue la source la plus sûre pour le parler) (Voir Haddadou, 2007)

Nous retiendrons concernant les parlers libyens, que les ouvrages de Laoust, sous-cité (1932) et *Mots et choses berbères* (1920), (voir chapitre I), contiennent des éléments de vocabulaire des parlers *ghadamsi, nefoussi* et *sokni*.

8.3- Egypte (parler de Siwa)

- 1880- LEGUIL,

Notes sur le parler berbère de Siwa.

On y trouve quelques éléments de vocabulaire.

- 1890- BASSET, R.

Le dialecte de Syouah, (Bulletin des correspondances africaines,3), Paris, Leroux, VII-18 p.

- 1912- STANLY,

The Swan language and vocabulary

On y trouve 700 mots dans ce vocabulaire.

- 1932- LAOUST, E.

Siwa, 1, son parler, Paris, Leroux, XVII, 317 p.

Un *glossaire berbère-français* et un autre *français-berbère* s'y trouvent respectivement en pages (160-181) et (182-314).

8.3- Mauritanie (parler zénaga)

- 1877-FAIDHERBE, C. L.,

Le zenaga des tribus sénégalaises : Contributions à l'étude de la langue berbère, Paris, Leroux, Réed. : CNRS/ INALCO (1976), 97 p.

Sources multiples

- 1883-88- BASSET, R.

Notes de lexicographie berbère, in Journal Asiatique.

Certaines de ces notes concernent directement les parlers de Djerba, Ghadamès, Siwa.

Après le saut qualitatif enregistré depuis 1980, avec la publication de dictionnaires portant sur des dialectes importants : mozabite et ouargli, tamazight du Moyen Atlas, et ces dernières années : le chleuh et le rifain, il ne reste à présent que le chaoui qui ne dispose pas encore d'un dictionnaire digne de ce nom. (Celui de Huyghe est ancien (1907) et fort incomplet.) (Voir Chaker, 1982/83 et 1992).

Quant aux autres parlers, comme nous l'avons signalé, les seules références demeurent les petites listes lexicales, les glossaires ou les notes lexicographiques recueillies sporadiquement par certains auteurs.

II.2.2- Des problèmes en suspens

Après avoir présenté quelques ouvrages et tiré les caractéristiques essentielles de la lexicographie berbère, qu'en est-il des problèmes encore pendants ?

Si la production est importante et diversifiée, comme nous l'avons signalé, et que les problèmes théoriques et méthodologiques sont en débat permanent parmi les spécialistes, les études d'analyse sont très rares. Et pourtant il y a urgence en la matière : (en faire l'inventaire et l'analyse de toute la production existante sont nécessaires, voire indispensables pour les études de lexicographie berbère). (Voir Taifi, 1988).

A l'heure actuelle, en dehors des petits lexiques spécialisés, et à l'exception de quelques travaux, ceux de Nait-Zerrad et Haddadou notamment (voir plus haut), les produits importants se rapportant au berbère sont tous des dictionnaires de langue et (à tendance encyclopédique pour quelques uns¹). Nous ne disposons d'aucun dictionnaire digne de ce nom portant sur un domaine ou un autre.

¹ Foucauld (1951/52), Dallet (1982), Taifi (1991).

L'importance d'un dictionnaire général de la langue berbère a été ressentie chez les spécialistes du berbère il y a de cela des années, mais le projet pris en main pour la réalisation d'une version électronique n'arrive toujours pas à voir le jour. (Voir Chaker, 1992). Le *Dictionnaire universel bilingue français-tamaziyt* (2004) de A. /H. Idrès et *ali* est une initiative originale dans la pratique lexicographique berbère : L'objectif visé par les auteurs est de rassembler en un seul volume les matériaux existant dans les différents produits lexicographiques (tous dialectes berbères confondus, y compris les néologismes). Même s'ils n'ont pas pu exploiter la totalité de la documentation pour des raisons de disponibilité, les auteurs, à travers leur produit, contribuent fortement à l'entreprise de la confection d'un dictionnaire général du berbère en fournissant une documentation de base aux lexicographes.

Les dictionnaires jusque-là produits sont tous bilingues, voire trilingues pour certains, une tradition de confection d'outils lexicographiques monolingues n'est pas encore instaurée malgré la demande pressante du public. Toutefois, une initiative d'un dictionnaire monolingue (parler des Ait Merghad, Maroc) a été réalisée par A. Haddachi, un auteur marocain.¹

Conclusion

Comme nous l'avons déjà signalé, les dialectes berbères sont inégalement servis dans le domaine de la production lexicographique. Il y a à la fois abondance et carence.

Si les dialectes marocains (tamazight, chleuh et rifain) ont connu une avancée considérable ces dix dernières années avec la publication de plusieurs dictionnaires, d'autres accusent toujours du retard. L'écart les séparant des dialectes qui sont mieux travaillés est énorme : à titre d'exemple, le touareg et le kabyle comptent plusieurs dizaines de publications, tandis que le djerbien et le siwi se limitent à de modestes listes lexicales.

¹ Correspondance personnelle avec l'auteur.

Et pourtant, vouloir combler un certain nombre de lacunes, dont le développement d'un dictionnaire général de la langue berbère, est une action qui est tributaire de la prise en compte des dialectes jusque-là marginalisés.

DEUXIEME PARTIE

*EXAMEN DU DICTIONNAIRE KABYLE-FRANÇAIS
DE JEAN-MARIE DALLET*

Avant-propos

Pour éviter des répétitions inutiles, nous préférons, en guise d'avant-propos, évoquer certains points en relation directe avec les deux chapitres qui vont suivre.

1- Jean-marie Dallet : Biographie et œuvre

Né le 21 novembre 1909 à Murat dans le Cantal, il est décédé le 3 août 1972 à Toulouse des suites d'une maladie. Il appartient à l'ordre des missionnaires d'Afrique « Pères Blancs ».

Très doué à l'apprentissage des langues dès son jeune âge, il en a appris plusieurs : l'anglais, le grec depuis ses études secondaires, l'hébreu à l'occasion de ses études bibliques, l'arabe avec l'aide d'un condisciple libanais, et bien sûr le berbère, le kabyle en particulier et le mozabite à qui il a consacré quelques ouvrages.

En 1947 le Père Dallet obtient le Diplôme de berbère à la Faculté des Lettres d'Alger après une préparation minutieuse sous la direction des professeurs André Basset et André Picard.

En 1934 il a été nommé à la communauté des Pères Blancs à Larebâa At-Yiraten (anciennement Fort-National, Algérie) où il fut l'un des fondateurs du *Fichier de Documentation Berbère* (F.D.B) dont il assurait, presque seul, l'édition (d'octobre 1947 date de la première livraison jusqu'à sa mort en 1972).

2- Idée de Dictionnaire kabyle

L'idée de disposer d'un instrument lexicographique pour le kabyle remontait à très loin chez le Père Dallet. Jacques Lanfry qui était l'un de ses proches collaborateurs dit à ce propos :

« *Un beau jour de janvier 1935, nous décidâmes ensemble, avec une tranquille assurance, de mettre en chantier un travail de lexicographie kabyle pour nous munir d'un instrument de travail qui répondrait à nos besoins et à nos souhaits du moment : richesse lexicographique et précision phonétique.* » (1972 : III)

3- Bibliographie de l'auteur

Jean-Marie Dallet a consacré plus de 25 ans de sa vie à l'étude du berbère, le dialecte kabyle en particulier, sans pour autant espérer en tirer profit. « Il était au service de l'Autre », comme disait de lui Chaker. (Voir préface du *Dallet*)

Les œuvres de l'auteur se rapportant à d'autres domaines que la langue sont nombreux : Plus de 90 titres sont signés par Dallet dans le *Fichier de Documentation Berbère* (divers textes, contes, publication et traduction de documents littéraires d'auteurs kabyles, etc.), sans compter ses petites contributions à d'autres supports. Ci-après, nous ne mentionnons que les œuvres se rapportant à la langue.

- *Le verbe kabyle, lexique partiel du parler des Ait-Manguellat. I. Formes simples*, F.D.B, 1953, 491 p.
- *Initiation à la langue berbère (Kabylie)* [en collaboration avec Sr. Louis de Vincennes], F.D.B, 1960, 254 + 177 p.
- *Oued Mzab, pour une vérification des notations berbères* de E. Gourliau, F.D.B, 1969, 119 p.
- *Le verbe berbère de l'oued Mzab, Glossaire et classification*, F.D.B, 1970, 229 p.
- *Dictionnaire kabyle-français, parler des Ait-Manguellat*, Algérie, Paris, Selaf, 1982, 1052 p.

4- Présentation sommaire du *Dictionnaire kabyle-français* de J.-M. Dallet (1982)

Nous voulons rappeler, avant tout, que l'ouvrage qu'est le dictionnaire qui porte le nom de *Dallet* est une oeuvre posthume. Son artisan et initiateur étant décédé en 1972. Ce sont donc ses proches collaborateurs : Madeleine ALLAIN, Jacques LANFRY, Pieter REESINK qui ont pris le soin de le réaliser sur la base des fiches lexicographiques de l'auteur.

- Présentation

Résumés en cinq langues, p. VII-VIII

Table des matières, p. IX-X

Préface : par M. Le Professeur Salem Chaker, p. XI

Cartes : 1) Les At Mangellat et leur environnement

2) Répartition des centres habités de la tribu des At Mangellet, p. XV

Introduction par Madeleine Alain, Jacques Lanfry, Pieter Reesink :

1- L'auteur et son œuvre linguistique, p. XVI

2- Les dictionnaires et glossaires ou lexiques antérieurs au Dallet, p. XII

3- Le dictionnaire d'un parler kabyle : limites géographiques et temporelles, p. XVII

4- Le contenu et le plan, p. XXI

5- Justification de la classification par racines, p. XXI

6- La classification des racines, P. XXI

7- La classification des articles, p. XXIV

8- L'organisation d'un article, P. XXV

9- Transcription, p. XXVI

10- Liste des lettres, voyelles et consonnes, p. XXXII

11- Le dictionnaire proprement dit, p. 1-1015

12- Annexes, p. 1019-1052.

CHAPITRE III

EXAMEN DE LA MACROSTRUCTURE DU DALLET

Introduction

Le mot (macrostructure) est très usité en lexicographie, il se confond le plus souvent avec le mot (nomenclature) qui, lui, a un sens plus large : (ensemble des mots contenus dans le dictionnaire). Pour notre part, nous désignons par macrostructure l' « [...] ensemble des entrées ordonnées, toujours soumise à une lecture verticale partielle lors du repérage de l'objet du message » telle que définie par J. Rey Debove (1971: 21).

Dans ce qui suit, nous essayerons de relever, à travers un examen d'un certain nombre d'éléments concernant la macrostructure du Dallet, quelques difficultés qui peuvent rendre la consultation laborieuse, voire infructueuse chez des utilisateurs non avertis, et même moyens.

III.1- Disposition

Notons avant d'aborder la disposition de la macrostructure du Dictionnaire de Dallet, que celle-ci est une macrostructure double - Comme celle du premier dictionnaire de l'Académie française de 1694 -, (voir à ce sujet Debove, 1971 : 56), la première, celle des racines qui ne donnent pas lieu à un programme d'information (appelé aussi article), puis celle des dérivés qui sont sujets à des informations. Elle se décline donc de la manière suivante :

- la racine en caractères gras majuscules apparaît en première position : **B**, **BC**, **BD**, etc.

- les items dérivés se succèdent sous ces racines en italique. Parmi ces items, ceux qui donnent lieu à des articles sont précédés d'un losange (◻). Si ce symbole n'apparaît pas, l'item ne donne pas lieu à un article, il est renvoyé à une page où il est traité. Les dérivés réciproques et partitifs sont précédés d'un petit tiret (-).¹

¹ Dans le Dallet il y a usage de trois petits tirets (-) plus au moins différents. (Voir *Abréviations*, p. XXXIX).

La majorité absolue des racines ont eu un traitement homonymique, c'est-à-dire, reprises plusieurs fois avec la même forme graphique. A titre d'exemple, nous avons compté vingt (20) fois la racine **D**. Sous cette racine répétée huit fois, on trouve dérivés huit morphèmes grammaticaux :

d ; particule prédicative,

d ; morphème disjonctif,

ad / *a* ; particule modale,

d / *yid* / *id-* ; préposition // (avec, en compagnie de, et),

d / *dd* / *id* ; particule d'orientation,

d ; particule d'orientation emploi particulier aux At Manguellat, // (avec, en compagnie de, et),

da / *dagi* / *dagik* / *dagikana* ; démonstratif,

di ; préposition.

La racine verbo-nominale, répétée quatre fois, donne lieu à sept dérivés comme entrées :

dded ; // coller,

udud ; // être attaqué, dévoré par les vers,

ddud ; // coll. // ver (zool.),

ddu ; // aller, marcher,

sseddu ; // faire partir avec, joindre,

myeddu ; // aller ensemble,

adu ; // attaquer, maltraiter.

La racine nominale, reprise huit fois elle aussi, fait suite à 12 dérivés-entrées :

lada ; // malheur, ennui, affaire ennuyeuse,

tidi ; // sueur, transpiration,

udi ; // beurre,

addud ; // posture debout, station debout,

tiddi ; // partie du tissage non encore enroulée sur l'ensoupleau,

ided ; // file de chaîne de tissage // nerf, tendon dans la viande de boucherie,
dadda ; // mon grand frère,
dda ; // abréviation du précédent,
diddi ; // bobo, mal, ça fait mal,
ididic ; // bobo,
ddudi ; // être couvert de bobos,
ddu ; // sous.

Le procédé de disposition que nous venons de voir en exemple avec la racine **D** et ses dérivés, est en général le même qui est adopté pour le traitement des autres racines.

Si la macrostructure du Dallet, sur le plan purement typographique : (usage des lettres capitales, du gras, de l'italique, etc.) est digne de celle des dictionnaires de renoms (français ou arabes), la prise en compte des considérations théoriques et méthodologiques dictées par la structure de la langue selon les auteurs (voir l'introduction du dictionnaire), peuvent laisser l'utilisateur perplexe dans son travail de repérage : il doit parcourir plusieurs pages pour pouvoir trouver la racine sous laquelle dérive l'item recherché. Ensuite, le nombre des items dérivés de certaines racines est important, ce qui complique davantage le travail de repérage : sous la racine **D** par exemple, le nombre est de 27 sur un total de six pages : (de 124 à 129), il lui faudra donc de l'effort, et surtout beaucoup de temps pour se familiariser avec le schéma de l'organisation adopté. Enfin, la méthode n'est pas systématique dans tous les cas, un certain nombre de facteurs interviennent pour la perturber : les différentes racines ne produisent pas toujours le même nombre de dérivés : sous la racine **Z**, par exemple, nous ne trouvons aucun dérivé grammatical.

Le système des rappels et des renvois, conçu afin d'aider l'utilisateur dans son travail de recherche dans le dictionnaire, est utilisé comme code par tous les lexicographes. « *Au niveau de la macrostructure, il permet de retrouver les messages déplacés dans l'ordre alphabétique¹ ou de regrouper deux entrées donnant lieu à un même message (variantes*

¹ C'est nous qui soulignons. L'ordre alphabétique dans le Dallet n'est adopté que pour classer les racines. (Voir, pt. III.3.1-).

graphiques) » (Debove, 1971 : 59). Le Dallet en fait aussi usage, il se manifeste par plusieurs signes, les auteurs ont réussi à les introduire d'une manière efficace. Cependant, certains cas peuvent paraître ambigus chez des usagers profanes : Le symbole du losange que nous avons évoqué (voir plus haut) n'a pas précédé l'item kabyle *ddu* «sous» en français, (p.129), et pourtant il donne lieu à une suite d'informations.¹

III.2- Unité de traitement lexicographique : la racine

III.2.1- Choix théorique

La racine telle que définie par J. Dubois dans son dictionnaire de linguistique (1989 : 403) est :

« [...] l'élément de base, irréductible, commun à tous les représentants d'une même famille de mots à l'intérieur d'une langue ou d'une famille de langues. La racine est obtenue après élimination de tous les affixes et désinences ; elle est porteuse des sèmes essentiels, communs à tous les termes constitués de cette racine [...] ».

De la définition de J. Dubois, nous remarquons que les berbérissants, les rédacteurs des dictionnaires en particulier, ne s'en éloignent pas trop, ils s'accordent tous à dire que le mot berbère est l'association d'un schème et d'une racine, tout comme dans les langues sémitiques. Écoutons M. Taifi : *« En berbère un mot est formé d'une racine et d'un schème que l'analyse morphologique arrive à extraire. Le schème est le cadre formel dans lequel vient s'encastrier la racine qui est constituée seulement de consonnes »* (1988 : 16). Dans leur préface au dictionnaire, les auteurs du Dallet suivent aussi la même logique de définition, non sans insister que la racine n'est pas seulement une suite consonantique à valeur formelle, ils considèrent aussi l'aspect sémantique. Autrement dit, la racine est aussi porteuse de sens. *« La racine est donc la base consonantique d'un mot »* et plus loin *« Le squelette consonantique sert de base à une famille de mots, apparentés par la forme et le sens »*. (p. XXII du dictionnaire).

¹ Nous avons signalé plus haut que seul l'item précédé d'un losange peut donner suite à des informations (article).

L'idée de l'introduction de la racine dans les œuvres lexicographiques berbères (du moins ceux consacrés au kabyle), revient à S-A. Boulifa dans son glossaire annexé à sa *Méthode de langue kabyle, Cours de deuxième année* parue en 1903, quoiqu'elle n'a pas été prise en tant qu'unité de traitement, puisque les entrées de l'ouvrage étaient des lexies. Ainsi on trouve l'auteur mentionner des racines pour des mots supposés berbères en utilisant le symbole mathématique ($\sqrt{\quad}$). Exemples : *qujjer*, $\sqrt{\quad}$ QJR, « avoir froid » (p. 502) ; *urgel*, $\sqrt{\quad}$ URGL, « fruit donné par certains figuiers » (p.498). (Pour les détails, voir chapitre1, pt. I.2.3.1-).

Mais l'idée de la racine en tant qu'unité de traitement revient à Charles de Foucauld dans ses différents travaux lexicographiques, son dictionnaire consacré pour le dialecte de l'Ahaggar en (1951/52) notamment, où il a exploité à fond l'analyse de la racine au point de réaliser son ouvrage en quatre tomes (voir chap.1, en : I.2.2-). C'est donc à partir de l'exploitation des acquis de Foucauld que les autres auteurs l'ayant suivi : Dallet (1982), Delheure (1985 et 1987), Taifi (1991), ont fondé leurs ouvrages respectifs en optant pour le classement par racine.

Tous ces auteurs cités et tous les défenseurs du classement par racines avancent le même argument pour justifier cette option : (c'est la structure de la langue qui leur dicte ce choix, car il permet de rassembler dans le dictionnaire ce qui est réuni dans la langue). « *C'est la langue elle-même qui nous invite à suivre une classification par racines* » (p.XXII du Dallet). Si ce choix, qui est beaucoup plus théorique, peut rassembler et traiter toutes les unités qui en dérivent des racines recensées, c'est là un avantage indéniable, dans la mesure où il permet une bonne représentation du lexique de la langue. Mais qu'en est-il de l'exploitation du produit par un public non averti ?

D'après notre expérience dans l'usage du Dallet et à la lumière des données de l'enquête que nous avons menée¹, l'utilisateur profane sera sans doute confronté à des difficultés.

¹ Nous tenons à rappeler que le but de l'enquête n'est pas la confirmation des difficultés de repérage dans la macrostructure du Dallet, mais juste la vérification de celles qui sont plus courantes. (Voir en Introduction).

III.2.2- Difficultés de repérage dans la macrostructure du Dallet

Nous résumons ci-après un certain nombre de difficultés que nous avons relevées par nos soins ou auprès des sujets de l'enquête. Ces mêmes difficultés peuvent être rencontrées par d'autres usagers du Dallet, lesquels – faut-il le rappeler- ne sont pas forcément des spécialistes.

Ainsi dans le dictionnaire *kabyle-français* de J.-M. Dallet, nous trouverons une macrostructure rangée horizontalement, comme nous l'avons précédemment signalé, formée de la somme des racines et de leurs dérivés respectifs. A ce schéma de racines et de dérivés, et à la base de la délimitation de la définition de la racine (forme et sens), comment un usager profane va-t-il s'y prendre dans son travail de repérage des entrées ? Il pourrait supposer que le noyau consonantique considéré comme racine a un sens ! Or il n'y a que les mots qui ont des sens, comme l'affirme M. Taifi : « *Comment attribuer un sens à l'abstraction qui est la racine ? Seuls les mots ont des sens déterminés* » (1988 : 17), les locuteurs n'ont pas conscience de leur présence dans le discours, « *la racine est une notion abstraite* » (*Idem.*).

Il peut aussi supposer que les items dérivés des différents noyaux consonantiques appartiennent tous à la même famille lexicale, liés sur le plan sémantique. Cependant l'observation de ces regroupements lexicaux dans le dictionnaire nous donne des résultats différents : des mots qui sont très éloignés sémantiquement se partagent la même racine. Observons cet exemple relevé du Dallet concernant la racine **C** (p.68 et s.) :

De cette racine, **C**, découle une trentaine de dérivés, nous nous sommes servis uniquement de douze (12) dans cet exemple. Les voici : *acu* « interrogatif », *cc* « qui sait ? », *cci* « bien matériel », *cac* « absorbé ; distrait, préoccupé », *cuc* « être plein de trous », *ameccuc* « vieille natte usée », *tameccuct* « diminutif du premier », *ecc* « employé pour chasser la volaille », *eçç* « manger », *cceçç* « faire manger », *sseçç* « variante du précédent », *tacacit* « chéchia ».

Ces éléments, bien que liés formellement autour de la racine **C**, sont différents quant au sens. Seuls *eçç*, *ceçç*/*sseçç* d'une part, et *ameccuc*, *tameccuct*, d'autre part peuvent respectivement se partager le même noyau. Sinon quelle relation sémantique lie *acu* « interrogatif » et *tacacit* « chéchia » ? Aucune. Les auteurs du Dallet dans ce cas ne sont pas dans la contrainte de regrouper tous ces dérivés éloignés comme l'affirme Contineau (1950 : 121) pour le sémitique ¹: « *On a tort dans certains lexiques sémitiques [...] de classer sous une même racine des mots n'ayant pas ou n'ayant plus entre eux de rapport sémantique.* ». Il serait donc judicieux, si la racine est homonyme entre des groupes lexicaux, de la différencier par des signes (numéros, par exemple : Racine₁, **R**₂, **R**₃, etc.). Ainsi, théoriquement nous aurons pour les exemples précités, le schéma suivant :

Sous **C**₁ *acu*

Sous **C**₂, *cc*

Sous **C**₃, *cci*

Sous **C**₄, *cac*

Sous **C**₅, *cuc*

Sous **C**₆, *ameccuc* et *tameccuct*

Sous **C**₇, *ecc*

Sous **C**₈, *eçç* et *ceçç*/*sseçç*

Sous **C**₉ *tacacit*

Mais les lexicographes, ici les rédacteurs du Dallet, pour des raisons de commodité et de pratique (pour ne pas alourdir la macrostructure), s'abstiennent de numéroter les racines, ils préfèrent plutôt les citer en tant qu'homonymes. Par conséquent, nous pouvons dire que les auteurs ont sacrifié le côté éclairage pour les usagers aux profits des besoins de commodité et de pratique rédactionnelles.

¹ Le berbère partage avec le sémitique la notion de mot qui est formé de l'association d'une racine et d'un schème. (Voir CHAKER, 1991 : 232-242), pour plus d'informations.

Le lecteur pourra aussi être dérouté du fait de la non notation de certaines emphatiques : *zdem* « ramasser du bois de chauffage » et *zdem* « attaquer » figurent tous les deux sous **ZDM** (p.229 et 230), *zzu* « brûler » et *zzu* « planter » sous **Z** (p.925), *azrem* « serpent » et *azrem* « intestin » sous **ZRM**(p.957), ...etc.

Nous nous demandons aussi comment le consultant va-t-il s'y retrouver face au traitement de certaines racines quadrilitères : $C_1C_2C_1C_2$ reprises sous C_1C_2 à l'exemple de *bberber* « former rideau » (p.36) qui est à chercher sous **BR** mais pas sous **BRBR**. En revanche on trouve la forme $C_1C_2C_1C_3$ à l'exemple de *bberbec* « être tacheté » traitée sous **BRBC** ! (p.40).

Confus est aussi le traitement réservé à certains verbes à (t) final : *regg^wet* « donner de la vapeur » se trouve sous **RG** (p.712) mais pas **RGT**, par contre *rugmet* « retentir » est sous **RGMT** (p.714), *init* « avoir des envies » est traité aussi sous **NT** (p.580). D'autres cas semblables pour les noms sont aussi présents : *aman* « eau » sous **M** (p.479) et non sous **MN**.

Le dictionnaire kabyle-français de J.-Marie Dallet n'étant pas un dictionnaire étymologique, de l'avis même de ses auteurs « [...] notre dictionnaire n'est ni étymologique ni comparatiste. » (p. XIX), pourquoi donc allons-nous chercher *cetki* « se plaindre, porter plainte » sous **CKY** (racine d'emprunt à l'arabe) et non pas sous **CTK**, et pourtant d'autres emprunts, tel que *dbex* « cuisiner » qui est traité sous **DBX** et non pas sous **TBX**, (sa racine d'emprunt).

Autre difficulté, qui n'est pas des moindres, peut aussi compliquer la recherche dans la macrostructure : le traitement réservé à la radicale // des emprunts arabes : *leeqel* « intelligence », *lmeequl* « justesse, logique » sont traités sous **ΣQL** (p.996), *leeqed* « acte, contrat » sous **ΣQD** (p.995), mais pas respectivement sous **LΣQL** et **LΣQD**. Et pourtant cet article arabe se fige en berbère et fait partie du radical du mot.

Avec toutes ces remarques, et bien d'autres non évoquées, la consultation du Dallet dans sa partie macrostructure par un public non spécialiste dans le but de repérer des

entrées serait une tâche laborieuse. La multiplication des conventions pour des raisons de commodité ou autres, encombre même le public spécialiste. M.Taifi (1988), rédacteur d'un dictionnaire suivant la classification par racine, le *tamazight-français* (voir chapitre1, en : I.3.2.5-), reconnaît lui-même que ce choix est une (démarche paradoxale). Que dira-t-on alors d'un public non spécialiste ?

III.3- Ordre des éléments

La macrostructure de tout dictionnaire, formée de l'ensemble des entrées, doit être présentée d'une manière organisée « *selon une règle conventionnelle et simple qui garantisse la consultation des lecteurs [...]* ». (Dubois, 1971 : 57)

Comme la macrostructure du Dallet est double, nous l'avons précédemment signalé (voir en : III.1-), nous aborderons l'ordre des éléments en deux points distincts :

- ordre des racines, et - ordre des items.

III.3.1- Ordre des racines

Le classement des racines dans le Dallet suit la logique de l'ordre alphabétique donné sous forme de tableau en introduction (voir p. XXXII). L'utilisateur, pour le repérage des différentes racines, aura donc à se familiariser avec ces lettres comme c'est le cas dans tout autre dictionnaire suivant un ordre alphabétique, une action simple et facile. Mais nous constatons que le tableau donné n'a pas été respecté : certaines lettres représentant des racines n'ont pas été prises en compte dans l'architecture de la macrostructure du dictionnaire. C'est le cas notamment de **Č**, **Ĝ**, (**Č**, **J** dans le Dallet), **Ř** et **Z**, où l'on trouve leurs dérivés respectifs classés sous d'autres racines : **C**, **J**, **R** et **Z**.

Si les auteurs du Dallet supposent que les quatre premières racines sont historiquement issues des quatre deuxièmes, cela relève de la diachronie. Et pourtant, selon les termes même de la préface, J.-M. Dallet et ses continuateurs s'inscrivent clairement dans une perspective synchronique : « [...] *il s'est agi pour J.-M. Dallet, et pour nous après lui, d'une description synchronique de ce parler des At Manguellat.*

[...] *C'est l'observation de la réalité vivante aujourd'hui [...]* », écrivaient les auteurs en (p. XX). Ainsi, supprimer ou omettre de traiter des racines et classer leurs dérivés respectifs sous d'autres se trouve en contradiction avec la démarche supposée synchronique chez les rédacteurs, et de surcroît, ces racines omises ou supprimées sont attestées dans la réalité observable : *eçç* « manger » (p. 68) et *uççi* « nourriture » (p.70) sont à classer sous **Ç** et non sous **C** ; *ejj* « laisser » (p.356) sous **J** et non sous **J** ; *rebbi* « éduquer » (p.698) sous **Ṛ** et non sous **R**, *zzu* « planter » (p. 925) devrait se trouver sous **Z**, pas sous **Z**, etc.

La longueur produite par le traitement homonymique des racines, les monolithères et les bilitères notamment, cause aussi un certain déséquilibre de l'ordre alphabétique des racines. Voyons à titre d'exemple la longueur produite par le traitement homonymique de la racine **BR**.

BR, p. 36, □ *bber* : prélever, prendre une petite quantité

BR, p. 36, □ *bberber* : former rideau

BR, p. 36, □ *bberber* : être mouillé abondamment

BR, p.36, □ *bur* : rester en friche (champ)

BR, p. 37, □ *bru* : détacher, lâcher

BR, p. 37, □ *berri* : se désintéresser de

BR, p. 37, □ *tabraṭ* : lettre, missive

BR, p. 38, □ *lbir* : puits

BR, p. 38, □ *tubireṭ* : Bouira

BR, p. 38, □ *lbiru* : bureau

BR, p. 38, □ *luber* : poil de chameau

BR, p. 38, □ *tabburt* : porte

BR, p. 38, □ *lberr* : terre (en opposition à mer), pays

BR, p. 38, □ *berra* : dehors, extérieur

BR, p. 39, □ *abarbar* : ancien

BR, p. 39, □ *aburur* : crottin, crotte

BR, p. 39, □ *abruri* : grêle

BR, p. 39, □ *yebrir* : avril

BR, p. 39, □ *bururu* : chouette, hibou

BR, p. 40, □ *lbabur* : paquebot

Comme nous le constatons, la longueur est énorme. Le consultant du Dallet aux besoins du passage de cette racine à la suivante, **BRB** sera dans la contrainte de parcourir plusieurs pages, cinq au total (36-40), pour enfin la retrouver. Nous avons précédemment proposé la numérotation de ces racines homonymiques pour permettre une meilleure visibilité et alléger un tant soit peu la difficulté de leur repérage (voir en : III-2.2-), mais nous avons conclu que cette option ne résout pas le problème en entier, car la longueur, cette fois de certains programmes d'informations (articles) y est aussi pour beaucoup dans la disparité de cet ordre alphabétique. Ex. : *wet* « frapper » et ses dérivés sous **WT** s'étalent sur deux pages (878 et 879) en trois colonnes, *efk* « donner » et ses dérivés sous **FK** (p.200 et 201) occupent quatre colonnes, etc.

Ainsi, la facilité apparente à travers l'observation du tableau alphabétique tel que donné en premières pages du Dallet est vite contredite par les difficultés d'usage.

En plus des lacunes constatées dans l'ordre alphabétique des racines, il y a aussi la classification de celles qui sont homonymes. L'ordre de succession tel qu'annoncé en Introduction (les racines grammaticales en premier, les verbo-nominales en deuxième, les nominales en troisième) n'est pas systématique, de l'avis même des auteurs du Dallet qui déclarent (ne pas prétendre à une classification stricte de ces racines) ! (Voir p. XXIII).

En effet, nous remarquons que les choses s'amalgament tout en avançant dans la consultation. (Voir à titre d'exemple la racine **B** en page 49). Cette situation va certainement compliquer la consultation des usagers non avertis, voire même dérouter certains : ils peuvent facilement confondre entre la nature des différents dérivés. Cela, d'une part, et d'autre part, comme nous l'avons évoqué concernant la disposition (voir : III.1-), le nombre de dérivés qui découlent des différentes racines n'étant pas le même, l'utilisateur non averti sera une nouvelle fois confronté à une autre difficulté : l'absence de certains dérivés sous certaines racines, par exemple : pas de dérivés grammaticaux sous des racines comme **SSR**, **ST**, **STB** ; pas de dérivés verbo-nominaux sous **SNY** ; pas de

dérivés nominaux sous *ZXM*, *ZWD*, *ΣNGR*, etc. Et pour s'en rendre compte, le consultant doit posséder quelques connaissances de base relatives au système dérivationnel du kabyle.

III.3.2- Ordre des items

Pour cause de rapprochement entre les éléments étudiés dans ce chapitre, nous avons déjà évoqué les items qui constituent des entrées dans le Dallet. Nous n'allons pas les reprendre dans ce passage, nous ne les traiterons que dans le volet relatif à leur ordre dans le *Dictionnaire*.

Dans l'architecture verticale du Dallet (macrostructure), seuls les items classés sous différentes racines donnent suite à des articles. Ces différents items sont donc les entrées proprement dites du dictionnaire. On les trouve classés en trois séries, pas selon l'ordre alphabétique comme c'est le cas des racines, mais selon leurs catégories grammaticales : - en premier, les éléments grammaticaux : (prépositions, particules, etc.) ; - en deuxième, les verbes : (simples, de manière, de qualité et dérivés) ; en troisième, les noms : (simples et composés, les adjectifs compris). Voyons plus clair l'ordre avec cet exemple sous la racine *γ*.

1- Première série

- *ay* / -*γ* / *yay* / -*aney* / *yaney* / -*aney* / *yaney* ; pronom personnel affixe,
- *aya* / *ya* ; variante de *ara* et *r* ; particule modale de l'aoriste et de l'intensif.

2- Deuxième série

- *ay* ; prendre,
- s*-□ *ssiy* ; faire prendre,
- my*-□ *myay* ; se prendre, prendre ensemble,
- ms*-□ *msay* ; même sens que le précédent.

3- Troisième série

- *tiyin* / *tuyin* ; action de prendre,
- *asiyi* ; premières duites d'un tissage,
- sw-* □ *swiy* ; endommager, ravager,
- ƣw-* □ *ƣway* ; être abîmé, ravagé,
- *tawayit* ; malheur, coup du sort,
- *iyi* ; babeurre, petit lait.
- *laya* ; Agha : fonctionnaire turc ou algérien,
- *ayiya* ; pas encore mûr,
- *tiyiyit* ; coup qui n'arrête pas ni ne fait tomber

Si l'on se tient au caractère de *objet de consultation* du dictionnaire par opposition à celui de *objet de lecture*, où va-t-on situer le Dallet ? La question se pose avec acuité concernant un usager non averti car, concrètement, comment va-t-il s'y prendre pour se servir de cet instrument lexicographique, d'autant plus qu'il n'est pas habitué à cet ordre des entrées dans les autres ouvrages de consultation ? (Voir Rabdi, 2004 : 182).

Il doit au préalable prendre en considération, en plus de la maîtrise suffisante de la synthématique du kabyle (dérivation et composition), plusieurs paramètres retenus dans le dictionnaire :

- pour les verbes, d'une part, l'utilisateur aura à retenir le classement suivant : le verbe simple en première position, le verbe dérivé en seconde position et le verbe de qualité en troisième. Ensuite, il doit savoir que le verbe simple est un verbe non dérivé ; le dérivé est celui issu des différentes procédures de dérivation, exception faite pour le dérivé de manière qui est considéré comme verbe simple.

D'autre part, pour les verbes simples, il aura à retenir que les sans alternance vocalique (*mel* « échoir », *exdem* « faire », *mal* « pencher », *ruh* « partir », etc.) passent en premier dans la succession, suivis de ceux pourvus d'alternance vocalique (*azen* « envoyer », *bnu* « construire », etc.) en deuxième, pour qu'ensuite viennent les verbes de qualité (*imlul* « être blanc », etc.) en troisième position.

- quant aux noms, les noms simples passent avant les complexes (ou composés) : *abrid* « chemin, route » avant *amsebrid* « routier », le masculin est considéré avant le féminin : *aqcic* « garçon » avant *taqcict* « fille », etc.

Si l'ordre retenu pour le classement des items (entrées) à l'avantage de faciliter l'apprentissage d'un certain nombre de sujets intéressant la langue berbère (ici le kabyle), qu'on ne peut d'ailleurs trouver que dans des ouvrages spécialisés : (- se familiariser avec la synthématique berbère, - distinguer facilement les différentes catégories syntaxiques, etc.), il ne facilite pas en revanche la consultation. Repérer une entrée dans le but d'avoir accès à son information devient, avec cet ordre, un véritable casse-tête pour l'utilisateur profane, car « *Le dictionnaire est d'abord un ouvrage de consultation [...], il ne permet pas de lecture continue* » comme l'affirme Debove (1971 : 20). Ainsi, de ce point de vue, nous nous demandons si les consultants du Dallet ont-ils affaire à un ouvrage de consultation qui leur garantit de « *trouver rapidement la réponse à la question qu'ils se posent [...]* » (Dubois, 1971 : 57), ou bien à un ouvrage qui se lit avec ferveur?

En plus, l'ordre tel qu'annoncé n'a pas été de mise dans certains cas. Observons la troisième série d'items donnée en haut dans l'exemple. Elle ne devrait renfermer que des noms et/ou des adjectifs : (*tiyin/ tuyin, asiyi, tawayit, laya, ayiya, tiyiyit*), mais nous constatons que des verbes sont aussi introduits : (*swiy, fway*).

Si cette option qui répond à des considérations sémantiques permet le regroupement des mots qui ont des affinités de sens¹, elle peut facilement induire des usagers en erreur dans leur distinction entre les différentes catégories syntaxiques.

Enfin, nous tenons à signaler que plusieurs mots cités ou traités dans le programme d'information, ne sont pas retenus dans la macrostructure. C'est le cas notamment des noms verbaux et de certains syntagmes lexicalisés. Limitons notre illustration aux seuls noms verbaux qui sont en nombre important dans le Dallet. Ex. : *amlili* « action de se

¹ Avec cependant la présence de certains éléments qui n'ont aucun lien sémantique avec le reste dans plusieurs cas. (Voir plus haut, pt. : III.2.2-).

rencontrer » se trouve dans le programme d'information du verbe *mlil* « se rencontrer » (p.496), *asendu* « action de battre le lait. » dans celui du verbe *ssendu* « battre le lait » (p.541), etc.

Si l'exigence de la théorie de reprendre en macrostructure tous les mots employés dans les développements encyclopédiques et les exemples est difficile à appliquer (voir notamment Debove, 1971 et Dubois, 1971), l'absence des noms verbaux dans la macrostructure du Dallet n'est pas justifiable, d'autant plus que leur présence ne participe en aucun cas à la destruction de l'ordre des éléments tel qu'adopté.

Tels que traités donc, leur repérage par les usagers est difficile : un consultant moyen, doit se rapporter aux différents articles où ces dérivés sont cités, sans définition, pour les retrouver. Quant au lecteur non averti, les chances sont minimales pour qu'il se rende compte de leur présence.

III.4- Nature et étendue de la macrostructure

Une macrostructure d'un dictionnaire, qui est la somme des unités retenues pour prétendre à des informations, peut être considérée de deux points de vue : - la nature de ces différentes unités retenues comme entrées (nature de la macrostructure) et - leur *nombre* (étendue de la macrostructure). Nous évoquerons dans ce passage la macrostructure du Dallet considérée de ces deux points de vue : étendue et nature.

III.4.1- Nature de la macrostructure du Dallet

Du point de vue de sa nature, une macrostructure d'un dictionnaire peut être générale ou spécialisée. Si le produit lexicographique traite d'un domaine particulier (médecine, linguistique, mathématiques, etc.), les unités significatives relevant d'autres domaines ou de la langue de tous les jours se trouvent de fait exclues de sa macrostructure. Ainsi, il est inutile de chercher des unités comme *maison*, *rue*, *boulevard*, *sinus*, *cosinus*, *algèbre* dans un dictionnaire de médecine. De ce fait, il est tout à fait évident de comprendre que ce type d'ouvrages n'intéresse qu'un public restreint. En revanche, une macrostructure générale peut indifféremment contenir des unités relevant de la langue de spécialité que celles de la langue commune des locuteurs. Contrairement donc aux

premiers, ces produits lexicographiques intéresseraient un public plus large, les spécialistes et les non spécialistes.

A présent, bornons-nous au Dallet, sa macrostructure¹ est-elle de nature générale ou bien relève-t-elle d'un domaine de spécialité ?

Quels que soient les dictionnaires qu'ils élaborent, les lexicographes, parmi eux les rédacteurs du Dallet, procèdent à des choix, ou plutôt à des sélections pour élaborer les macrostructures, ces différents choix sont bien évidemment dictés par des impératifs.

Dans ce cadre, si la décision de ne pas retenir telle ou telle unité est une tâche moins délicate pour les rédacteurs de dictionnaires suivant la classification alphabétique, dans le sens où son absence peut passer inaperçue chez bon nombre d'utilisateurs, à moins évidemment que la recherche ne soit focalisée sur l'unité en question, elle n'est pas aussi facile pour les auteurs de dictionnaires suivant la classification par racines.

Pour ce qui est du Dallet justement, son usager, après avoir pris connaissance des règles de dérivation du kabyle, se rendra facilement compte de l'absence de dérivés tels que *ibeddi*, *tibeddi*, *tibedit*, etc. « action de se mettre debout » parmi tant d'autres *bedd* « être debout », *ssebbed* « dresser, faire tenir debout », etc., sous la racine **BD** (p.7). De ce fait, les concepteurs du Dallet qui aspirent à un relevé exhaustif du parler des At Mangellat (voir l'Introduction du Dallet) n'avaient qu'à retenir toutes les unités-dérivés qui découlent des différentes racines, à moins qu'elles ne soient pas sanctionnées par l'usage. Toujours est-il, c'est ce qu'ils ont tenté de réaliser.

Ainsi, théoriquement, nous pouvons rapidement conclure que la macrostructure du Dallet est une macrostructure générale, car elle regroupe des unités relevant de la langue commune de tous les jours et celles concernant des domaines particuliers.

La langue de tous les jours est facilement reconnaissable par un utilisateur moyen du Dallet, inutile donc de donner des exemples. Par contre, celle dite de spécialité requiert un intérêt particulier, surtout chez un public jeune et citadin. En tout cas, c'est le résultat

¹ Ici, nous omettons volontairement le caractère de (double macrostructure) concernant le Dallet. (Voir, pt. : III.1-).

auquel nous sommes parvenus à travers la petite enquête¹ que nous avons menée auprès d'un échantillon de 20 sujets : Sur un total de trente (30) mots relevant de deux spécialités traditionnelles, seuls onze (11) ont été clairement reconnus.

Mais le vrai problème n'est pas là, car quelle que soit la difficulté, la définition du Dallet, en plus des différentes planches figurant en annexe, apporte un éclairage suffisant à tout utilisateur curieux : «|| chevron de section carrée (charpente). || ensouple (de métier à tisser) » pour expliquer le mot *afeggag* qui relève de la spécialité du métier à tisser traditionnel. La difficulté et/ ou la confusion réside dans l'acception admise par chacune des deux langues du Dictionnaire (le kabyle et le français) : des mots appartenant à la langue de spécialité dans l'une de ces deux langues ne l'est pas automatiquement dans l'autre, et inversement. Prenons à titre d'exemple les mots kabyles *adyes* sous *DyS* (p.149), *tax^wennaqt* sous *XNQ* (p.904), *tazerzayt* sous *ZRZY* (p.953) qui sont rendus respectivement par «|| Colostrum, lait des huit premiers jours environ (ou même de deux ou trois semaines.), || Diphtérie et || Variole. ». Si ces mots sont admis dans la langue de tous les jours des villageois kabyles, ils relèvent de la langue de spécialité en français. (Voir pour confirmer tout dictionnaire médical français). Reconnaître une unité comme étant un terme de spécialité dans la langue cible du dictionnaire (ici le français), peut facilement induire en erreur des usagers qui l'adopteront en tant que telle dans la langue source (le kabyle).

Nous y reviendrons avec plus de détails sur ce point concernant le problème d'équivalence dans le Dallet, l'exemple précédent n'est pris que pour rendre compte de certains traitements particuliers concernant la langue de spécialité.

III.4.2- Etendue de la macrostructure du Dallet

Les usagers des dictionnaires sont habitués à lire dans les préfaces ou simplement en couvertures le nombre d'unités ou de mots qui y sont traités. Reprenons l'exemple de J. Dubois (1971 : 59) concernant certains dictionnaires français : (le Petit Robert 47000

¹ L'enquête a été menée dans le cadre de notre cours de langue berbère auprès d'un échantillon de 20 élèves scolarisés dans le secondaire et résidant dans la ville de Tizi-Ouzou. Nous leur avons proposé une liste de 30 mots extraits du Dallet et relevant de deux domaines particuliers : la *maison kabyle* et le *métier à tisser traditionnel*.

entrées, le Dictionnaire du Français Contemporain 25000, le Petit Larousse 70500) ou carrément le nombre de signes typographiques (le Petit Robert 21 millions, le D.F.C. 7 millions.). Ces mentions sont toujours « *un ordre de grandeur* » selon Debove (1971 : 62) ; car, malgré la disponibilité de moyens telles que les machines qui effectuent des opérations sur des textes, il est souvent difficile d'établir un comptage exact, et ce, de par plusieurs paramètres : - les entrées sont souvent confondues avec les « mots », or tout mot n'est pas forcément une entrée ; - « *les macrostructures multiples et les sous entrées sont mal distinguées ; le système des rappels-renvois s'applique à trop d'aspects divers* ». (Debove, 1971 : 62).

Concernant les dictionnaires berbères, cette tradition d'annoncer le nombre d'unités ou de mots n'est pas encore instaurée¹. Néanmoins, des auteurs spécialistes, dans le cadre de divers travaux (établissement de bibliographies par exemple), nous renseignent de quelques chiffres. Nous donnerons ci-après quelques comptages de Chaker et de Galan-Pernet (cités par Serhoual, 2002 : V), concernant certains produits lexicographiques berbères :

Foucauld (1918) ; 1400 verbes simples,
Destaing (1938) ; 3400 mots,
Alojaly (1980) ; 9000 entrées,
Dallet (1982) ; 6000 racines, 3500 verbes simples, 11000 mots,
Delheure (1985) ; 3000 racines, 8000 à 9000 mots,
Delheure (1987) ; 4000 racines, 6500 termes,
Taifi (1991) ; 1067 verbes.

A voir la diversité de ce qui est compté dans cet exemple (racines, entrées, mots, termes, verbes simples, verbes tout court), nous comprendrons facilement la difficulté de la tâche de procéder à un comptage strict dans les œuvres lexicographiques.

En plus, à quoi servent tous ces comptages si ce n'est pour l'analyse de ces ouvrages. Car, considérer la valeur d'un dictionnaire ou rendre compte de la densité de sa

¹ Voir notamment les dictionnaires importants : *touareg-français* de FOUCAULD (1951/52), le *kabyle-français* de DALLET (1982), le *mozabite-français* de DELHEURE (1985) le *ouargli-français* du même auteur (1987).

macrostructure sur la seule base d'un nombre chiffré, serait une aberration. Une macrostructure n'est ni riche ni pauvre qu' « au regard du lexique idéal supposé chez les locuteurs » (Dubois, 1971 : 13).

De ce point de vue, la macrostructure du Dallet coïncide-t-elle avec les items que compte le kabyle ? Répond-t-elle aux attentes des usagers ?

Au préalable, nous tenons à rappeler que la base du corpus linguistique du *Dictionnaire kabyle-français* de J.- M. Dallet est constituée des fiches établies par l'auteur (Dallet) et qui sont exploitées dans le lexique partiel du *Verbe kabyle* publié en 1953¹. Le secteur linguistique concerne donc la tribu des At Mangellat, les deux villages de Taourirt et Ouaghzen essentiellement. Ces collaborateurs, après lui, en plus de quelques enquêtes supplémentaires, ont repris sa documentation, le lexique contenu dans le *Verbe kabyle* en particulier². L'espace temporel s'étend donc, pour J.- M. Dallet, de 1940 à 1972 (année de son décès), et de 1972 à 1982 (année de la publication du dictionnaire) pour ces collaborateurs.

La démarche synchronique dans laquelle sont menées les différentes enquêtes des auteurs et qui consiste en la description systématique d'un état de langue (ici le lexique des At Mangellat) ainsi que l'option de la classification par racine qui préconise la prise en compte par le dictionnaire de tous les dérivés sanctionnés par l'usage, aboutiraient sans aucun doute à un résultat satisfaisant quant à la couverture globale du lexique de ce parler. En tous cas, c'est ce qui est constatable en consultant le Dallet.

Mais si le Dallet rend compte du lexique du parler des At Mangellat, il ne demeure pas autant représentatif de celui du kabyle dans ses limites géographiques. Des utilisateurs seraient déçus de ne pas trouver leurs mots dans le dictionnaire. Voici à titre d'exemple quelques mots relevés dans un autre parler³ kabyle et qui ne figurent pas dans le Dallet :

¹ Voir quelques détails concernant cet ouvrage dans le chapitre 2. (II.2.1.1-).

² En dehors de quelques petites exceptions sans grande importance, le *Lexique partiel* concernant les verbes simples contenu dans *Le verbe kabyle* (1953) a été reproduit dans le Dictionnaire.

³ Parler des At Zmenzer à 10 km. de Tizi-Ouzou.

Axxučč : débris quelconque.

Ččučči : être désorganisée, négligée (chevelure).

Muεğet : avoir envi de vomir.

Sig : regarder, observer sans paraître complètement.

Tasadalt : robinet.

Tameştafarutt : jeux qui consiste à courir l'un après l'autre.

Pourtant l'enquête, qui a pris départ à Taourirt et à Ouaghzen par J.- M. Dallet, pouvait être facilement étendue à d'autres zones. Mais nous constatons que ces continuateurs se sont efforcés de ne pas dépasser ces limites géographiques et de ne reprendre que les matériaux du père Dallet. Des choix décisifs ont été ainsi opérés concernant certains domaines : les emprunts français et les néologismes notamment.

Pour ce qui est des emprunts français, l'on s'étonne de la présence de certains et de la restriction faite pour d'autres. Observons ces deux listes :

Emprunts français retenus dans le Dallet	Emprunts français absents dans le Dallet
<i>Tamacint</i> : machine	<i>Aţabliyi</i> : tablier
<i>Takasrunt</i> : casserole	<i>Akeryun</i> : crayon
<i>Takuzint</i> : cuisine	<i>Astilu</i> : stylo
<i>Tţabla</i> : table	<i>Akarni</i> : carnet
<i>Atriku</i> : tricot	<i>Aţaksi</i> : taxi

Certes, le corpus relevé en milieu villageois ne favorise pas l'apparition d'emprunts français ou romans, mais il est fort douteux que ceux donnés en exemple (absents dans le Dallet) ne soient pas tous sanctionnés par l'usage.

A prendre J. Rey-Debove, le lexicographe ne doit pas hésiter à introduire telle ou telle unité de discours dans le dictionnaire, « *c'est sa fréquence seule qui doit décider de sa présence à la macrostructure* » (1971 : 90).

Conclusion

La macrostructure de tout dictionnaire, ouvrage de consultation par excellence, doit assurer un repérage simple et facile à ses usagers. Celle du dictionnaire kabyle-français de Jean- Marie Dallet, malgré une bonne présentation typographique, exige un certain nombre de préalables : Outre la nécessaire connaissance de la structure de la langue, le consultant doit aussi prendre en compte les nombreuses conventions adoptées par les auteurs. Ainsi, nous pouvons conclure que cet instrument lexicographique est un outil réservé au public initié.

CHAPITRE IV

EXAMEN DE LA MICROSTRUCTURE DU DALLET

Introduction

Nous avons adopté, dans le chapitre précédent, la définition de Debove (1971) pour ce qui est de la macrostructure, nous continuons, ici aussi, à considérer sa définition pour ce qui est de la microstructure (appelée communément article¹). Elle l'a définie donc comme « *l'ensemble des informations ordonnées de chaque article, réalisant un programme d'information constant pour tous les articles, et qui se lisent horizontalement à la suite de l'entrée (l'ordre des informations permet, au mieux, une consultation interne* » (p.21).

Mais avant, nous estimons utile de rappeler que notre démarche dans l'examen de la microstructure du Dallet, ne prétend pas à un relevé exhaustif des lacunes qui y sont contenues, mais simplement et uniquement celles que nous jugeons constituer des entraves aux consultants non avertis.

IV.1- Structure de l'article dans le Dallet

¹ Parfois, pour éviter des répétitions, nous utiliserons aussi le mot « article ».

La racine en capitales gras en première position, suivie des items en italiques minuscules. Le symbole du losange plein (◻) introduit l'article, son absence signifie que l'entrée n'est pas traitée, elle est renvoyée.

La première ligne de l'article donne le thème verbal (impératif de l'aoriste) ou le singulier d'un nominal, le reste de cette ligne est réservé aux différentes remarques linguistiques et étymologiques ainsi qu'aux renvois. Si cette ligne ne suffit pas on passe à une autre mais avec retrait pour distinguer le contenu de la première ligne de la suite.

La deuxième ligne donne, quant à elle, les variantes morphologiques du thème verbal (intensif, prétérit et noms verbaux) ou du thème nominal (pluriel). Pour les adjectifs, après le pluriel du masculin, on livre les suites : féminin singulier et pluriel.

Cette barre (/) introduit une ou plusieurs variantes (phonétiques, morphologiques ou lexicales).

Les différents sens sont toujours introduits par la double barre (||) en deuxième ligne ou dans la suivante si cette dernière ne suffit pas.

Les exemples qui viennent après les sens sont précédés du point gras (•). Des traductions, parfois littérales, et/ ou des explications sont données.

Ceci étant l'organisation globale de l'article telle que retenue par les rédacteurs du Dallet. Nous donnerons subséquemment un modèle (deux articles) de ce qui a été retenu pour nous permettre, d'une part, de voir si cette organisation a été toujours systématique, et de l'autre, justifier nos différents développements.

a) Article concernant un verbe

Le verbe *azzel* sous **ZL** (p.940)

ZL

◻ *azzel* ; F II, 533, *ahel* ; Destaing :
azzel

yettazzal ; *yuzzel*, *ur yuzzil –tazzla*,

tuzzlin, tizzlin, tazzlin || Courir. || Couler. • *yuzzel yer-s wul-iw*, il m'attire ; cela me fait envie. • *eṭṭmeε yuzzel deg-s wemyar*, l'appât d'un gain, il n'y a rien de mieux pour faire courir un vieux bonhomme ! • *tettazzal el-jetta-w s tidi*, je suis en nage (mon corps coule de sueur). • *ttazzalent wallen-is d imetṭawen*, elle pleure à chaudes larmes.

b) Article concernant un nom

timmi sous *M* (p. 480)

M

□ *timmi* (ti) ; F III, 1138, *timmé*,

Front

timmiwin / tammiwin || Sourcils (collect.) ; un des deux sourcils. • *s timmi fiḥel imi*, d'un coup d'œil sans parole (se dit d'une supplique à un saint puissant à qui il suffit d'un regard pour qu'il comprenne). • *bu timmi tesbey*, homme aux sourcils bien dessinés : beau. • *win s-yennan tiṭ εlayet : timmi s nnig-s i tella*, on se dit : l'œil est haut placé, mais le sourcil est encore au-dessus, en parlant d'un orgueilleux. • *timmi m tuccar / m tqerrut / m leqwas*, sourcils en pointe tournée. • *timmi m leyεun*, fard sur les sourcils (pour en noircir la ligne)

Comme nous voyons, l'information contenue dans la Dallet est multiple et diversifiée. Nous la traiterons sous deux aspects : - informations non sémantiques et – informations sémantiques.

IV.2- Programme d'information dans le Dallet

IV.2.1- Informations non sémantiques

Par informations non sémantiques, nous entendons toute information non relative au sens.

IV.2.1.1- Etymologies et autres références au berbère

Les références au berbère sont nombreuses, on peut en distinguer deux types : celles qui sont internes et se réfèrent au dialecte kabyle, et celles concernant les autres dialectes autres que le kabyle.

Pour les premières, celles du kabyle, il s'agit de renvois à des documents jugés fiables, tels que Boulifa (*Glossaire kabyle*) et Chaker (Thèse sur le *Système dérivationnel kabyle* et l'article sur les *dérivés de manière*) ainsi que le *Fichier de Documentation berbère* (F.D.B), notamment les écrits de J.-M. Dallet (*Petite botanique populaire*, le *Verbe kabyle* et celles dont il a été le rédacteur (*Les Cahiers de Belaid*).

Pour les deuxièmes, celles des autres dialectes berbères, on trouve des renvois à Delheure (mozabite et ouargli), Laoust (pour les dialectes marocains), mais surtout, et d'une manière presque systématique à Foucauld (dictionnaires touaregs ; Réf. I, II, III, IV pour le Dictionnaire en quatre tomes et Réf. F. n. p. pour le Dictionnaire des noms propres) et Destaing (Réf. Destaing)

Quant aux références étrangères, l'arabe en particulier, il s'agit des dictionnaires de Kazimirski et de Beaussier. (Voir bibliographie du Dallet).

Si l'introduction des références comme objets d'information dans le Dallet est une démarche qui rend beaucoup de services aux lecteurs, il serait judicieux de prévenir qu'il s'agit :

- pour celles concernant le kabyle, de renvois aux différents documents cités pour plus de précision à tous les lecteurs désirant se documenter sur des sujets précis : dérivation kabyle, monde animal et végétal, etc.

- pour celles concernant les autres dialectes berbères, d'objectifs comparatistes, et dans ce cas le public des spécialistes trouvera une matière toute prête relative à la dialectologie berbère (notamment avec le touareg et le chleuh).

- pour celles relatives aux différentes langues étrangères, de visées étymologiques, qu'il faut d'ailleurs prendre avec précaution dans la mesure où les documents de références signalés (concernant l'arabe notamment) ne peuvent pas à eux seuls rendre compte de la réalité étymologique du berbère (kabyle) : les dictionnaires arabes de Kazimirski (1940) et de Beaussier Marcelin (1958 et 1959) ont vieilli du moins par rapport au moment de l'enquête supplémentaire engagée par les collaborateurs de Dallet (à partir de 1972).

Plusieurs cas peuvent illustrer ce fait dans le Dallet, à l'exemple de *gzem* « || Couper, sous **GZM** (p.282), rattaché à l'arabe *qassama* de la racine **QSM**. « couper ».

Haddadou (1985 : 46 et s.) rend compte clairement de cette situation dans le Dallet :

« On peut d'ailleurs expliquer par le berbère de nombreux termes rattachés par les auteurs à l'arabe : acdađ « pan de burnous » (p.77), aceđđiđ « tissu » (p.114) pourraient venir de la racine eđđ « tisser » et non de l'arabe ceđđ « bord » [...], gezzen « dire la bonne aventure, prédire » (p.283) peut être rapproché du touareg igahan / igazan « divination par points faits dans le sable » (K. PRASSE, 1969, n° 78) (le mot qui rappelle le sémitique kahan « sorcier » pourrait appartenir à un vocabulaire chamito-sémitique commun) ; berkukes « gros couscous » (p.47) est un composé berbère que l'on peut analyser ainsi : ber- : préfixe augmentatif et kukes « être roulé en boules » (cf. seksu « couscous ») » etc. (p.46).

Au-delà, la signalisation n'est pas systématique. Plusieurs emprunts ou supposés emprunts ne sont pas signalés. Exemples :

jaf « être tourmenté » sou **JF** (361)

ljihā « côté » sous **JH** (p.363)

ljehd « force » sous **JH** (p. 363)

IV.2.1.2- Catégorisation grammaticale

La catégorisation grammaticale est l'une des sources d'informations non sémantiques utilisées dans tous les dictionnaires de langue. Dans le Dallet, elle se manifeste par plusieurs abréviations : adj. (adjectif), adv. (adverbe), pré. (préposition), pron. (pronom), n. (nom), etc. Mais nous remarquons qu'elle n'est pas systématique dans tous les cas, plusieurs entrées ne sont pas suivies de ces indications. Nous relevons notamment les entrées de la première ligne de l'article. Le dictionnaire la donne en introduction comme nous l'avons signalé : il s'agit soit de verbes ou de noms simples, il n'y a pas donc lieu de le mentionner une seconde fois ! Mais un consultant d'un dictionnaire, quel qu'il soit, n'est pas tenu de lire son introduction en entier, et de surcroît si elle est longue et contient des particularités comme celle du Dallet.

Si nous supposons que les noms et les verbes sont facilement identifiables par le consultant, il n'en est pas de même pour les noms verbaux et les noms d'agents, pourtant un nombre considérable n'a pas été signalé. Exemples :

ajebbar « rebouteur » sous **JBR** (p.359)

anejbar « celui qui soutient, qui répare, aide, assure » sous **JBR** (*Idem*)

Aḏebbal « joueur de tambour » sous **ḌBL** (p. 833) (Noms d'agents)

Aberrani « étranger » sous **BRN**, (p. 48) (adj.), etc.

Quelques confusions entre certaines catégories se sont aussi glissées dans le Dallet : *anag^wam* « ouvrier qui puise de l'eau » signalé comme adjectif (p.260) est aussi nom d'agent.

Toutes ces lacunes qui, d'apparence ne sont pas importantes, mais peuvent facilement induire en erreur des non avertis.

IV.2.1.3- Etat d'annexion

La signalisation de l'état d'annexion est une spécificité des dictionnaires berbères, elle est tellement fréquente et diversifiée que les auteurs jugent utile de donner des indications. Elle se manifeste au niveau du changement qui affecte la voyelle initiale du nom (substantif), laquelle on peut résumer selon le schéma suivant :

E. libre	E. annexé	Exemples
[a]	[u] [we] ou [wa]	<i>aḍar/ uḍar, argaz/ wergaz urgaz), awal/ wawal</i> «pied» «homme» «mot, parole»
[i] [u]	[ye] [wu]	<i>isli / yesli (yisli)</i> «marié» <i>udem/ wudem</i> «visage, face»
[ta] [ti] [tu]	[te] ou [t] [te] [t]	<i>tamyart/ temyart</i> «vieille» <i>timyarin/ temyarin</i> «Idem» <i>tulawin/ tlawin</i> «femmes»

Ce tableau donne évidemment la règle générale, car il y a des exceptions : les noms comme *tala* « fontaine », *tili* « ombre » ne changent pas d'état, ceux ne commençant pas par une voyelle aussi : *fad* « soif, *laz* « faim » ; de même pour les emprunts non intégrés *llakul* « école » *llebsa* « vêtements », etc.

Pour ce qui est du traitement de cette marque dans le Dallet, il n'y a pas plus systématique : la marque est donnée à tous les substantifs qui forment des entrées. Elle est même prolongée dans certains cas de variantes et aux noms figurant dans les exemples.

Exemples :

tissensert (ts) || Echappatoire, *timsensert* (te) « variante » **NSR** (p.577)

tineqqirt (tn) || Très petit trou, *taneqqirt* (tn) « variante » et *tineqqirin* (tn) « pluriel »
NyR (p.571)

aglul (we) || mollet, *iglulen* (ye) « pluriel » (**GL**) (p.256)

Tout est à l'avantage du consultant : régularité et fiabilité des mentions. Mais certains cas tels que retenus dans le Dallet peuvent cependant présenter quelques inconvénients : Les jeunes apprenants, dans la mesure où la nouvelle orthographe en usage dans les écoles prend en charge tous les cas de la marque d'état d'annexion, même si elle n'est réalisée phonétiquement : *inisi* « hérisson » *imdukal* « amis », par exemple, sont rendus *yinisi* et *yimeddukal*, peuvent être facilement déroutés.

IV.2.1.4- La variation : phonétique et morphologique

La variation phonétique est essentiellement la réalisation de [p] chez les femmes et les jeunes enfants : *qep^wi* « être gros et gras » par opposition à *qebb^wi* chez les adultes mâles. Une page entière du dictionnaire (596) a été réservée pour l'explicitation de ce phénomène phonétique. Mais nous remarquons que les auteurs font encore des mentions dans les articles, quoique d'une manière sporadique : *ɣebbi* || Dieu (p.699) *ɣep^wi* / *epp^wi*, mais pas dans *ebb^w* || Etre mûr, ce qui peut gêner certains usagers.

Quant aux variantes morphologiques, elles sont plus nombreuses dans le Dallet :

ay/ -y/ yay/ aney « variantes du pronom personnel affixe » (1ere personne) (p.597)

Sih / sah « souffrir » (p.811)

tmany / tmen « huit » (p.825)

Mais nous remarquons que la mention accuse des carences. Voyons ces exemples :

agellil / igellil « pauvre » sous **GL** (p.256)

izrem / azrem « serpent » sous **ZRM** (p.957)

taneqqit / tineqqit « point » sous **NQD** (p.572)

Des profanes peuvent croire que ces différentes variantes ne sont pas attestées.

IV.2.1.5- La transcription et l'orthographe

Parmi les renseignements non sémantiques que donnent aussi les dictionnaires figurent ceux relatifs à l'orthographe. Ils sont tellement importants que des dictionnaires orthographiques sont réalisés.

Pour ce qui est du berbère, la situation ne cesse d'évoluer depuis la parution des premiers documents écrits.

Dans le Dallet, c'est la transcription usuelle largement admise parmi ceux qui produisent et lisent en berbère qui est adoptée. Elle se veut de tendance phonologique, des tableaux, phonétique et phonologique sont donnés pour permettre des distinctions (voir le Dallet : XXVIII).

La transcription phonologique doit en principe ne pas prendre en considération les différents paramètres périphériques de la langue, les auteurs du dictionnaire l'ont clairement affirmé : « *Notre écriture est à tendance phonologique au niveau des unités lexicales. En principe nous évitons donc une transcription phonétique, morphologique, grammaticale ou étymologique* » (p.XXIX). Mais nous remarquons que cette considération n'a pas été appliquée dans tous les cas dans le dictionnaire, certains peuvent même compromettre le caractère phonologique retenu pour la transcription des unités. Exemples :

1- Morphèmes grammaticaux :

-*yer* « préposition » || à, vers, est transcrite indifféremment *yel*, *ar*, *er*, *et er*

-*yef* « préposition » || Sur, à propos de, est transcrite aussi *af* et *f*

-*deg* « préposition » || Dans, en, à, est réalisée en *g* et *di*

La présence de ces différentes formes dans la microstructure du dictionnaire est judicieuse, l'utilisateur se rendra compte des cas de variation (voir plus haut), mais le fait de les traiter toutes dans le corps même de l'article pourrait créer de la gêne. Il serait donc préférable de citer toutes les variantes possibles tout au début (première ligne) comme retenu, mais de n'en garder qu'une seule forme (canonique) dans les différents développements de l'information.

2- Assimilation

Le cas des assimilations est aussi traité d'une manière particulière, un peu semblable à celui des morphèmes :

d 1- « particule prédicative »|| c'est, ce sont, ex. : *d argaz* « c'est un homme » ; *d irgazen* « ce sont des hommes », et 2- « préposition »|| avec, en compagnie de, ex. : *yedda d gma-s* « il est parti avec, en compagnie de son frère » s'assimile à *t* devant un nom, exemples :

<i>d</i> particule prédicative	<i>d</i> préposition
<i>d tamɣart</i> > [ttamɣart] «c'est une vieille» <i>d tamurt</i> > [ttamurt] «c'est le pays»	<i>yemlal d temɣart</i> > [...ttemɣart] « il s'est rencontré avec une vieille » <i>thedder d tlawin</i> [...tllawin] « elle parle avec les femmes »

Nous retiendrons la même remarque que la précédente pour ce qui est de ces assimilations : garder la forme phonologique dans le corps de l'article avec la possibilité de signaler les différentes réalisations phonétiques. Ainsi, l'utilisateur n'hésitera pas dans l'action du décodage de l'information.

En dehors des remarques se rapprochant des exemples cités, la transcription du Dallet est très précise, nous sommes loin des hésitations de Paradis (1844) ou de Creusat (1878), (voir chap. 1). Les auteurs sont certainement conscients des perturbations que peuvent causer les dérogations adoptées, mais ils ont privilégié le côté

éclairage et clarté pour l'utilisateur aux dépends du respect strict du caractère phonologique.

En somme, nous estimons que tous les éléments fournissant des informations non sémantiques sont présents dans le Dallet, mais la non systématisation de leur traitement, du moins tel qu'annoncé dès le départ en Introduction, peut rendre la consultation gênante chez des utilisateurs non avertis.

IV.2.2- Informations sémantiques

Nous entendons par information sémantique, toute information se référant au sens.

IV.2.2.1- La polysémie et la synonymie

La polysémie et la synonymie sont deux procédures habituellement utilisées par les lexicographes dans le but d'enrichir le programme d'information sémantique.

La polysémie qu'on désigne généralement par « *la propriété d'un signe linguistique qui a plusieurs sens* » (Dubois, 1989 : 381), est traitée à fond dans le Dallet, plusieurs entrées ont eu un traitement polysémique dans le programme d'information donné en langue d'arrivée (français) (L2).

Voici quelques uns :

ay || Prendre,

- || Subir,
- || Acheter,
- || Occuper,
- || Epouser,
- || Parcourir,
- || Coûter. (p.597-598)

byu || Vouloir,

- || Désirer. (p.31)
- || Prétendre (p.32)

Ccbaḥa || Beauté,

|| Blancheur. (p.73)

eccbukat || Complications,
|| Ruses. (p.74)

Avec ces exemples on peut constituer plusieurs listes bilingues, que l'on peut même organiser par domaines.

Quant à la synonymie, prise dans son sens général « [...] *quand des mots ont le même sens ou approximativement le même* » (Dubois, 1989 : 476), elle est aussi présente dans le Dallet. Cependant, son traitement n'a pas été le même que celui réservé à la polysémie : les différents synonymes avec leurs différentes acceptions, au lieu d'être regroupés dans le même programme d'information, se trouvent éparpillés dans le dictionnaire.

On pourrait croire que leur intégration réduirait le caractère bilingue du dictionnaire qui met en relation deux langues de deux communautés différentes ! Pas trop fort pour admettre cette considération, car s'agissant d'autres variantes, le problème ne s'est pas posé (voir le traitement des variantes phonétiques et morphologiques plus haut). De la sorte, l'utilisateur sera dans la contrainte de faire des recherches minutieuses pour trouver des synonymes. En voici quelques exemples :

wali et *zer* || Voir, || Regarder , se trouvent respectivement en (p.863) sous **WL** et (p.953) sous **ZR**,

udem et *axenfuc* || Visage, || Figure, se trouvent respectivement en (p.142) sous **DM** et (p.903) sous **XNFC**.

IV.2.2.2- Les définitions

Il n'y a pas qu'un seul type de définition, mais plusieurs. Les lexicographes les adoptent différemment selon les contraintes de la pratique lexicographique et des objectifs assignés. Dans tous les cas, c'est, selon Debove (1971 : 180), « *l'énoncé qui est sensé expliciter le contenu du mot* ». Et dans la pratique lexicographique, il faudrait

au moins la présence d'une «*expression (mot, syntagme ou toute forme de paraphrase) sémantiquement équivalente à l'unité étudiée.*» (Dubois et alii, 1989 : 292).

Le Dallet, au même titre que les autres dictionnaires bilingues, use de la définition, mais dans la mesure où l'on ne prend pas les différentes traductions comme des définitions par synonymie, elle n'est pas régulière, elle se présente sous différentes formes d'équivalence.

IV.2.2.2.1- L'équivalence mot à mot / ou l'équivalence totale

Elle se manifeste dans les cas où les deux langues, le kabyle et le français, disposent d'équivalents parfaits pour des dénominations précises. Les unités formant les entrées ne sont généralement pas suivies d'autres informations, les articles dans ce cas ressemblent beaucoup à ceux des dictionnaires ou lexiques de poche. Nous donnons ci-après quelques exemples :

Sous **BLG**, (p.23)

□ *lbulga* ; fem. || Purge.

Sous **BQL**, (p.35)

□ *lebqul* ; || Bourrache.

Sous **BRQC**, (p.49)

□ *aberqac* ; adj. || Bariolé.

Sous **BS**, (p.53)

□ *absis* (we) ; || Millet (alpine, bot. T).

□ *lbesbas / abesbas* (u) ; || Fenouil. Bot.

Ces équivalences ne renferment en aucun cas des ambiguïtés qui pourraient dérouter les usagers : l'entrée et son équivalent étant attestés dans les deux langues, mais le problème réside dans les autres formes d'équivalence.

IV.2.2.2.- L'équivalence par la glose

Dans les cas où l'équivalent n'est pas fourni par la langue d'arrivée (le français), les auteurs du Dallet recourent aux gloses explicatives. Exemples :

Sous **DWD**, (p.161)

□ *lmedwed* ;
lemdawed || Mangeoire fixe formée de trous rectangulaires ménagés dans l'épaisseur de la murette dite *tadekk^w-ant*, qui sépare la pièce familiale de l'étable dans les anciennes maisons, de type traditionnel. On passe par-là le fourrage au bétail. (v. fig.)

Sous **KF**, (p.397)

□ *akufi* (u) ;
ikufan (i) || Jarre à provisions sèches (orge, fèves, caroube, figues) très grande, inamovible (construite en terre et bouse, sur place, dans la maison ; non cuite. (v. planche fig. : La maison). • Une énigme : *yesεa imi*, ur *yesεi uglan* ; *yesεa aεbbuɟ*, ur *yesεi iżerman*, il a une bouche sans dents, il a un ventre sans intestins, R. *akufi*, la jarre à provisions. • *tiq^w-cert uḥeggan effi-iṭ ula gr ikufan*, une buchette pour les derniers froids, cache-là entre les jarres (il ne faut pas se fier aux premiers beaux jours du printemps).

Ces articles sont les plus nombreux dans le Dallet, il est question d'unités se référant aux spécificités kabyles. Ce procédé il est vrai relève beaucoup plus des dictionnaires monolingues que bilingues, mais la pratique lexicographique a ses exigences, auxquelles les praticiens (les lexicographes) doivent se soumettre. Nous voyons donc la difficulté à rendre par les moyens d'une L2 les acceptions d'une L1, surtout si les deux

mondes auxquels elles appartiennent ne se partagent pas beaucoup d'affinités. Cette situation paraît déjà difficile pour les auteurs, que dira t-on des usagers berbérophones non avertis et ne connaissant pas le milieu villageois kabyle¹ ? Ils recourraient sans aucun doute aux planches figurant en annexe dans le Dallet, ou carrément à d'autres sources² si celles-ci s'avèrent insuffisantes.

IV.2.2.2.3- L'équivalence mixte

Là, nous assistons à une procédure où les auteurs du Dallet assemblent les deux démarches précédentes dans un même article. Elle est assez fréquente dans le dictionnaire, nous nous servons d'un seul exemple pour illustrer ce cas.

Sous **BZD** (p.62)

□ *ebzēḍ* ;
ibezz / yettebzāḍ; ur yebziḍ, -abzāḍ,
etc. || Uriner, pisser. *wagi ibezzeḍ i medden s amezuy akken ixeddem wuccen i tyetteḍ*, il n'a qu'un mot à dire pour être suivi de tout le monde (il fait pipi dans l'oreille des gens comme le chacal fait aux chèvres).
• *ma ur tefriḥeḍ ara, bezḍ-iyi abrid !*, si cela ne te plaît pas, c'est la même chose (si tu n'es pas content, pisse sur mon passage ! allusion à une ancienne marque de provocation)

Dans cet exemple, l'utilisateur non averti du Dallet ne saura pas que le verbe « *ebzēḍ* » n'est pas une spécificité du cas explicité, il est fréquemment utilisé pour rendre le « fait de jaillir » pour l'eau ou le sang :

- *bezzeḍen-d idammen seg ufus-is* « le sang a jailli de sa main, (aux suites d'une blessure) ».

- *bezzeḍen-d waman seg uqadus* « l'eau a jailli de la conduite (après une fuite) ».

¹ Nous avons signalé précédemment le cas des jeunes habitants de la ville de Tizi-Ouzou. (Voir dans le chapitre III. - Nature de la macrostructure du Dallet).

² Notamment orales (parents, proches, etc.).

Ainsi, comme nous venons de constater, les définitions du Dallet ne sont pas du tout régulières, c'est la nature de l'unité-entrée qui détermine le type de définition à adopter. Pour cela, les usagers se trouveront dans des situations difficiles et complexes dans leur entreprise de recherche des informations, et pourtant l'une des caractéristiques du dictionnaire, c'est de faciliter au mieux la tâche à ses utilisateurs.

Conclusion

De toutes les microstructures des produits lexicographiques kabyles que nous avons consultés à l'occasion de la présente étude, celle du dictionnaire de Dallet est la plus riche en matière d'information. Les articles des dictionnaires antérieurs, se limitaient, dans leur majorité, à donner des équivalences de sens.

Cependant, avoir accès à cette richesse en informations (non sémantiques et sémantiques), le consultant, en plus des difficultés de repérage des unités dans la macrostructure (voir conclusion chap.3), doit aussi prendre en compte l'irrégularité des définitions. De plus, du fait de l'écart qui sépare les deux mondes auxquels appartiennent les deux langues (le kabyle et le français), certaines de ces définitions (équivalents) données aux termes kabyles de spécialité renferment des lacunes. Ainsi, le recours à d'autres ouvrages pour lever les ambiguïtés devient une nécessité chez un public ne maîtrisant pas forcément les termes de spécialité en langue d'arrivée (le français).

TROISIEME PARTIE

PROPOSITIONS

Avant-propos

Nous allons dans cette partie revenir sur notre objectif énoncé dès le départ : faire des propositions entrant dans le cadre de la confection d'un outil lexicographique kabyle destiné pour un large public. Mais avant, nous devons mettre à l'évidence les difficultés des tâches qu'affronte tout concepteur de dictionnaire : il y a non seulement un nombre important de facteurs qui entrent en jeu, mais aussi la complexité de leur mise en œuvre, sans omettre l'acteur humain qui doit coordonner et mettre en relation tous les paramètres pour enfin aboutir à un ensemble qui est le dictionnaire.

Nous n'allons pas, bien entendu, nous arrêter à chaque étape qui s'impose aux lexicographes dans leur parcours de fabrication de dictionnaires, mais seulement celles pouvant constituer des apports à la réflexion méthodologique pour une éventuelle production se rapportant au kabyle.

Ainsi nous devons nous interroger sur un certain nombre de paramètres :

- quel type de dictionnaire et pour quel public ?
- doit-on continuer à prendre la racine comme unité de traitement, ou avons-nous d'autres possibilités ?
- la classification adéquate des entrées est-elle celle qui préconise le regroupement par familles de mots ou celle suivant l'ordre alphabétique ?
- le kabyle est-il tributaire des autres langues (le français en particulier) dans la pratique lexicographique, c'est-à-dire produire uniquement des dictionnaires bilingues ou multilingues, ou bien une métalangue kabyle est-elle envisageable ?

En somme, c'est à toutes ces questions que nous essayerons d'apporter des éléments de réponses qu'il faudrait, nous tenons à le rappeler, prendre comme de simples propositions qui pourraient éventuellement participer à l'enrichissement de la réflexion quant à la confection d'un dictionnaire grand public se rapportant au dialecte kabyle.

CHAPITRE V

PROPOSITIONS CONCERNANT LA MACROSTRUCTURE

Introduction

Avant d'aborder les propositions se rapportant concrètement à la macrostructure, nous devons toucher à des questions fondamentales sur lesquelles reposent la théorie et la méthodologie à retenir dans l'entreprise de la confection de tout dictionnaire.

V.1- Conditionnements externes

V.1.1- Quel dictionnaire pour quel public ?

D'après la présentation de certains matériaux lexicographiques dans les chapitres 1 et 2, nous pouvons nous rendre compte qu'aucun produit n'est destiné pour le large public : - Les réalisations des périodes précoloniale et coloniale sont destinées aux voyageurs, touristes, colons, ainsi qu'à l'administration et l'armée coloniales ; les productions coïncidant avec la période postcoloniale sont beaucoup plus des outils de travail pour des chercheurs de différentes disciplines que des dictionnaires à consultation rapide. M. Taifi¹ (1988 : 15) l'affirme clairement en disant que les dictionnaires berbères « *ne sont pas, il faut le souligner, destinés à l'usage public, mais qui sont beaucoup plus des documents de travail au service des ethnologues, historiens, sociologues.* » Ainsi, nous estimons qu'il est nécessaire pour la lexicographie berbère d'engager la réflexion qui pourrait aboutir à la réalisation d'outils pour le grand public.

Mais, d'abord, nous devons, du moins pour le dialecte kabyle qui nous intéresse dans cette étude, définir ce large public.

¹ Auteur du *Dictionnaire tamazight-français*, 1991 (Voir chap.1).

Tout au long de ce travail nous avons utilisé différentes dénominations pour désigner le large public et le distinguer de celui des spécialistes : *large public, grand public, public profane, non averti, non spécialiste, consultant, usager, lecteur...*, mais jusque-là sa définition n'est pas clairement précisée. Nous proposons donc de le définir ainsi : tous ceux à qui le kabyle importe et qui ne sont pas forcément des spécialistes de cette langue. On peut éventuellement compter parmi ce public :

- les élèves et les étudiants qui apprennent le kabyle ou en kabyle,
- ceux qui s'expriment en l'utilisant soit dans des discussions quotidiennes ordinaires ou bien dans un cadre professionnel : journalistes, écrivains, instituteurs, enseignants, etc.,
- tous ceux qui veulent connaître ou mieux connaître le kabyle.

Mais de quel type de dictionnaire ce public a-t-il besoin ?

Inutile, dans l'état actuel du kabyle, de se lancer dans la confection de tous types de dictionnaires comme c'est le cas des langues à vieille tradition lexicographique comme l'arabe, l'anglais ou le français. La priorité n'étant pas pour le locuteur kabyle non spécialiste un dictionnaire de synonymes, de citations, de proverbes, etc., mais un dictionnaire de la langue générale (voir chap.3), où il pourra trouver les mots de la langue de tous les jours et à des degrés moindres, les termes de différentes spécialités. Nous estimons que ce type d'ouvrage à l'avantage d'atteindre un public beaucoup plus nombreux que celui d'un ouvrage consacré à une quelconque spécialité ou à un domaine particulier¹.

V.1.2- Le ou les rédacteurs (s) ?

La majorité des œuvres lexicographiques berbères étaient des réalisations individuelles : Paradis, Huyghe, Foucauld, Delheure, Taifi, Nait-Zerrad, etc. Certaines de ces œuvres, même produites en dehors de tout cadre étatique en l'absence de tout soutien financier, sont importantes et demeurent incontournables dans plusieurs

¹ Ceci étant, nous ne devons pas minimiser l'importance des dictionnaires ou lexiques de spécialité. (Voir chap.1, pt. : I.3.3-)

domaines de recherche se rapportant au berbère. Mais si un projet de dictionnaire digne de ce nom serait retenu concernant le kabyle, il serait judicieux de diversifier les intervenants dans sa réalisation. De par l'expérience des grandes maisons d'édition à travers le monde, le dictionnaire n'est presque jamais l'œuvre d'une seule personne, mais plutôt celle d'une équipe. Rien que pour l'établissement des vocabulaires concernant le dictionnaire encyclopédique *Larousse* publié de 1960 à 1964, Dubois (1970 : 19) cite les chiffres suivants : « [...] 711 rubriques de sciences humaines, 529 rubriques de sciences fondamentales et sciences appliquées [...], le principe étant que chacune puisse être traitée par un spécialiste ». Ainsi, tant que les intervenants sont nombreux, plus la nomenclature s'enrichit et les informations deviennent plus pertinentes.

Certes, des inconvénients sont à prévoir, car l'approche pourrait ne pas être homogène, mais cette option constitue indéniablement une source d'enrichissement pour le produit.

V.1.3- Le corpus

V.1.3.1- La collecte des données linguistiques

Procéder à des collectes des données linguistiques pour l'établissement d'un corpus de travail est un des préalables dans la pratique lexicographique. Les concepteurs quel que soit leur nombre ou leur degré de connaissance de la langue ne peuvent pas contenir à eux seuls tous les mots en usage chez les locuteurs auxquels s'adresse leur dictionnaire. Ces données sont donc à recueillir auprès de différentes sources, et elles sont de deux types : orales et écrites.

V.1.3.1.1- Les données orales :

Différents procédés sont adoptés dans la démarche de la collecte.

La démarche la plus simple concernant la collecte des données orales est celle qui consiste à procéder à de vastes enregistrements auprès d'échantillons représentatifs des sujets auxquels on s'adresse en prenant, bien évidemment, en considération différents critères : âge, sexe, fonction, unilingue, bilingue ou multilingue,... On aura donc à collecter le discours de différentes conversations quotidiennes et celui des chanteurs et des émissions diffusées par les chaînes de radios et de télévisions.

V.1.3.1.2- Les données écrites :

Il serait question de dépouillements non seulement de sources primaires tels que les dictionnaires, lexiques ou glossaires, mais aussi de tout texte littéraire : romans, nouvelles, recueils de poésies, proverbes..., ainsi que tout autre interview à large diffusion dans les journaux, les revues et les magazines.

En plus de ces deux démarches, on ajouterait l'intuition des rédacteurs qui pourrait éventuellement consolider les différentes collectes.

V.1.3.2- Les limites géographiques

Nous avons vu avec Le Dallet que même si le kabyle des At Manguellat est largement admis chez les différents locuteurs kabyles, il ne demeure pas représentatif de tout le kabyle dans ces limites géographiques. Ainsi, pour parer à cette lacune dans un dictionnaire tel que nous le proposons pour le large public, les enquêtes devraient être élargies à toutes les régions de la Kabylie, voire même aux communautés kabylophones en dehors de ces régions.

V.1.3.3- Les limites temporelles

Dans un premier temps, nous proposons de limiter la description à l'usage contemporain de la langue, c'est-à-dire limitée au moment de l'usage des locuteurs destinataires du dictionnaire. La démarche serait donc synchronique, les différentes évolutions de la langue seraient de fait écartées de la description.

V.2- La macrostructure proprement dite

Une fois que le type de dictionnaire et le public sont clairement définis, le corpus est établi, les concepteurs entameront la construction de la charpente verticale du dictionnaire : la macrostructure.

V.2.1- Sélection des unités

Aussi vaste soit-il, le corpus recueilli ne pourra pas couvrir toutes les réalisations du kabyle. Quels que soient les efforts des enquêteurs, le dictionnaire accusera des lacunes. Cela d'une part, et d'autre part, les rédacteurs ne peuvent pas non plus admettre dans le dictionnaire toutes les unités figurant dans le corpus, ils doivent procéder à des choix.

Ce choix n'est pas facile à réaliser dans la mesure où les lexicographes n'ont pas toute la latitude d'intégrer telles ou telles autres unités et en écarter d'autres sur simple coup de gré. Des critères tels que la fréquence et la connaissance du public sont déterminants de ce cas de figure.

Si les *unités courantes* (voir mots courants chez Debove, 1971 : 80 et s.), dans l'usage des locuteurs kabyles peuvent ne pas poser trop de problèmes aux rédacteurs natifs dans leur travail de sélection, des hésitations concernant le cas des emprunts et des néologismes sont à prévoir.

V.2.1.1- Les emprunts

S'appuyer sur le critère de la fréquence et intégrer les emprunts ne peut que servir les futurs usagers du dictionnaire. Puisque les locuteurs eux-mêmes les utilisent, les lexicographes n'ont aucune raison de les écarter de la macrostructure, avec toutefois des renvois aux unités kabyles qui seraient en concurrence avec ces emprunts.

Sur un autre plan, concernant toujours le traitement des emprunts, il faudrait éviter de tomber dans les mêmes erreurs que celles des productions antérieures où la majorité des auteurs (Paradis, Brosselard, Huyghe, Boulifa,...) se sont trompés sur l'origine de nombreuses unités. (Voir à ce propos Haddadou, 1985 : 27-57).

V.2.1.2- Les néologismes

A notre connaissance, dans le domaine de la lexicographie berbère, aucun auteur-lexicographe n'a pris la décision de compter les néologismes parmi les unités composant les macrostructures de leurs œuvres. Les rédacteurs du Dallet ont clairement souligné ce refus en introduction :

« [...] nous ne sommes pas qualifiés [...] pour décider de l'avenir, du succès de néologismes ou d'emprunts... » et plus loin : « Tant que les kabyles eux-mêmes n'ont pas assimilé ces nouveautés, manifestant largement qu'ils les adoptent, nous pensons que ces mots n'ont pas encore leur place dans notre collection. » (P.XX).

Il semble que l'argument des auteurs est objectif, car les néologismes en langue kabyle à la date de la parution du Dallet n'ont pas encore connu une large diffusion parmi les locuteurs kabyles¹. *« Il est [...] impossible, en théorie, de recenser un mot nouveau s'il est rare, c'est-à-dire de le repérer au moment où il naît, faute de savoir si c'est ou non un mot (= unité de langue du lexique d'une langue donnée.) » (Debove, 1970 : 100).* Mais depuis, la situation a évolué dans le sens où beaucoup de ces nouvelles réalisations sont passées du statut de néologismes à celui de *modernismes* : ils ont pris place dans la société, pas seulement dans les domaines particuliers tels que l'éducation, la production littéraire ou la presse, mais dans le langage courant des locuteurs aussi. De ce fait, un traitement équivalent à celui des autres lexies leur serait normalement réservé dans le dictionnaire.

V.2.2- Unité de traitement lexicographique

Concernant le choix de l'unité de traitement lexicographique, on distingue deux solutions parmi la documentation lexicographique berbère existante : certains auteurs ont choisi l'option de l'entrée-mot, d'autres ont opté pour celle de la racine.

¹Pour rappel, *l'Amawal*, première source principale de néologie berbère, a connu trois diffusions publiques : la première (diffusion très restreinte) en 1974 ; la deuxième en 1980, deux années après la parution du Dallet ; la troisième en 1990. (Voir ACHAB, 1994 : 100).

S'inspirant de l'expérience de Charles de Foucauld (1951/52), beaucoup de concepteurs ont adopté le modèle de l'entrée-racine : Alojaly (1980), Dallet (1982), Delheure (1985 et 1987), Taifi (1991)... Quant aux produits suivant le modèle de l'entrée-mot, ils ne sont pas nombreux comparativement à ceux du premier modèle. A titre d'exemple, concernant les produits à entrées kabyles, on n'en compte que trois :

- 1) Le *kabail vocabulary* (vocabulaire kabyle-anglais) de F. W. Newman en 1887,
- 2) Le *Dictionnaire kabyle-français* du père Huyghe en 1896/1901,
- 3) Le *glossaire* annexé à la *Méthode de langue kabyle* de Boulifa en 1913.

Dans un dictionnaire où c'est la racine qui représente l'entrée, le lecteur n'aura pas affaire aux unités sujettes à des informations, car celles-ci sont des éléments dérivés qu'on trouve regroupés selon le système dérivationnel kabyle sous la racine correspondante. Et comme nous l'avons précédemment signalé, les usagers n'ont pas conscience des réalisations des racines dans le discours. Par contre dans un dictionnaire à entrée-mot, le lecteur aura affaire directement à des unités en usage dans le discours.

Ainsi, sans pour autant revenir sur les difficultés de la consultation d'un dictionnaire par racines (voir chap.3), nous pensons que l'option de l'entrée-mot, plus précisément de l'entrée-lexie, présente plus de facilités aux usagers non initiés, d'où la proposition de sa prise en compte dans le dictionnaire destiné à ce type de public.

La lexie est prise dans le cadre de notre proposition dans son acception donnée par B. Pottier : («*unité de comportement lexical.*» elle est opposée au morphème, plus petit signe linguistique, et au mot, unité minimale construite. C'est donc «*l'unité fonctionnelle significative du discours* »). (Voir Dubois et ali., 1989 : 296)

Mais ne nous nous trompons pas, cette option a aussi ses difficultés, car ce ne sont pas toutes les lexies en usage chez les locuteurs que l'on puisse trouver arrangées dans la macrostructure du dictionnaire comme l'atteste Dubois : «*les mots découpés dans les performances verbales par l'analyse linguistique et reconnus comme tels par les locuteurs ne se confondent pas totalement avec les unités théoriques qui servent d'entrées lexicographiques* » (1971 : 61).

S’inspirant largement des développements de R. Larbi (2004 : 182 et s.), nous allons rendre compte de certaines de ces difficultés. Pour plus d’illustration, prenons une strophe d’un poème ancien (anonyme) et essayons d’en dégager les différentes entrées :

<u>Strophe du poème</u>	<u>Traduction</u>
<i>Ixf-iw deg-s taburga</i>	En mon âme une fourmilière
<i>Tettawi tettarra</i>	Qui va et vient
<i>Deg wul-iw ixeddem ucaqur</i>	Une hache taille mon coeur

Extrait de *Florilège de poésies kabyles (Le Viatique du barde)*, B. RABIA (2005 : 233)

On aura logiquement pour :

a) Le cas des verbes :

La forme de l’impératif-aoriste à la 2^{ème} personne du singulier en regard des autres formes verbales.

b) Le cas des noms :

Le masculin, singulier à l’état libre en regard du féminin, pluriel et l’état annexé.

c) Le cas des autonomes, grammaticaux et mots composés :

Puisque leur forme reste invariable, leur définition en tant qu’entrée ne se poserait pas.

<u>Lexie</u>	<u>Entrée lexicographique</u>
<i>ixf</i>	<i>ixf</i>
<i>iw</i>	<i>iw</i>
<i>deg</i>	<i>deg</i>
<i>s</i>	<i>s</i>
<i>taburga</i>	<i>taburga</i>
<i>tettawi</i>	<i>awi</i>
<i>tettarra</i>	<i>err</i>
<i>deg</i>	<i>deg</i>
<i>wul</i>	<i>ul</i>
<i>ixeddem</i>	<i>xdem</i>
<i>ucaqur</i>	<i>acaqur</i>

Quelques précisions :

ixf: «nom, au singulier/ sans marque du féminin, à l'état libre. Il a plusieurs acceptions en kabyle : (bout, extrémité, tête¹). Cette lexie ne poserait pas de problème quant à sa validation en tant qu'entrée, mais le consultant doit savoir que les formes du pluriel *ixfawen* et de l'état annexé *yixf/ yixfawen* sont à rechercher sous *ixf*.

iw: «pronom personnel affixe de nom (mon, ma, mes) qui peut être commuté avec *is* (son, sa, ses) ; *ik* (ton, ta, tes) ; *nney* (notre, nos) ; etc.». Il est invariable, sa validation dans la macrostructure ne poserait pas de problèmes. Mais, pour éviter d'alourdir la macrostructure, il serait judicieux de ne pas intégrer les affixes, l'utilisateur sera orienté vers des tableaux qui figureraient hors macrostructure.

deg: « préposition (de, dans, en, à) dont *di / g* sont ses variantes ». Etant invariable, sa validation en tant qu'unité de traitement ne constituerait aucune difficulté pour les rédacteurs. Les variantes *di / g* sont à classer sous *deg*.

s: « pronom affixe de préposition (lui / elle) qui peut être commuté avec *sen* (eux / elles) ; *k* (toi) *wen* (vous) ; etc.». Même remarque que *iw* pour ce qui est de son intégration dans la macrostructure.

taburga: « nom féminin, dépourvu de la marque du masculin, au singulier et à l'état libre (fourmilière) ». Etant sans masculin, cette lexie constituerait une entrée. Les autres formes : *tiburgwin* (plur.) et *tburga / tburgwin* (état d'annexion) seraient classées sous cette lexie.

awi: « verbe d'action à l'impératif-aoriste², 2^{ème} personne du singulier (porter, conduire, prendre...³) ». Ce verbe connaît plusieurs variations avec le changement du thème et de la personne : *yuwi [yebb^oi, yepp^oi]⁴, ttawi / ad awiy, wwiy...*, le consultant pourrait être facilement dérouté.

¹ Dans le poème il est employé dans le sens de « âme ».

² La forme de l'impératif-aoriste à la 2^{ème} personne représente aussi la forme de l'infinitif. En arabe c'est la forme du prétérit à la 3^{ème} personne qui la représente : *kataba* (il a écrit)

³ On a relevé pas moins de quatorze équivalents pour ce verbe dans le Dallet.

⁴ C'est la réalisation phonétique de ce verbe : la 1^{ère}, réalisation masculine ; la 2^{ème}, réalisation féminine.

err: « verbe d'action aussi, même thème et même personne que le précédent (rendre restituer...) ». Les variations de ce verbe sont plus compliquées que *awi* : *yerra*, *ttarra*, *ad rrey*, *riiy*...L'utilisateur hésiterait certainement entre les différentes formes *rra/ rr(e)/ rri*, et les chances sont minimes à ce qu'il aille les chercher sous *err*.

ul: « nom masculin singulier à l'état libre (cœur) ». *tulett* (petit cœur/ diminutif, rare), *ulawen* (plur.) et *wul / wulawen* (état lié) sont à rechercher sous *ul*.

xdem: « verbe emprunté à l'arabe (travailler, faire) ». Ses variantes sont multiples : *yexdem*, *xeddem*, *ur yexdim*...Ainsi, les remarques précédentes concernant les verbes sont aussi valables pour celui-ci.

acaqur: « nom (grande hache), fem. : *tacaqurt* (hachette), plur. : *icaquren/ ticaqurin*, état lié : *ucaqur / yicaquren / tcaqurt / tcaqurin*.

Comme nous observons, les entrées représentent les formes les moins marquées de l'usage. A l'exception de **iw**, **deg** et **s** dont la forme est invariable, la définition du reste des lexies en tant qu'entrées serait sans aucun doute problématique. Quelle solution adopter pour le reste des catégories ?

V.2.2.1- Le cas des verbes :

Le nombre important de variantes que comptent les verbes dans leurs différentes conjugaisons est le principal problème qui se pose dans le travail de la délimitation des unités-verbes. La solution pratique que l'on puisse proposer est celle de maintenir la forme de l'impératif-aoriste à la 2^{ème} personne et de renvoyer l'utilisateur aux différentes conjugaisons qui figureraient dans des tableaux hors nomenclature. Nous proposons pour cette option de retenir les tableaux de conjugaison de K. Nait-Zerrad (1995a : 57-62).

V.2.2.2- Le cas des noms :

L'idéal c'est de définir les entrées au masculin sous *a, i, u*, et celles du féminin sous *ta, ti, tu*, nous aurons logiquement, comme nous l'avons signalé ci-dessus : *tacaqurt* sous *acaqur*, *tisli* « mariée » sous *isli*, *tulett* sous *ul*, mais *taburga* « fourmilière », *tala* « fontaine », *tili* « ombre », *tizi* « colline », *turett*, « poumon » prendraient des entrées indépendantes sous respectivement *ta, ti, tu*.¹ Mais le problème se poserait pour l'utilisateur : qu'est ce qui lui fera dire que les féminins réguliers qu'on obtient par l'adjonction d'un *t* au début et à la fin d'un nom masculin : *tacaqurt* < *t* + *acaqur* + *t*, se trouveraient sous leur masculins correspondants, et que ceux qui ne sont pas réguliers prendraient des entrées indépendantes ?

A ce problème, nous proposons de retenir toutes les formes du féminin en tant qu'entrées, mais ne traiter que les formes irrégulières et de se contenter des renvois pour les formes régulières. Ainsi, *taburga, tala, tizi, turett* constitueraient des entrées et seraient suivies de leurs programmes d'information respectifs, par contre *tacaqurt, tisli, tulett* seraient définies en tant qu'unités de traitement lexicographique et prendraient place dans la macrostructure, mais seulement avec des renvois aux entrées masculines correspondantes, c'est-à-dire sans programme d'information.

Cette solution alourdirait quelque peu la macrostructure, mais elle aura l'avantage d'éviter des déroutements pour l'utilisateur.

V.2.3- Classement des lexies-entrées

Dans nos développements précédents nous avons écarté le système du classement par racines dans un dictionnaire destiné pour le large public (voir ci-dessus et chap.3) Mais si c'est dans le choix de la racine en tant qu'unité de traitement lexicographique que réside le problème, ne pourrions-nous pas le résoudre en regroupant les lexies telles

¹ Cette option se rapproche de la proposition de A. RABHI (1996 : 101).

qu'on les a définies par familles autour d'un seul étymon commun qui serait une lexie ?
Par ex. :

ečč : étymon commun

Différentes entrées lexicographiques

ečč : verbe = manger

ssečč : verbe dérivé = faire manger

asečči : nom d'action du précédent

mmečč : verbe dérivé = être mangé, dévoré, usé

ttwečč : verbe dérivé = même sens que le précédent

msečč : verbe dérivé = s'inviter à manger réciproquement

amsečči : nom d'action du précédent

myečč : verbe dérivé = se manger, se dévorer réciproquement

učči : nom = nourriture, le manger

tuččit : nom = diminutif du précédent

asečču : nom, néologisme = restaurant

Si le cas de ce verbe semble représenter une véritable famille de mots qu'on peut même organiser alphabétiquement pour en faciliter l'accès, il n'en est pas de même pour tous les verbes, certains ne donnent pas lieu à des familles de mots à l'exemple de *ecc* verbe à l'impératif seulement « employé pour chasser la volaille » et de, *ax* « prends, tiens », etc.

Le problème serait encore plus compliqué avec les autres catégories : où allons-nous classer *aman* « eau », *tamurt* « pays, terre » *tama* « côté » que ferait-on de certains cas d'emprunts à l'arabe et au français : *rrif* « bord, extrémité », *ssif* « épée, glaive » *Iğib* « poche »/ *llakul* « école », *latili* « télévision », *lluzin* « usine » ; et quelle solution pour les grammaticaux : *deg*, *seg* « prépositions », *ad* « particule du futur », etc.

En tout cas, ce modèle n'est pas à écarter dans la mesure où l'on peut l'adopter pour la fabrication d'un type de dictionnaire : celui des verbes, tout comme le *Dictionnaire*

des verbes tachelhit de A. El Mountassir (2003) (Voir une petite présentation de ce dictionnaire dans le chap.2).

V.2.3.1- Le classement alphabétique

Le modèle d'un arrangement alphabétique par lexies n'est pas une question tranchée en lexicographie chamito-sémitique. Le cas de la langue arabe depuis la publication du dictionnaire d' Al Xalīl ibn Aḥmed Al Farāhīdī, intitulé *kitāb al εīn*, vers 791 est édifiant. En effet, la langue arabe, à vieille tradition lexicographique s'est forgée un modèle de classification par racines, les partisans de l'ordre alphabétique, de par plusieurs conditions, sont restés en hibernation depuis de longues années. Écoutons le témoignage de Ali Ben Hādia et *ali*¹.

« C'est à la fin de la 2^{ème} guerre mondiale [...] que l'idée de disposer d'un dictionnaire alphabétique en arabe [...] a commencé à s'émerger [...], mais ce souhait est resté plusieurs années en suspens sans qu'il soit concrétisé ni dans des initiatives individuelles ou collectives de crainte de subir l'opposition des conservateurs et la critique des spécialistes de la langue [...] ²» (Voir l'introduction de ce dictionnaire).

Pour ce qui est du domaine berbère, on distingue deux groupes de chercheurs : a) (ceux qui voient que les groupements lexicaux à base de racines sont incontournables en lexicographie berbère : Taifi, Serhoual...), (voir Serhoual, 2002 : VIII) ; b) et (ceux qui militent pour un classement alphabétique des lexies : Chaker, Ameer, Azdoud, Oussikoum) (*Idem*).

Les partisans du classement alphabétique ne rejettent pas tous le modèle du système dérivationnel par racines, mais ils affirment tous que ce n'est pas une option qui arrange

¹ Auteurs d'un dictionnaire alphabétique arabe-arabe intitulé : *al qāmūs al ḡadīd li-ṭṭullab* entamé en 1964 et achevé en 1973. (Voir Bibliographie).

² C'est nous qui traduisons de l'arabe. Voici le texte d'origine :

« laqad waqæa al xawḡ bæda al ḡarb al εālamīyya al tāniyya [...] ḡawla iyḡād muεḡam alifbā 'i bi al-lluya al εarabiyya [...] lakinn hadihi al umniyya baqiyet muεellaqa ḡlat sanawāt, duna an tuḡeqqaq fi muḡāwalāt fardiyya aw ḡamāeiyya xawfan min tæarruḡihā ila muqāwamat al muḡāfiḡin, wa naqd fuqahā ' al-luya [...] »

le public non averti. Prenons par exemple quelques commentaires de Chaker (1982 : 345-346) concernant le Dallet :

(« Le principe du classement par racines (au lieu de l'ordre alphabétique pur), assez complexe pour le non berbérisant, est amplement justifié pour le spécialiste et présente de multiples avantages. » [...] « Bien sûr, cette opinion ne facilite pas la consultation de l'ouvrage par le non berbérisant et l'on pourra lui reprocher de rester un outil pour les initiés. » [...] « Dans l'avenir, il faudra peut-être envisager de compléter le classement par racines par un index alphabétique pur des termes recensés, ou inversement, de retenir comme point de départ le classement alphabétique pur et de le compléter par un index alphabétique des racines. »)

Quant à notre part, nous pensons qu'il ne s'agit pas, dans notre travail, d'être pour ou contre tel ou tel système de classement, mais de proposer l'option qui conviendrait le plus au public large tel que nous l'avions défini. (Voir ci-dessus).

Ainsi, puisque notre choix pour ce qui est des entrées lexicographiques s'est fait pour les lexies, et que l'option de faire des regroupements par familles accuse beaucoup de lacunes, notre proposition, qui est motivée par un certain nombre de paramètres (type de public, facilités dans la consultation), ne serait donc que celle du classement alphabétique.

D'abord, concernant le public, nous partageons amplement le point de vue de R. Larbi :

« Il faut savoir [...] que les dictionnaires les plus consultés par les Algériens sont les dictionnaires de français ou d'anglais et que la notion de dictionnaire s'est confondue avec la notion de dictionnaire tel que connu, sous son ordre alphabétique, en europe. Sur le plan pédagogique, l'initiation à la consultation d'un dictionnaire d'arabe, encore moins de berbère, n'a jamais été envisagée, à notre connaissance, dans les programmes d'enseignement. » (2004 : 182)

Ensuite, pour ce qui est de la facilité :

Les usagers, avec ce type de classement, se rendront compte rapidement de la présence ou de l'absence d'une unité dans le dictionnaire, et « s'ils ne trouvent pas de réponse, ceci ne vient pas d'une mauvaise recherche de leur part, mais du dictionnaire

lui-même qui ne contient pas l'information recherchée. » (Dubois, 1971 : 57). Aucun autre ordre formel ne peut assurer cette facilité avec autant de simplicité et d'efficacité : aucune unité ne peut être exclue de la macrostructure sauf par volonté délibérée des concepteurs ou par autres conditionnements externes d'élaboration.

Cependant, des inconvénients sont à signaler concernant ce modèle de classement : des lexies bien apparentées par le sens se trouveront éparpillées dans le dictionnaire, il ne peut pas donc assurer une communauté de mots organisés par familles comme c'est le cas dans le classement par racines. Mais, « il existe une solution de compromis, très largement utilisée dans le dictionnaire, par laquelle on fait des regroupements de contenu tout en maintenant l'ordre formel alphabétique. C'est une double organisation de la macrostructure par un système de rappels et de renvois » (Debove, 1971 : 22).

V.2.3.1.1- Succession des lettres de l'alphabet

Nous avons remarqué à travers la consultation des produits lexicographiques berbères qui ont adopté le classement alphabétique que l'ordre de succession des lettres diffère d'un auteur à l'autre. (Voir notamment les œuvres de Huyghe 1901, Boulifa 1913, *Amawal* 1990, Oussikoum 1995 et Azdoud 1996).

Pour notre part, nous proposons de reprendre l'ordre de succession retenu par Nait-Zerrad (2005 : XXV) dans son dictionnaire des prénoms berbères.

Le voici :

a, b, c, č, d, đ, e, f, g, ġ, h, ħ, i, j, k, l, m, n, ɣ, q, r, ř, s, š, t, ț, u, w, x, y, z, z, ε

Exemples avec des entrées-verbes :

A	B	C
<i>Abez</i> = arrêter <i>Acar</i> = remplir <i>Adden</i> = recenser <i>Ader</i> = descendre <i>Az</i> = avancer	<i>Ba</i> = être absent <i>Bbey</i> = macérer <i>Bbi</i> = pincer <i>Bded</i> = être debout <i>Berrez</i> = frapper de la tête, de la corne	<i>Cbeħ</i> = être blanc, joli <i>Cbu</i> = ressembler <i>Cced</i> = glisser <i>Cedhi</i> = désirer ardemment <i>Celbed</i> = brûler légèrement

Conclusion

Compte tenu des difficultés relevées dans le Dallet, nous avons, dans ce chapitre, formulé des propositions concernant la macrostructure d'un éventuel dictionnaire destiné pour un large public kabylophone. La principale proposition consiste en l'adoption de l'ordre alphabétique des entrées-lexies.

Cette option, de l'avis même des chercheurs et lexicographes, est la plus commode et la plus simple pour les usagers non avertis : ils peuvent en un temps court repérer l'unité recherchée ou se rendre compte de son absence si elle n'est pas intégrée.

D'autres options relatives à la macrostructure ont été aussi proposées tels que l'élargissement de l'enquête pour permettre une large représentativité du kabyle, l'intégration des emprunts et des mots modernes qui ont pris place dans le discours quotidien, etc.

En somme, dans tous les cas, notre choix est dicté par des critères de facilité et de simplicité qui conviendraient le plus au public non averti.

CHAPITRE VI

PROPOSITIONS CONCERNANT LA MICROSTRUCTURE

Introduction

Une fois la macrostructure élaborée, le lexicographe passe à la deuxième étape qui est la rédaction de la microstructure (ou de l'article). C'est l'épreuve la plus difficile de tout le travail de confection du dictionnaire. Josette Rey-Debove, lexicographe de renom avec à son actif plusieurs années dans les éditions le Robert illustre clairement cette difficulté par ce témoignage : *« J'ai pleuré pour l'écriture d'un article de dictionnaire. J'ai pleuré toute une journée. C'était pour l'article 'faire' : Difficile de trouver un mot plus vaste et passe-partout que celui-là dans la langue française. Mais je l'ai fait. J'étais tenace. »*

(In: « <http://www.scom.ulaval.ca/Au.fil.des.evenements/2004/01.22/lexico.html> »).

Les différentes informations qui composent les articles sont nombreuses et hétérogènes, leur présentation aux usagers suit d'une manière systématique des règles bien définies. On distingue généralement deux types d'informations : non sémantiques et sémantiques.

Dans le cadre de nos propositions concernant la microstructure, nous nous situons dans la perspective d'un essai de métalangue kabyle. Ainsi, quelques informations non sémantiques (catégorisation grammaticale en abréviation), ainsi que l'ensemble des informations sémantiques, seront donnés en kabyle.

VI.1- Informations non sémantiques

VI.1.1- Orthographe

Nous avons précédemment proposé la lexie en tant qu'entrée lexicographique, et nous avons signalé que c'est l'ensemble de ces entrées qui forme la macrostructure du dictionnaire. Cependant, dans la mesure où ces différentes lexies-entrées donnent aussi

de l'information sur leur orthographe, elles sont aussi des éléments de la microstructure. La lexie *ađu* « vent » est dans l'écriture la lexie graphique **Ađu**.

Pour ce qui est justement de la transcription et de l'orthographe, nous assistons de temps à autre à des voix qui s'expriment quant aux caractères à adopter pour la transcription du berbère (kabylo). Nous estimons que ce débat n'a pas lieu d'être dans notre présente réflexion (voir à ce propos Chemakh, 2006). Néanmoins, nous nous devons signaler qu'en Kabylie c'est la transcription à base latine qui est en usage, que ce soit dans l'enseignement, la production littéraire ou bien le journalisme. Nous proposons donc son adoption suivant les recommandations du groupe de recherche de l'Inalco (1998)¹. (Voir les principales règles en introduction).

L'identification de la lexie dans la chaîne verticale de la macrostructure ne nécessite pas forcément une connaissance approfondie de tout le système morphologique de la langue, encore moins des différentes règles de transcription en usage, mais juste une familiarisation avec les différentes lettres de l'alphabet à laquelle le consultant, même débutant, peut en un temps court s'y adapter.

VI.1.2- La prononciation

La retranscription phonétique des lexies à l'aide de l'alphabet de l'Association phonétique internationale (A.P.I) n'a pas lieu d'être dans la mesure où les règles de transcription en usage, même de tendance phonologique et grammaticale, ne s'éloignent pas trop des réalisations phonétiques des usagers. Cependant, certains cas marginaux de lexies et de quelques incidences d'assimilation à l'intérieur même du programme d'information (article)², qui ne sont pas conformes aux réalisations des locuteurs, nécessitent des éclaircissements.

¹ Ces recommandations sont en usage dans les établissements scolaires où le kabyle est enseigné.

² Ce procédé est en usage dans certains dictionnaires français : le *Robert* et le *Dictionnaire du Français Contemporain*.

Exemples :

: *tabrat* « lettre » est phonétiquement réalisé [θabrats] ; *d taqciɛt* « c'est une fille » et *d tagi* « c'est celle-là » sont respectivement réalisés [tsaqciθ] et [tsagi].

Le tableau phonétique de l'A.P.I est donc à prévoir en tant que texte hors nomenclature en introduction de l'ouvrage.

VI.1.3- Etat d'annexion

Nous avons déjà abordé cette question dans l'examen du dictionnaire de Dallet (voir chap.4) Cette spécificité du nom berbère doit être traitée minutieusement dans le programme d'information du dictionnaire : le consultant, dans la mesure où la lexie-entrée est présentée à l'état libre, devra être informé de tous les cas d'état d'annexion dans le programme d'information du dictionnaire : chute totale ou partielle de la voyelle initiale (*tamutrt* « pays » = *tmurt/ taqciɛt* « fille » = *teqciɛt*), préfixation d'une semi-voyelle (*aman* « eau » = *waman/ ul* « cœur » = *wul*), alternance de la voyelle initiale (*anadi* « recherche » = *unadi/ amalɔ* « ouest, forêt » = *umalu*), les cas qui ne subissent pas de changement (*tala* « fontaine », *tɛli* « ombre »). (Voir pour plus de détails, Nait-Zerrad, 1995b : 62-69 et Imarazene, 2007 : 28 et s.).

Pour ce qui est de notre proposition concernant l'état d'annexion, elle reprend celle en usage dans le Dallet avec toutefois des augmentations relevant des nouvelles règles en usage chez les locuteurs, essentiellement les noms masculins à voyelle initiale (i), ex. : *isli* « marié », *irgazen* « hommes », *iri* « bord »... , sont à considérer parmi les noms qui ne subissent pas de changement selon la norme du Dallet, mais dans l'usage actuel ils sont marqués par la préfixation de la semi-voyelle (y) : *yisli*, *yirgazen*, *yiri*. Cette marque qui apparaît entre parenthèses ne sera pas donc limitée aux entrées, elle concernera aussi certains noms à l'état libre figureraient dans le programme d'information.

VI.1.4- Catégorisation grammaticale

Elle renseigne sur l'appartenance de la lexie-entrée à une partie du discours. C'est l'une des informations non sémantiques en usage dans tous les dictionnaires de langue, la signalisation est assurée à l'aide des notions classiques de la grammaire transcrites en abréviation : nom (n.), pronom (pron.), verbe (v.)...

Pour ce qui est de notre proposition, elle suit globalement la démarche illustrée dans les articles donnés en exemple (voir plus loin) :

- Pour les verbes, on mentionne si c'est un verbe d'action, de manière ou dérivé ;
- Pour les noms réguliers, on mentionne la marque du genre (masculin/ féminin), et pour les cas irréguliers à l' exemple des noms ne connaissant pas l'opposition du genre et/ ou du nombre, tels que : a) *aman* « eau » (masculin pluriel) ; b) *akal* « terre » et *azal* « valeur » (masculins) ; c) *tala* « fontaine » et *tama* « côté, endroit » (féminins) ; d) *idammen* « sang » et *iðarren* « pieds » (masculins pluriels)..., on propose la signalisation de ces différentes irrégularités. On aura donc pour les exemples cités les mentions suivantes : a) invariable, b) et d) sans féminin, c) sans masculin.

VI.2- Informations sémantiques

VI.2.1- La définition

La définition dans la pratique lexicographique « *est constituée d'une suite de paraphrases du mot d'entrée, chaque paraphrase étant un sens, ou dans la terminologie lexicographique une acception.* » (Dubois, 1971 : 39), elle est donc « *l'énoncé censé expliciter le contenu du mot* » (Debove, 1971 : 180).

Comme nous l'avons précédemment signalé, il n'y a pas qu'un seul type de définition, mais plusieurs : synonymique, linguistique, encyclopédique...

(Pour les différents types de définitions, voir Picoche, 1990 : 133-148 et Debove, 1971 : 180-257).

Parmi les différentes définitions proposées par les lexicologues, laquelle d'entre elles sera choisie par le lexicographe ? Encore une fois, le choix ne dépend pas entièrement des concepteurs, mais beaucoup plus d'autres considérations : type de public notamment.

VI.2.1.1- La définition en lexicographie berbère

A l'exception du *dictionnaire de tamazight* d'Ahmed Haddachi consacré pour le dialecte rifain, aucun autre produit, de toute la production lexicographique berbère produite depuis Jean-Michel de Venture de Paradis à nos jours ne fournit des définitions en berbère¹. La lexicographie berbère, comme l'affirme Taifi « *est encore réduite à des recensements partiels du lexique et à la confection de dictionnaires bilingues.* » (1988 : 15).

De ce constat, quelques interrogations s'imposent : Jusqu'à quand le berbère demeurera tributaire des autres langues (le français en particulier) dans la pratique lexicographique ? N'a-t-il pas les moyens de réaliser sa propre métalangue ?

Théoriquement, toute langue naturelle vivante possède sa propre métalangue, le problème réside dans son adaptation aux règles régissant la lexicographie. Donc, si l'on démarre de ce postulat, la démarche est aussi possible pour le berbère. Mais, vu l'absence presque totale de travaux relatifs à la conception d'une métalangue berbère, un certain nombre de problèmes ne sont pas à écarter, comme le souligne d'ailleurs Taifi :

« Inutile de dire que dans l'état actuel des recherches linguistiques berbère, on affronterait d'énormes problèmes à vouloir confectionner un dictionnaire monolingue : se posera non seulement le problème des définitions lexicographiques étant donné la pauvreté relative des descriptions lexicographiques et sémantiques

¹ Le *Dictionnaire des prénoms berbères* de K. NAIT-ZERRAD, quoique bilingue, donne des articles entiers en berbère.

en tamazight, mais aussi et principalement la question d'une métalangue dont pourrait se servir le lexicographe pour caractériser les entrées lexicales quant à leurs aspects morphologiques et grammaticaux. » (1988 : 15).

La thèse de Taifi concerne le dialecte tamazight (Maroc central) et date de plus de vingt ans. Pour ce qui est du kabyle, même s'il partage la majorité des problèmes évoqués par M. Taifi, nous pensons que les choses ont beaucoup évolué depuis, la réflexion est engagée dans le cercle des chercheurs : INALCO, HCA, les deux départements de langue et culture amazighes de Tizi-Ouzou et de Bejaia (Algérie).

VI.2.2- Proposition de définitions monolingues (kabyles)

Entreprendre un essai de métalangue kabyle à travers la présentation d'un certain nombre de définitions est certes une entreprise très délicate, mais nous pensons qu'elle a le mérite d'être abordée. C'est ce que nous tenterons ci-après en nous appuyant sur l'expérience des autres langues à vieille tradition lexicographique.

VI.2.2.1- Préliminaires

Nous avons précédemment signalé qu'à l'exception du dictionnaire de Haddachi (2000), aucune autre publication lexicographique ne propose la description de la lexie en berbère. Toutefois, dans des conversations quotidiennes entre locuteurs ainsi que dans des ouvrages qui ne sont pas forcément lexicographiques, nous pouvons constater la présence de définitions monolingues.

VI.2.2.1.1- Une définition est d'abord naturelle

La définition avant qu'elle prenne place dans les dictionnaires est avant tout une activité naturelle. Tout individu parlant une langue donnée utilise des définitions dans diverses situations aux besoins de se faire comprendre.

Ainsi, en kabyle, dans des discussions ordinaires entre des sujets parlant cette langue, nous pouvons relever plusieurs exemples. Contentons nous de celui-ci :

Exemple forgé

Kabyle	Traduction
A “- <i>Ayyer ur d-yusi ara Aeli ?</i>	« A - Pourquoi Ali n'est pas venu?
B - <i>Yettef-it bu neggaf.</i>	B - Il est pris par l'asthme ?
A - <i>D acu d bu neggaf ?</i>	A - Qu'est ce que c'est l'asthme ?
B - <i>D ațtan icuba abeħri n yidmaren, izga igellu-d s tusut takiwant... Mi ara yeyseb amuđin yezmer ad yekuffer.”</i>	B - C'est une maladie qui ressemble à une bronchite, elle s'accompagne souvent d'une toux sèche...Lors d'une crise, le malade peut être étouffé. »

Dans ce dialogue forgé, le sujet (B) a usé d'une explication toute familière pour formuler une définition de la maladie d'asthme pour le sujet (A) « *C'est une propriété universelle du langage humain d'être capable d'expliquer [...] de pouvoir toujours exprimer en plusieurs mots ce qui vient d'être dit en un mot [...]* » (Picoche, 1990 : 133).

VI.2.2.1.2- Des définitions monolingues kabyles dans des ouvrages

Nous proposons à titre illustratif un certain nombre d'exemples tirés de quelques ouvrages.

I) J.-M.Dallet, *Petite botanique populaire* (F.D.B, 1962, Réédition)

1- *Tayeddiwt* : *kra qqaren-as tilitten, tettili di tefsut. Tekkesn-as medden icerwan, gezzmen-tt cwiț cwiț, sæddayen-tt qbel deg uferran (meħsub sfuruyen-tt) ssyen tettewwa di tuggi, tettmačča di seksu. [...]*

Traduction

Le cardon, - qu'on appelle de deux noms, - se développe au printemps. On ôte le limbe des feuilles et on coupe en petits morceaux les nervures qu'on passe d'abord à la vapeur et que l'on fait cuire ensuite à la marmite. On le mange dans le couscous.[...]

2- *Tayiyact* : tmeqqi-d deg yigran. Ssewwayen-tt lyaci d tabazint. [...] (p.5)

Traduction

Le silène, pousse dans les cultures. On en fait une purée. (p. 5 et 6)

II) J.-M. Dallet et Belqasem At-Mæemmer, *Lewhuc s-Leqbayel, Zoologie populaire kabyle* (F.D.B, 1960, Réédition)

4- *Abarey*, Abarey yettemcabi s uccen. Yettseggid leqyur, yettabæ-iten-id alamma d lehwari. Fur-s tihherci meqqret. Lxedma-s deg yiq. Mæni, ur yeqwi ara di tmurt.

Traduction

Le renard, Le renard ressemble au chacal. Il chasse tout ce qui vole, jusque dans les cours des maisons. Il est très rusé. Il travaille la nuit, mais il n'est pas très abondant dans le pays.

(p.10 et 11)

5- *Iffis*, Iffis yettili di ccetwa. Temyer-is annect n uqjun. Aqerru-s yeffel i ggetta-s; tuyat-is zudent yef tsqumma-s. yettabæ idan [...]

Traduction

L'hyène, L'hyène rayée se montre en hiver. De la taille d'un chien, elle a une tête qui dépasse (en hauteur) le reste de son corps et ses épaules sont plus hautes que son arrière-train. Elle donne la chasse aux chiens [...]

(Idem)

III) Nait-Zerrad, *Dictionnaire des Prénoms berbères*

6- **Gellidasen A** si Gellid-(n)sen, yiwet n talya n "agellid-nsen" ney seg yegeld-asen "yella d agellid-nsen". D isem n yiwen ugellid yeddren deg uwines wis 6 D.L.
Tisenfalin : **Yalidasen,** **Galdasen,**
Geldasen

Equivalent en français

Guellidassen M vient de Gellid + (n)sen "leur roi" ou bien de *yeggeld-asen* "il règne sur eux, il est leur roi". Nom d'un prince qui a vécu au VIe siècle après J.C.

Variantes : **Yalidassen,** **Galidasen,** **Gueldassen** (p. 50)

IV) Mammeri Mouloud, *Tajerrumt n tmaziyt (Tantala taqbaylit) [Grammaire berbère (Kabyle)], 118p.*

7- Amattar, *d awal iyes tettren tayawsa : anta tamurt ?* (p.49)

[L'interrogatif est un mot qu'on emploie pour poser une question : quel pays ?]

8- Imassayen, *teggem assay ger yisem d umyag : d axxam ay nebna.* (p.52)

[Les relatifs créent la relation entre le nom et le verbe: c'est la maison que nous avons construite]

9- Amyag, *d awal ifettin almend n wudem : zemrey, tzemred, izmer...* (p.61)

[Le verbe est un mot qui se conjugue selon la personne: je peux, tu peux, il peut...]

10 Amyag n tyara, *deg umkan-is am urbib, immal amek tga tyawsa.* (p.82)

[Le verbe de qualité, dans sa place est comme l'adjectif, il montre comment est la chose.]

VI.2.2.2- Présentation de quelques articles monolingues (kabyles)

VI.2.2.2.1- Abréviations, symboles et remarques

a) Abréviations

mg. = *Amyag* : « verbe »

sm. = *isem* : « nom »

tas. = *taseftit* : « conjugaison »

tgwt. = *tigawt* : « action » / *sm. n tgwt. sem n tigawt* : « nom d'action »

tyr. = *tayara* : « qualité, manière »

W. = *wali* : « voir »

Sgt. = *asget* : « pluriel »

Nt. = *unti* : « féminin »

mly. = *amalay* : « masculin »

sf. = *asuf* : « singulier »

Mgl. = *anemgal* : « contraire »

Knw. = *aknaw* : « synonyme »

maynt. = *amaynut* : « nouveau, utilisé pour rendre un néologisme »

rtl. = *areṭṭal* : « emprunt »
erb. = *tærabt* : « arabe (emprunt) »
fr. = *tafransist* : « français (emprunt) »
rb. = *arbib* : « adjectif »
smz. = *asemzi* : « diminutif »
tanz. = *tanzeyt* : « préposition »
tazl. = *tazelya* : « particule »
(tajr.) = *tajerrumt* : « grammaire »
mgy. = *ameggay* : « agent » / *sm. n mgy. isem n umeggay* : « nom d'agent »
wlal. = *allal* : « instrument » / *sm. n wlal. isem n wallal* : « nom d'instrument »
war. = *war* : « sans » Ex.: *war sf.* = *war asuf* : « sans singulier »
arms. = *armeskil* «invariable»
(taskl.) = *tasekla* « littérature »
mskm. = *amsekkam* « péjoratif »
(u), (yi), (te),... « une ou deux lettres entre parenthèses mentionne(nt) l'état d'annexion»
 Les abréviations renvoyant au lexique technique sont entre parenthèses. Ex. : *(tajr.)* = *tajerrumt* : « grammaire », *(taskl.)* = *tasekla* « littérature »

b) Symboles

Les numéros **1, 2,...** en caractères gras, précèdent les différentes acceptions. S'il n'y a qu'une seule, elle sera précédée d'un tiret (-).

Le point en gras (•) introduit l'exemple.

Les deux points (:) introduisent une ou plusieurs explications.

La barre oblique (/) introduit le pluriel féminin.

Le point-virgule (;) sépare deux énoncés ou plus d'une même acception.

Les numéros entre parenthèses renvoient aux tableaux des différentes conjugaisons qui devraient figurer hors nomenclature¹.

c) Remarques

¹ Nous avons utilisé les tableaux de conjugaison proposés par K. NAIT-ZERRAD, (1995a : 57- 62)

- L'entrée est présentée en caractères majuscules gras.
- Les exemples ainsi que les différentes abréviations sont en italique.
- Les différentes informations se succèdent comme suit :

a) En premier, les informations non sémantiques suivies du renvoi au tableau de conjugaison correspondant dans le cas des verbes.

b) En deuxième, les informations sémantiques : acception(s) et exemples. Ces exemples sont en majorité suivis d'explications.

* Pour ce qui est des acceptions (définitions), en s'inspirant de Debove (1971 : 204), nous tenons à signaler que :

- Le nom est défini par un nominal comportant un nom ou un pronom,
- Le verbe par un syntagme verbal,
- L'adjectif par un syntagme comportant un adjectif.

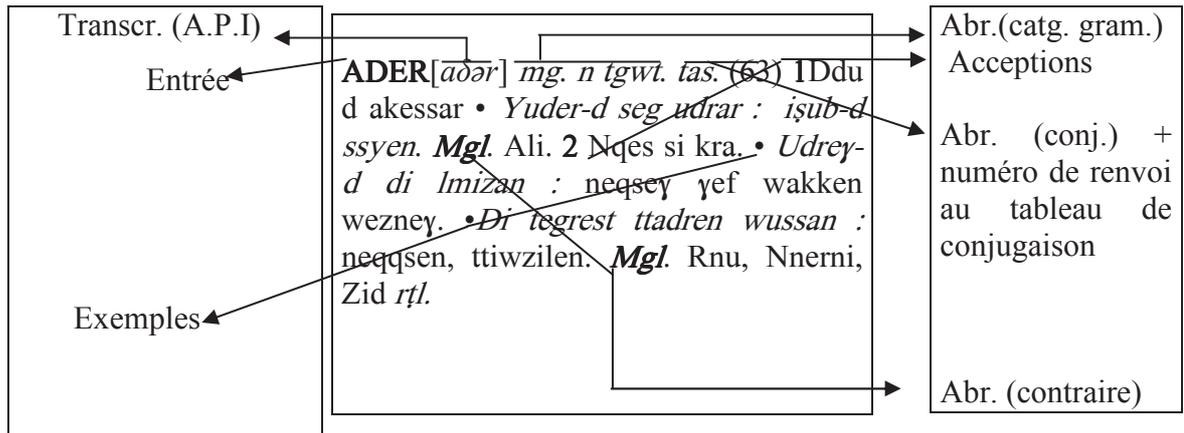
c) En troisième, les différents renvois : (*W.* « Voir », *Mgl.* « Contraire », etc.

d) En dernier, le pluriel et le féminin des noms suivis de l'abréviation de l'état d'annexion.

L'objectif étant de présenter des exemples de métalangue kabyle, nous avons volontairement réduit l'analyse polysémique.

VI.2.2.2.2- Lecture de l'article du verbe *ADER* « descendre »

Pour nous permettre au mieux la clarification de nos précédentes propositions et faciliter la lecture des différents articles donnés en exemple, nous tenons à donner quelques précisions concernant l'article du verbe *ADER*.



La démarche empruntée dans cet exemple est la même qui est adoptée pour le reste des articles. (Voir dans pages suivantes).

VI.2.2.2.3- Exemples d'articles monolingues (kabyles)

ABRID *sm. mly. (u)* 1 Allal ssemrasen di tikli ; ttawin di tikli. • *Abrid yettawin yer taddart yekker akk, ad as-tiniđ d iɣzer i ieddan deg-s.* **W.** Adrid uđar, Abrid ukerrus, Abrid n tmacint. 2 Lecyal n diri, yir tikli neɣ tin yelhan (*mshm*). • *Yettafar yir iberdan* : diri lecyal-is, tikli-s. • *Iberdan-is ssufuyen* : ixeddem ayen yelhan. **Sgt.** Iberdan (*yi*). **Nt.** smz. Tabridt (*t*). / Tiberdatin (*t*).

ADER [*ađar*] *mg. n tgwt. tas. (63)* 1Ddu d akessar • *Yuder-d seg udrar* : iřub-d sseyen. **Mgl.** Ali. 2 Nqes si kra. • *Udrey-d di lmizan* : neqsey ɣef wakken wezney. • *Di tegrest ttadren wussan* : neqqsen, ttiwzilen. **Mgl.** Rnu, Nnerni, Zid *rřl*.

AMEKSA *sm. n mgy. (u)*. 1 Win ikessen lmal. • *Ayen yellan ɣef wuccen yuyal-d ɣef umeksa.* (Inzi). 2 Imđebber n uxxam, n taddart ; Aselway n tmurt. • *D Muhend i d ameksa n taddart* : d netta i d imđebber fell-as, i d tťamen. **Sgt.** Imeksawen (*yi*). **Nt.** Tameksatt (*t*) / Timeksatin (*t*).

AXXAM *sm. mly. (u)* 1 Adeg n tmezduyt. • *Deg usemmiđ yettyimi kan*

deg uxxam : ur iteffey ara ɣer beřra. 2 Adeg deg ttgen kra. • *Axxam n ccree* : din i ttemcaraesen. **W.**Axxam n yilmezeyen, Axxam n yimɣaren, Axxam n tɣiwant, atg. **Sgt.** Ixxamen (*yi*). **Nt.** smz. Taxxamt (*te*) / Tixxamin (*te*).

AZAYAN *rb. (u)* 1 Win neɣ kra zžayen. • *Uzzal d azayan mačči am taduť.* 2 Win iteddun s leeqel, s ttawil. • *D tazayant tikli-s* : yeeya neɣ yuđen. 3 Win ur neħric ara, ur neqfız ara. • *Lmux-is d azayan* : ur ifehhem ara din din. **W.** Ateqlan (*u*) *rřl*. **Mgl.** Afessas. **Sgt.** Izayanen (*yi*). **Nt.** Tazayant (*t*) / Tizayanin (*t*).

D Awal arms. (tajr.) 1 *Tanz.* Iteqqen awal ɣer wayeđ, ila anamek n usdukel n usemlili. • *Aeli d Waeli akken i tturaren* : leeben lwaħid. • *Argaz d tmeťťut dduklen* : ruħen akken. **Knw.** Lakked, Akked. 2 *Tazl. n tilawt.* Yeskan tilawt. • *D argaz i walay.* • *D tameťťut i d-yusan.* • *D asemmiđ.* 3 *Tazl. n tnila.* Yeskan tanila ɣer da, yezmer ad d-yas send amyag neɣ deffir-s. • *Yedda-d yid-s* : usan-d akken ɣer da. (deffir umyag) • *Ad d-yeddu yid-s* : ad d-asen

akken yer da. (send amyag). **W** : id, n, in.

ELS *mg. n tgwt. tas.* (123) 1 Err iselsa : els-iten. • *Yelsa abernus* : yerra-t yef yiri-s. 2 Qqen tayawsa. • *Yelsa taxamt* : yeqqen-itt, yerra-tt deg uɔad-is. • *Yelsa tacacit* : yeqqen-tt, yerra-tt yef uqerruy-is. *Mgl.* Kkes.

IZWIF *mg. n tyr. tas.* (155) Ili ; uyal d azeggay ; awi ini azeggay. • *Uzzal yettizwiɣ si tmess* : yettuɣal d azeggay. • *Yettizwiɣ wudem-is si leħya* : yettsethi.

TIRA *sm. Nt war mly. d sm. n tgwt. (ti).* 1 Amettel n umeslay neɣ n tikta s yisekkilen. • *Tira n Muħend tettwafham mačči am tin n Aeli.* 2 Isekkilen n ugemmay. • *Tira n tfinay, Tira n*

tlatinit, atg. 3 Tayara s ttarun. (*taskl.*) • *Aɛmer Mezdad yessemras tira i isehlen deg wungalen-is.* W. Imru, Amaru. Sgt. Tirawin (*t*).

ZZI *mg. n tgwt. tas.* (14) 1 Beddel tanila neɣ tama • *Zzi yer tmurt* : uyal yer-s. • *Zzi-d ssyen* : uyal-d, bern-d, ur ttkemmil ara. 2 Dewwer i kra; dewwer-as i kra s kra. • *Zzi-as-d i taddart ad tafed abrid yessufuyen.* • *Yezzi-as-d i yiger-is s usefrag* : iɣerreb-it-id. **W.** Nneɔ. 3 Welleh allen s... • *Zzi allen-ik s adrar ad twaliɔ adfel* : welleh-itent yer-s. 4 Gdel alebaeɔ. • *Yezzi-as s uerur* : ur t-iluea ara.

Conclusion

Notre proposition principale pour ce qui est de la microstructure est l'adoption d'un métalangage kabyle.

Au niveau de la première métalangue, nous avons retenu la proposition de reprendre la terminologie grammaticale en usage tout en pensant un système d'abréviation

conventionnel. Cette terminologie a connu une large diffusion auprès des locuteurs kabylophones. En effet, l'utilisation de cette terminologie est devenue une tradition dans l'enseignement du kabyle depuis les cours non officiels dispensés par M. Mammeri au début des années 1970 (voir Achab, 1994 : 71), et la diffusion de son manuel de grammaire berbère (kabyle) *Tajerrumt n tmaziyt (tantala taqbaylit)* en 1976. Il n'y a pas un cours de kabyle où l'on n'aborde pas des sujets se rapportant à l'orthographe, l'état d'annexion, les catégories grammaticales, etc.

Au niveau de la deuxième métalangue, nous avons, sur la base de la démarche traditionnelle des dictionnaires à vieille tradition lexicographique (celle des éditions le Robert en particulier) et à la lumière de l'expérience de Haddachi (2000), proposé des définitions monolingues kabyles que nous avons illustrées à travers un certain nombre d'articles lexicographiques.

Enfin, il y a lieu de signaler que la réalisation de définitions monolingues est une tâche très difficile pour tout concepteur de dictionnaire. D'une part, ils doivent répondre à un besoin précis supposé chez un public d'utilisateurs souvent hétérogène. D'autre part, ils n'ont pas la latitude de laisser une quelconque unité sans programme d'information. Aussi insuffisante soit-elle, une définition doit être fournie. A ce propos, lisons ce passage de Debove :

« Le lexicographe n'a pas le choix de ne pas répondre ; on n'a jamais vu dans un dictionnaire des remarques telles que (Ici, nous avouons notre incapacité à définir) ou (Cette définition est un pis aller en attendant mieux.) [...] le lexicographe n'est pas un savant : c'est un homme d'action que la réalité contraint à des solutions, bonnes ou mauvaises, et qui ne peut jamais s'abstenir. » (1971 : 194).

Ainsi, les utilisateurs doivent être compréhensifs quant aux insuffisances contenues dans le discours lexicographique des lexicographes auxquelles aucun dictionnaire n'est exempt.

CONCLUSION GENERALE

La présente étude relative à la lexicographie berbère est abordée en trois étapes différentes, mais complémentaires les unes des autres.

A travers l'état des lieux de la lexicographie berbère que nous avons dressé dès 1844, année de la parution du premier dictionnaire de Jean Michel de Venture de Paradis, jusqu'aux dernières publications des années 2000, nous pouvons retenir ce qui suit :

- la lexicographie berbère a produit divers types d'ouvrages lexicographiques allant des simples lexiques ou glossaires jusqu'aux grands dictionnaires. Nous n'avons pas pu individuellement recenser toute cette production, mais celle que nous avons présentée nous permet aisément d'avoir une vision globale des grandes orientations de la pratique.

- de tous ces produits là, aucun n'est destiné au public non initié, et sont tous des produits bilingues ou multilingues.

- certains dialectes berbères à l'instar du kabyle et du touareg ont connu une production abondante, d'autres accusent des carences énormes : rarement étudiés ou pas du tout.

Ainsi, faire l'inventaire complet de tous ces produits et les soumettre à des analyses critiques nous permettra, dans le domaine de la lexicographie berbère, de combler des lacunes et d'orienter la pratique selon les besoins du public et des chercheurs.

L'examen du dictionnaire kabyle-français du père Jean- Marie Dallet (1982), nous a permis de rendre compte des principales difficultés que tout consultant non averti peut rencontrer dans son travail de consultation.

Sur le plan de sa macrostructure, en plus du territoire géographique limité aux seules tribus des At Manguellat qui empêche la prise en compte de plusieurs unités pourtant attestées, le modèle du classement par racines adopté exige de l'utilisateur du Dallet une

connaissance préalable de la structure de la langue pour parvenir à dégager le noyau consonantique (la racine).

En outre, les différentes conventions adoptées par les auteurs telles que la non notation de certaines emphatiques, la confusion dans le traitement de certains verbes à (t) final (voir les verbes : *reg^wet* « donner de la vapeur » (p.712), *rugmet* « retentir » (p.714) et *init* « avoir des envies » (p.580), le traitement particulier des emprunts arabes à radicale (l) (voir les unités : *leεqel* «intelligence, raison » (p. 996) et *leεqed* «acte, contrat » (p. 995), la longueur produite par le traitement homonymique des racines ainsi que le non respect de leur ordre de succession tel qu' avancé en introduction du dictionnaire (les grammaticales en premier, les verbo-nominales en deuxième, les nominales en troisième)..., compliquent encore davantage l'entreprise de repérage des unités.

Pour ce qui est de sa microstructure, le consultant non initié peut facilement confondre entre certaines unités du fait de la signalisation non systématique de leur catégorisation grammaticale : si le cas des verbes et des noms sont facilement identifiables, le cas des noms d'agents (*ajebbar* «rebouteur », *anejbar* « celui qui soutien », *aεbbal* «joueur de tambour ») et des adjectifs comme (*aberrani* « étranger ») ne le sont pas.

La définition, qui est réduite à l'équivalence dans le Dallet, n'est pas aussi régulière, c'est la nature de l'unité kabyle qui détermine le type de définition à adopter. On peut en trouver trois types : l'équivalence mot à mot, l'équivalence par la glose ou l'équivalence mixte. En plus de ces irrégularités qui sans doute créeront de la gêne chez le consultant, les deux mondes auxquels appartiennent les deux langues le kabyle et le français ne se partagent pas beaucoup d'affinités, certains équivalents donnés peuvent renfermer des lacunes : les termes français *Colostrum*, *Diphthérie* et *Variole* sont respectivement donnés comme équivalents pour les unités kabyles *adyes*, *txennaqt* et *tazerzayt*. Si les équivalents sont admis dans la langue de spécialité en français, les unités kabyles correspondantes relèvent de la langue de tous les jours.

Vu donc toutes ces difficultés, nous pouvons conclure que le dictionnaire kabyle-français de Jean-Marie Dallet, malgré sa valeur en tant que dictionnaire kabyle, demeure un outil pour les initiés.

Ainsi, dans le but de contribuer un tant soit peu à la réflexion entrant dans le cadre de la confection d'un outil lexicographique kabyle pour les non initiés, nous avons réservé notre dernière partie aux propositions.

Pour ce qui est de la macrostructure, sans pour autant réduire les avantages que présente le classement par racines, nous avons conclu que l'option des entrées-mot en tant qu'unités de traitement arrangées dans un ordre alphabétique offrirait plus de facilités aux usagers profanes et débutants dans leur travail de consultation : ils auront affaire à des unités en usage dans leur discours et pourront facilement se rendre compte de la présence ou de l'absence de l'unité recherchée.

Concernant la microstructure, pour ne pas écarter le public apprenant qui devient de plus en plus nombreux, et pour éviter aux usagers ne maîtrisant pas la langue cible (le français) le recours à d'autres ouvrages pour différents compléments concernant les définitions données, nous avons pensé une métalangue kabyle. Pour ce qui est des informations non sémantiques, nous n'avons qu'adopté la terminologie grammaticale kabyle en usage dans l'enseignement avec un système d'abréviation conçu par nos soins. Quant aux informations sémantiques, vu l'absence presque totale d'exemples de définitions lexicographiques kabyles, nous avons adopté la démarche théorique des dictionnaires français le Robert telle que donnée par Josette Rey-Debove (1971).

Pour illustrer nos différentes propositions et rendre compte de la possibilité d'une métalangue kabyle, nous avons présenté quelques articles lexicographiques monolingues.

Enfin, sans prétendre à l'exhaustivité, nous estimons que nos différentes propositions peuvent contribuer un tant soit peu à l'enrichissement de la réflexion entrant dans le cadre de la confection de dictionnaires kabyles destinés à un large public kabyle.

ANNEXES

FRANÇAIS.	BERBÈRE		ARABE.
	TRANSCRIT.	FIGURÉ.	
GRENADES, fruit.	<i>Tecoummanin.</i>	تروممانين	رمان
GRENOUILLE, et aussi CRAPAUD.	<i>Moucourcour, ghour-ghour.</i>	مققرق - غرغر	جيرانه
GRIGNOTE, <i>imp.</i>	<i>Ghazz.</i>	غز	امضغ
J'ai grignoté.	<i>Ghazzagh.</i>	غزاع	مضغت
Ils ont grignoté.	<i>Ghazzen.</i>	غزن	
GROSSE MER. — La mer est grosse.	<i>Lebhar mouccar.</i>	لبهار مققر	هاج البحر
GROTTE, caverne.	<i>Achrouf.</i>	آشروف	كف
GUÉRIS, recouvre la santé, <i>imp.</i>	<i>Ahli, ahlou.</i>	أحلي - أحلو	أبرا
Je suis guéri.	<i>Ahligh.</i>	أحليغ	برات
Tu es guéri.	<i>Tahlid.</i>	تأليد	
Il est guéri.	<i>Iahla.</i>	يألا	
Nous sommes guéris.	<i>Nahla.</i>	نألا	
Vous êtes guéris.	<i>Tahlam.</i>	تألام	
Ils sont guéris.	<i>Ahlai.</i>	أحلائ	
GUÛTARE, à huit cordes de laiton *.	<i>Eloud.</i>	العود	
— de Guinée, à trois cordes de boyau, d'une forme singulière, à l'usage des nègres.	<i>Kithara ghanawé.</i>	كيتارة غناره	قري
H			
HABILLE-TOI, <i>imp.</i>	<i>Etlous thelebak.</i>	اتلوس تلبك	اليس
Je m'habille.	<i>Adtelousagh thelebé inou.</i>	آدتلوساغ تلبه اينو	
Il s'est habillé.	<i>Itlous thelebes.</i>	يتلوس تلبس	
Nous nous sommes habillés.	<i>Netlous thelebennagh.</i>	نتلوس تلبنناغ	
* Il y en a de deux sortes; une fort large, à manche droit, et l'autre à manche recourbé, depuis la première cheville jusqu'à l'extrémité de la quatrième.			

<p>رَاو تَمْتَعُولَتِ Fils de prostitué.</p> <p>رَبَاب Violon à deux cordes de boyau qu'on appuie sur les genoux.</p> <p>رَبِيع Herbe fraîche.</p> <p>رَس Tombe, <i>imp.</i></p> <p>رَشْتَه Pâte qu'on coupe en morceaux et dont on fait une soupe.</p> <p>رَعُوذ Tonnerre.</p>	<p>رَفِيش Gâteau feuilleté.</p> <p>رَنْد Laurier.</p> <p>رَوْبِنَه Farine d'orge torréfiée.</p> <p>رَبْحَان شَلْمُون Myrte.</p> <p>رَيْش بُو فَرْوَح Plume.</p> <p>رَبِيع J'aime.</p> <p>رَبِيعِي لَبْحَز Rivage de la mer.</p>
<p>رَاج طَيْب Couperose.</p> <p>رَاز Prends garde.</p> <p>رَازِبِيُون Rougeole.</p> <p>رَازِرُور Corme, fruit.</p> <p>رَازِ Prie Dieu, <i>imp.</i></p> <p>رَبْل Fumier.</p> <p>رَبْوَج Olivier.</p> <p>رَبِيب Raisin sec.</p> <p>رَبِيَه Tapis de Barbarie.</p> <p>رَرُودِيَه Carotte.</p> <p>رَرُورْ Épine blanche, arbrisseau.</p> <p>رَرُورَه Prunier sauvage.</p> <p>رَرِيعِين Agréable.</p> <p>رَرِين <i>sing.</i> زَرِينِين <i>plur.</i> Précédent.</p> <p>رَعْتَوْت <i>sing.</i> زَعَاتِين <i>plur.</i> Singe.</p>	<p>رَعَطْر Menthe verte.</p> <p>رَع De, pour, depuis.</p> <p>رَع - رَع De, du, prép. de lieu.</p> <p>رَقْل Chaud.</p> <p>رَنَاد Briquet.</p> <p>رَنْجَبِينْ Gingembre.</p> <p>رَنْد Comme, semblable.</p> <p>رَنْز Vends, <i>imp.</i></p> <p>رُومر كِيِي Jeune, <i>imp.</i></p> <p>رَهْرَاوِيَه Linéaire, plante.</p> <p>رَيْت Huile d'olive.</p> <p>رَيْد Doux.</p> <p>رَبِيع Trompe, <i>imp.</i></p> <p>رَبِيع Aube, grand matin.</p> <p>رَبِين Ils se sont disputés.</p>
<p>رَاج Vitre.</p>	
<p>س A, au, à la, signe du datif.</p> <p>س Son, sa, ses.</p> <p>س La, les, pron. relatif régi par un verbe.</p>	<p>س Lui, régi par un verbe.</p> <p>س Depuis, prép. de temps.</p> <p>س - س Avec, marquant la cause instrumentale.</p>

Tu les as, nous les avons affranchis.	كچ تحررطئن - نكنئ تحررئن	Ketch telarrereth'ten, nek- ni neharrer'iten.
AFFRANCHI, part. pass. s. m.	دحزر	DIMHARRER.
—— pl.	دحزرن	Dimharreren.
AFFRANCHIE.	تحررت	TSIMHARRERT.
—— pl.	تحررتئن	Tsimharrertin.
AFFRONT.	بخصة	BEKUSA, fém.
Faire un affront, 2° p. imp.	ابخص	Ebkhes.
Ex. : Il lui a fait affront de- vant tout le monde.	ببخصت ازات مدن	Ibekhs'it ezzat medden.
Pourquoi m'avez-vous fait cet affront ?	اغب تبخصي البخصة اي	Aghef tebekhsehi'iyi el- bekhsa ayi?
Je leur ferai affront.	اتبخصغ	Atenbekhsegh.
AFFRONT (Qui reçoit un), s. m.	دمبخوص	DAMEBKHOUS.
—— pl.	دمبخوصن	Dimebkhoussen.
—— s. fém.	تمبخوصت	TSAMEBKHOUST.
—— pl.	تمبخوصتئن	Tsimebkhoustin.
AFIN DE, QUE.	اكن	AKKEN.
Ex. : Je suis sorti, afin d'al- ler vous voir.	بغغ اكن اري اكرغ	Feghegh akken ara akez- regh.
Parlez-lui de moi, afin qu'il ne m'oublie pas.	اهراس بلي اكن ار ايسهواي	Ahdher'as fell'i akken our ayishou ara.
AGACER, v. a. 2° pers. de l'imp.	طرس	THERRES.
Ex. : Ce citron m'agace les dents.	ازنبوع اي يتطرسبي تعماس انو	Azenboua ayi itstherres'iyi toughmas in'ou.
Il me les a agacées.	يطرسبتئن	Itherres'iyi ten.

ESSAI DE DICTIONNAIRE
FRANÇAIS-KABYLE

(ZOUAOUA.)

A

- A, *prép.*, i, is. A l'enfant, i ukcié.
— Dans, di, deg, *par abrég.*
g. Au village, di taddart. A la maison, deg ou g ul'h'am.
— Vers, r'er, s. Il est allé à Taurirt, iroh' r'er Taurirt. — à l'église, s tigliz.
— Sur, r'ef; fell.
— Jusqu'à, ar.
- ABAISSEMENT, *humiliation*, tamâiart, timâuiar. — L'action d'abaisser, asersi.
- ABAISSEUR, sader, isuder, h. tsader; sers, h. tserusu.
- ABANDON, tudjit; annuf; asellem.
- ABANDONNER, edj, edjir', i-dja, h. tsadja; anef, iunef, h. tsanef; sellem, h. tsellim. — Être abandonné, désert, ih'ela, *pl.* h'elan.
- ABASOURDIR, srâ, h. serrâ.
- ABATARDIR. S'—, r'cir, h. tr'cir.
- ABATIS, azbar.
- ABATTEMENT, auan; adâf b'oul.
- ABATTOIR, aâriac, iâricen.
- ABATTEUR, ser'li, h. ser'lai. — un animal, zelu, zelir', izla, h. zellu. — Être abattu, dâf, h. daâf; uluu, iulua, h. tsuluu.
- ABÎES, aqezzul, iqezzulen. — sous le pied, asegrî, isegriîa.

DICTIONNAIRE

FRANÇAIS-KABYLE

A

- A, *prép.* I. A l'homme, i our-gaz; aux enfants, i ouarrach; Dieu dit à Adam, Rebbi ina ias i Adem.
- A, dans : di, d'eg, g. Ils sont au village, ellan di thaddarth; il est à la maison, illa d'eg oukham, ou g oukham.
- A, vers : r'er, s. Nous irons à Blida, anroh' r'er Blida; à la maison, s akham.
- ABAISSEMENT, *humiliation*, honte, dell; thamâiarth.
- ABAISSEUR, sid'er, sad'erer', isad'er; sers, h. serousou.
— action d', asersi.
— s'abaisser, s'humilier, anez, ounezer', ionnez, h. tsanez.
— s'avilir, aoui, iboui d lâr, il s'est avili.
- ABANDON, thoudjith; annouf; asellem.
- ABANDONNER, edj, edjir', idja, h. tsadja ou djaja; anef, ounefer', ionnef, h. tsanef. — abandonner sa religion, sellem, h. tsellim. — être abandonné, désert, ikhela; délaissé, tsououdj.
- ABASOURDIR, srâ, h. serrâ; stégllelli, h. stégllellaie; nzefer', inzef.
- ABATARDIR, sah'ched, h. sah'chad.
- ABATIS, azbar.
- ABATTEMENT, adhâf; aqras; thir'ersi b'oul.
- ABATTOIR, aârich, *pl.* iârichen.
- ABATTEUR, ser'li, h. ser'laie.
— égorger un animal, zelu, zelir', izela, h. zellou.
— être abattu, iouloua; iqres; irrez oul iou, ik, is; m. à. m.: mon cœur est brisé.
- ABÎES, aqezzoul, *pl.* iqezzoulen. — sous le pied, asegrî, *pl.* isegriîm.
- ABDICATON, atékher. — forcée, ar'allouie.

- huaic**, subs. pl. de *haïca*, les bêtes de somme. Ex. : *abrid elhūiç*, route muletière.
- hucc**, verbe, secouer, bercer un enfant, parf. *ihucc*, hab. *thuccu*.
- hudd**, verbe, démolir, renverser ce qui est construit, parf. *ihūdd*, hab. *thuddu*, n. d'act. *uhuddu*.
- huuel**, verbe : 1° être houleuse (mer, rivière); 2° faire mal (dent, etc.), hab. *thuul*.
- huzz**, verbe, secouer, agiter, branler (la tête), balancer, se mettre en mouvement, p. *ihuzz*, hab. *thuzzu*, n. d'act. *uhuzzu*, dér. *hezhuzi*, branlement de la tête, tic nerveux.

H'

- ha** pour *had* dans l'expression *kull ha* (p. *kull had*), chacun.
- habb**, plur. de l'arabe *habba*, coll., baies, grains, boutons, balles de fusil. Expr. : *habb bu ureçrim*, merises; *habb uzumbi*, noyaux de la pomme de pin; *habb lîrq* (ou *habb* seul), la gale bédouine; *habb elbariz*, pilules au mercure; *habb lemluk*, cerises, gomme du cerisier; *habb erras*, sorte de cosmétique (staphisaigre).
- habel**, pl. *at*, part., enceinte (femme).
- habka**, pl. *at*, s., ceinture, courroie, tresse.
- habq**, voir *kbeq*.
- habs**, pl. *hbus*, s., prison, quelquefois cave.
- habus**, sans pl., legs fait à une œuvre pieuse.
- haca**, adv., à moins que... à moins de... hormis, excepté le cas où... rien que... pas d'autre... si ce n'est... il ne reste plus qu'à... Ex. : *uğm ok, haca uugi*, tous ont refusé, excepté celui-ci; — *haca mi iugi*, à moins qu'il ne s'y oppose; — *haca ma nur'al s-aħam*, il n'y a plus (il ne nous reste plus) qu'à rentrer à la maison. Expr. : *haca-k* (pl. *haca-kun*), sauf votre respect.
- hacba**, sans pl., s., sorte de plante. Expr. : *hacba n-teskurin*, la chenillette.
- hacer**, verde, rudoyer quelqu'un, p. *ihucer*, hab. *hacer*. Voir *hecer*.
- haci**, adv., même sens que *haca*.
- haci**, verbe, excepter, ne pas compter quelqu'un parmi, parf. *ihaca*, hab. *thaci*. Ex. : *haci-k*, pour toi, je t'excepte.
- hacia**, pl. *huaci*, s., bord, lisière d'une étoffe, ruban, fém. et dim. *thaciut*.
- hacma**, sans pl., s., honte, timidité.
- had**, nom de nombre card., un, quelqu'un. Expr. : *kull had*, chacun; — *ula had*, pas un, il n'y en a pas. R. *ula had* se construit avec les pronoms personnels, on double le *d* devant une voyelle; — *ula hadd-i, -ik, -*

sefru, p. *isefra*; — chanter (marabout), *edden*, h. *tedden*; — faire l'éloge de qqn dans ses chants, *cenu*, p. *icna*, h. *cennu*; — chanter victoire, *ceker iman(...)*, h. *tcekker(...)*; — chanter (oiseaux), *selbedec* et *sellebdec*, h. *selbeduc* et *sellebduc*; — perdrix (mâle), *sfijjej*, hab. *sfijjij* et *sfijjed*, h. *sfijjid*; — id. (femelle), *smurjeli*, h. *smurjuli*; — coq, *skuâu*, h. *skuâuiu*; — rossignol, *cenu*, p. *icna*, h. *cennu*. — Ex. : le rossignol a chanté, nous avons écouté son chant et nous en avons été ravis, *icna uaqur, nekessas i-cna-s, netâjeb deg-s*.

chanteur, *arennai*, pl. *it-ien*; *arnai*, pl. *it-ien*; — improvisateur, etc., *afsik*, pl. *if-hen*.

chantier, *acanti*.

chanvre, *tifest*; corde en chanvre, *qerneb*; chanvre nain qui se fume, *tahacict*.

chaos, *ahlaâ*.

chape, *abernus*, pl. *ib-ias*.

chapeau (européen), *taberret*, plur. *tiberridin*; — arabe (en paille), *mdella*, pl. *mdalli*.

chapelet, *tasbih*, pl. *tsabih*; — dire le chapelet, *sebbali*, h. *tsebbih* (cela s'entend du chapelet musulman, dont les formules s'adressent à Dieu. Le verbe *sebbih* ne s'emploie que pour Dieu, *sebbali l-Allah*, louer Dieu unique; *subhan Allah*, louange à Dieu unique, dans le sens musulman).

chapelier, *amdalliu*, pl. *im-uen*.

chapelle, *jamâ*, pl. *juamâ*.

chapitre d'un livre, *tabburt*, pl. *tibura*. Rem. : dans ce cas, on donne à *tabburt* le sens de l'arabe *bab*; (il faut se souvenir que *bab* ne signifie pas seulement *porte*); — du coran, *tasuret*, pl. *tisuratin*; — sujet dont on parle, *auqef*, pl. *iuqaf*; *tabburt*, pl. *tibura*; *kaja*, pl. *kauaij*; — lieu des assemblées, *tajmât*, pl. *tijmuiâa*.

chapitrer, *naî*, p. *inuî*, h. *tnaî* (voir corriger).

chaque, *kull* (invar.); *mkull*; *kra*. Ex. : chaque fois que mon frère le verra, *mkull tikelt m-ara-t-uali egma* (ou *kra tikelt*).

char, *akarrus*, pl. *ik-sen*.

charade, *timsâraqt*, pl. *tim-qin*.

charançon, *akuz* (c. c. *ua*), coll. et *takuzt*, pl. *tiakuzin*; *takuct*, pl. *tiakucin*.

charbon de bois, *fham*; un charbon allumé, *tirgit*, plur. *tirgin*; — charbons allumés, *ifergig* (invar.); *annar*, plur. *iunnaren* (p. s.); — charbon de l'orge, *tazult g-iger*; — charbon (maladie), *tihabbet taberkant* (sans pl.).

charbonnier, *afehham*, pl. *if-mien*.

W

- ew/ewwatān (e/e) m. //nom de la lettre
W
- wa/win (pron. app. sgt. déf.) m., ta/Y:
tin:W:shin f. //(- en-compl. poss.) ce-
lui de, celui qui appartient à/provient
de etc., x: wann Ākāde „celui de Ekā-
de (NPH)”, wa-nin „le mien (lit. ce-
lui de moi)”; winn Āhāggar „ceux du
Hoggar (NPL)” //(- en- compl. app.),
x: wann ənəsləm „celui qui est un ma-
rabout, l'homme marabout”, win med-
dān „ceux qui sont des hommes, les
(vrais) hommes” // (en apposition), x:
aləm wann Ākāde „le chameau de Ekā-
de”, Ekāde wann ənəsləm „Ekāde le
marabout” // formule des NN ordinaux,
x: wan kāraḍ „le troisième (lit. celui
qui est (numéro) trois” == was kāraḍ,
f. tañ kāraḍāt // // // (- rel.) celui [qui
/que], x: wa tān-inghān „celui qui les
a tués”, win ingha „ceux qu'il a tués”,
was tān-inṅa „celui à qui il l'a dit”,
wa zəwwərān „le grand (lit. celui qui
est grand) // (en apposition), x: aləm
wa yngha „le chameau qu'il a tué”, ex
hān wa zəwwərān „la grande tente” //
formule des NN ordinaux, x: was kā-
raḍ „le troisième”, f. tañ kāraḍāt **
wan kāraḍ (v. ci-dessus)
- W wa/win (pron. suff. déic.) m., ta/shin f.
- nom // ce, le (sert d'article déf. dé-
monstratif), x: aləs wa „cet homme(-
là), l'homme (qu'on sait)”, meddān
win „ces hommes(-là), les hommes
(qu'on sait)”
- Y wa/wina (pron. suff. déic.) m., ta/tina f.
- nom // @, x: eləs wa, meddān wina
- W wa/win (pron. dém. sgt.) m., ta/shin f.
// celui-ci (auprès de moi)
- Y wa/wina (pron. dém. sgt.) m., ta/tina
f. // @
- Y wa (pron. app. coll.) m. - rel. // ce [qui/
que], x: wa yāgolāzān „ce qui reste,
le reste” // s'emploie surtout dans des
expressions figées ** W: awa; se rem-
place normalement par ənken ou ərāt
wa
- W awa (pron. app. coll.) m. - rel. // ce [qui/
que], x: awa ynāy „ce qu'il vit”, a-
- wa yggolāzān „ce qui reste, le
reste”
- W awa (pron. dém. coll.) m. // ceci, cela,
x: iksān awa „il hait cela, il n'aime
pas cela” // (sujet de prop. nom. dr̄m.
explicative) ce, x: ehān-in awa
„c'est ma tente cela (c'est ma
tente que tu vois là, lit. ma tente
[est] ce) // se remplace souvent par
ərāt wa
- āw/W:kəl:Y:kel (ā/-) m. - V: āgg //
wələt/W:ässhet:WY:shet (-/ā:-) f.
// (- NPL) originaire de, x: āw-Ṭa-
wa „originaire de Tahoua”, āgg-
Āgādāz „originaire d'Agadès” // pos-
sesseur de, porteur de etc., x:
āw-təgəlmust „porteur de voile”,
āw-təmajəq „homme de langue tou-
arègue, Touareg” // dans des expres-
sions figées āw signifie „fils de”,
cf. āwedān, āwnāḍ // cf. āg
- WW iwan (-) m. pl. // vaches, boeufs
- Y tuwa/tuwawen (tu/tu) f. // bosse de char-
meau ** W: tuhe
- W āwwu (cj. I.A. 9) - // choisir pour coé-
quipier/adversaire (au jeu/sport)
- W əwwa/əwwatān (ə/ə) m. // nv. < āwwu
- Y tāwwa/tāwwawen (tā/tā) f. // an. sau-
vage nuisible (lion/hyène/chacal)
- wad < wa (pron. app.) - d (prép.)
„dans” // celui dans lequel, x: edāg
wad ingha āḥār „le lieu où- (dans
lequel) il tua un lion”
- Y wada/winada (pron. dém. sgt.) m., ta-
da/tinada f. // celui-ci même (auprès
de moi) // cf. wadāgh
- W wədi/windi (pron. dém. sgt.) m., tēdi
/shindi f. // celui-là (auprès de toi)
// celui que tu dis/sais; ce dernier
- widi/W:widawān:Y:widyawān (-/-) m.
// beurre // huile
- wāddāb (cj. VI.1, nv. awəddəb) - // pu-
nir
- āttādib/āttādibān (ā/ā) m. // nv. <
wāddāb == awəddəb // punition

A

A

a,
particule vocative, ay devant voyelle ◊ ô.
◊ a taməttut, ô femme. ◊ ay argaz, ô homme.

A

a,
élément vocalique subsistant du démonstratif support de détermination ay (v. à Y). en contact avec, un affixe pronominal et le localisateur démonstratif -n, ən, ənni. ◊ d šəcc a yi-rgəbən, c'est toi ce moi voyant = c'est toi qui m'as vu. ◊ manč a š-ənniy, comme ce te je dis = comme je t'ai dit. ◊ nnant-a s, elles dirent à lui = elles lui dirent. ◊ w a čəmt-yəssin, ne ce vous il connaît = il ne vous (fém.) connaît pas.

Les affixes pronominaux de 1^e pers. sing. masc. et fém., de 3^e pers. sing. et pl. masc. et fém. ne sont pas précédés de a support de détermination après un verbe ou après la particule de négation wəl précédant un verbe: ◊ ərgəbəx-t, j'ai vu lui = je l'ai vu.

wəl t-ərgibəy, ne lui j'ai vu = je ne l'ai pas vu. Mais en proposition relative le a réapparaît: ◊ gač iwələn a yi-tənnid, toutes les paroles ce à moi tu dis = toutes les paroles que tu m'as dites. ◊ a-n d ay, ce là c'est celui = expression pour dire: ça y est, voilà tout, c'est tout. ◊ a-n i tərgəbəd di-s, ce là ce tu vis en lui = ce que tu y as vu. Dans ces deux derniers exemples on peut avoir le démonstratif entier ay: ◊ ay-ən d aman, ce là c'est de eau = voilà l'eau ou de l'eau.

A

a,
élément vocalique subsistant de la particule dite de futur ad, ay^a ad, mise en contact avec les affixes pronominaux: ◊ a t-ğən dani, ils le mettront ici. ◊ aw'al ay^a a š-yini, la parole qu'il te dira.

A

a ou ha,
élément insistant, v. à H, ha.

B

B

b-

préposition arabe en expressions empruntées ♦ à, par, au moyen de ♦ b-illäh, par Dieu ♦ b-ismilläh, au nom de Dieu ♦ lliy b-xir, je suis avec le bien : je vais bien.

B

ba

terme de respect, devant un nom propre ou pris comme nom propre masculin, ou bien employé seul précédé ou non de la particule vocative a ♦ père, seigneur, monsieur ♦ Ba Männun, Seigneur Mennoune (santon) ♦ Ba Hiya, Monsieur Jean ♦ a ba, ô père, papa, Monsieur.

baba

(F.I 16 abba)

id baba ♦ père, papa, maître, amant ♦ baba-s n täyziwt, son père de la fille: le père de la fille ♦ nniy-as i baba Tahar, je l'ai dit à Monsieur Tahar ♦ baba-w d imarwad n zingdah, mon amant est un stylet de collyre couleur de l'arc-en-ciel (chanson) ♦ Baba-ta-na n uzanna, notre maître d'en-haut : Dieu.

bab

id bab; au fem. lall, id lall ♦ possesseur, maître, l'homme à, celui, quiconque, la personne concernée, en question ♦ bab n taddart, le propriétaire de la maison ♦ bab n tmart, l'homme à la barbe : le barbu ♦ bab i ssnan, celui qui sait.

bu

élément dérivatif préfixé à un thème nominal où il indique une relation d'appartenance, parfois très vague. Suivi directement d'un déterminant avec disparition éventuellement de la modalité nominale ♦ bumalla (pour bu tmallä), mâle de la tourterelle

♦ buyardäm (pour bu uyardäm), sorte de gros scorpion ♦ bumattut (pour bu tmattut), celui qui fait femme : pédéraste passif.

B

b, ab

dans les amalgames conjonctifs : b-akk, baš-akk, bas-akk, ab-akk, abas-akk, abaš-akk (mis pour m, am) ♦ pour que, afin que ♦ ab-akk (ou am-akk) an-nəffəy, pour que nous sortions.

B

ḥabbä^wa

id ḥabb^wa ♦ en lang. enfantin : ventre, bedaine ♦ ḥabb^wa-k taššur na ? ta bedaine est bien remplie, n'est-ce pas ?

B

ḥibḥi, ḥibḥi^wi

id ḥibḥi ♦ membre viril, pénis, verge. Ce terme est grossier. La locution adoucie est : wən nn-əs, celui de lui, le sien, son pénis. Cette locution doit normalement être suivie de la formule : ḥašak, sauf ton respect

BD

bədd

(F.I 19 ebbed; DK 7 bedd)

ibədd; yətbədda, u yətbəddi; -abəddi (u) ♦ se tenir debout, être dressé ♦ ufix-t-id ibədd s addu muru, je l'ai trouvé debout auprès du mur ♦ s'arrêter, cesser ♦ zwan dəffr-əs al tala, ibədd, ils le suivirent jusqu'à la source, il s'arrêta ♦ veiller sur, surveiller, prendre soin, avec prép. f, fəll, sur ♦ am nanna tbədd f əmmi-s, comme une mère elle veilla sur lui ♦ être ferme, solide, sûr ♦ awal-s ibədd, sa parole est ferme, il tient parole ♦ commencer, s'ouvrir (temps, pé-

(المرف - ب)

حل - حُل، الشفة وبغما - ترك،
 تزي⁽²⁾؛ نفسي⁽¹⁾؛ تنفسوي⁽²²⁾.
 حل - حُل، اللبنة أو الأصبنة ونحو ذلك
 - تفرك⁽¹⁾؛ تزوكز⁽¹⁾؛ ترك⁽²⁾. -
 الحُل، عاتق - تاراكتيت (ر.ر.)؛
 أنساي ن: أنسايين. - حُل، اللبنة
 أو الأصبنة... - أفراك (ر.ر.)؛
 أزوكز؛ تارايت، تاراكتيت؛
 تيفرات (ر.ر.). - الحُل - ترك⁽²⁾، وهو
 نمل لاني في مبدأ المنى؛ تنفسوي⁽²²⁾. -
 الحُل، الحلال - أماراي (ر.ر.)؛
 أماراك (ر.ر.). - حُل، شجيرة، أي أقاته
 - تنفسوي⁽⁶⁾. - الحُل، الحليل -
 أنساي، أنسي. - الحلال، التي
 تصلع في الغزل - أشير⁽⁶⁾؛ تشيرين. -
 حُل، نثر زترخ - تزوكز⁽¹⁾. -
 الحليل، النسخ والشرح - أزوكز. -
 حُل، كان حلالاً - تزي⁽¹⁾. - حُل،
 الشرة، أي بنته حلالاً - تزي⁽⁶⁾. -
 حُل، الشرة، بنته حلالاً - تزي⁽⁶⁾. -
 الحُل، الحلال، الحليل، نيد الخزام
 - تيزوي. - حُل، بالكاف - ترم⁽²⁾؛
 تزودغ⁽¹⁾؛ ترم⁽²⁾، وهذه الأسماء كلها
 تصدى بواسطة المرف: ك: ك. - حُل،
 الككان - تزودغ (ف.ج.). - حُل،
 بالكاف - تزودغ⁽¹⁾؛ ترم⁽²⁾، (ترس ن
 وكثيد ك: كان وزاخار تاما ن فاس -

حُلَّتْهُمُ السُّلُوكُ سَهْلًا فَرَبْتُ فَاَس. - حُل،
 بالكاف - تزودغ⁽¹⁾؛ ترم⁽²⁾، أنظر أعلاه؛
 حُل. - حُل، الككان - تزودغ⁽¹⁾؛
 تلك⁽²⁾. - الحُل، الشابل بالكاف - أمزداغ
 / أمزداغ. - الحليل، الزوج - أناراك
 / أناراكين. - الحلة، المرأة من الحليل
 - أزودغ؛ تازدوغت. - الحُل،
 الحلة - أمريو⁽¹⁾؛ تامريوت؛
 تكزود / تكزودون؛ أزمي /
 تزيكين؛ تانسوت. - حُل، خرج من
 بنته كان علم - نفع زك ومشون
 ح: خرج من البيضاء. - حُل، غلي، أي
 زنجب - فقن⁽¹⁾، وهو نمر يمدى بنفسه.
 (نقت اد برأى - حُل غلي الصلاة). -
 حُل، الذين - زوحن يزماز ن ومزواس،
 ح: حُل، بل آجال الذين. - حُل
 الذين - زوماز ن ومزواس. - حُل
 القسم، حلت اليبين - تزي
 تكاليت. - حُل، يبيته، حُل من
 يبيته - تزي تالكاليت نس.
 - الحُل، حليل اليبين - أزراي
 ن تكاليت. - الحلة، الثوب الجهد.
 الأملح / تلوماغ. - الحلة، الزيل الكبح
 بين القمب - تكني / تكان؛
 تاكوسيت / تكوساس؛ أقشوال
 / نقشوالن؛ أكلاكور /
 تكلوكما.
 حلا - حَلَبَتِ الشَّيْثَةُ - ترم⁽²⁾؛
 وانشوش. - الحلا في الشفة - ترم⁽²⁾
 ن وانشوش.



Y - Ya da illi g walw m ar ad nem w awal
 gimi mar ad ur isit w awal g ni ns. Ba
 nettin ifergh as y is (ayd tessusn) g w
 adghar n ifergh as is (inna seittun) Matta
 y zm ayd t mghan? Asg. Fr. Particule
 s'intercalant entre des phonemes a
 pronciation non concordante.

YAD - Dat tirem ngh dear as. Tegid i yad.
 Ur yad iddi. Yagh yad w azal. Iwa is yad.
 Asg. Fr. Déjà, ne plus.

YADEN - "Yaden" da ifeffur "Wayde" ngh
 "Ywn" ngh "Mayd" g w awal. Ywn yaden ayd
 t innan. Ur idd aryaz. I ligh wayde yaden
 ayd en bigh. I lla w aryaz a d mayd yaden?
 Asg. Yaden yadenin. Fr. Autre.

YAHÉ - Matta w aya t ughul dear ac, yaq.
 Yahé ixa w awal g middn. Yahé iwa is t
 innal. Asg. Fr. Interjection au sens de
 "pas possible!".

YAN - (Ywn, ywn, ywn). Amezwari n y
 itein, asakkim istyn ad y illi ghas netta t w
 adeu ns. Yan sin, krade, kuz... Yan w
 aryaz. Yan imic. Yan w awal ayd illan. Gal
 ywn deat ywn isul en yan. Asg. Yid sent,
 sin. Fr. Un.

YAQ - Yahé matta w aya, mayd da
 teggad? Asg. Fr. Interjection au sens de
 "pas possible!".

YAT - (Yuw, yw, yw). Tawtemt n yan.
 Yat snal, kratté... Yat tamettéuti. Yat ur
 idd yan. Asg. Yid sent. Fr. Une.

YU - Mma Yu ns ayd ed iddan. Tazéallit
 tamajjalit ghif Yu wenna aran ige arba ns
 ngh illi ns (Hah). Asg. id Yu. Fr. Mere.

YUOH - (h) lwda. Yuoh testat imihé. Yuuh
 matta w adida ya Yuuh. Asg. Fr. ça
 sultit.

YWN - Yan.

YWT - Yat.

YYIH - Uhu. Waxxa. Yyih ad. Yagh
 Yyih a tideru. Asg. Id yyh. Fr. Ouf.

- Figure 12 : Page du Dictionnaire de tamazight (monolingue) de HADDACHI (2000)-

ANNEXE 2

RELEVÉ PARTIEL DU CARACTÈRE BILINGUE À L'INTÉRIEUR DES ARTICLES DU DALLET : CAS DES PROVERBES, DICTONS, MAXIMES ET DEVINETTES

<u>Expressions</u>	<u>Traductions et/ ou équivalences</u>	<u>Pages</u>
1- “Ulamma elayet tiṭ-iw, timmi sennig-s i tella”	1- «Tout le monde a quelqu'un qui lui supérieur (bien que mon œil soit haut placé, le sourcil est encore au dessus de lui) »	477
2- “Ulamma yezzifed ay yiḍ, ulaqrar ad yali wass”	2- «Même si le jour est long, finalement la nuit tombera ; il ne faut jamais désespérer »	477
3- “Mi yuker ḥedrey, mi yeggul umney”	3- «Quand il a volé j'étais là ; quand il a juré (n'avoir pas volé), je l'ai cru. »	479
4- “Heggan waman-is”	4- «Il est près de mourir (l'eau pour le laver est prête) »	479
5- “Thedder tideṭṭ am waman”	5- «Il est simple sans détours (il dit la vérité comme l'eau) »	479
6- “Yessuli-as aman d asawen”	6- «Il le contraire, le met en situation impossible (il lui fait remonter l'eau en amont) »	479
7- “Akken i s-yenna yefker : win yetṭfen imi-s yertaḥ !”	7- «Comme disait la tortue : bien heureux qui tient sa bouche !	479
8- “Yečča yimi, yedleg yiri”	8- «Il a bien mangé et profite bien, en parlant d'un bébé (la bouche a mangé, le côté est luisant) »	479
9- “S timmi fiḥel imi”	9- «D'un coup d'œil sans parole (se dit d'une supplique à un saint puissant à qui il suffit d'un regard pour qu'il	480

	comprende) »	
10- “ Rriy-t d mummu n tiṭ”	10- «Il m’est très cher ; je veille sur lui (je le traite comme pupille d’œil) »	
11- “Iyimi ur yesgam amcic”	11- «D’un paresseux (rester assis ne fait pas grandir un chat) »	481
12- “ Yettsebbil umcic tacriḥt !”	12- «Il n’y a rien à attendre de lui (un chat lâche t-il un morceau de viande !) »	
13- “ Myemcaḍen abrid”	13- «Ils se sont facilité les choses (le chemin)	482
14-“Baba amyar bu wuglan uqerru?”	14- «Vieux grand-père qui a les dents sur la tête » (dev.) R. : <i>d imceḍ</i> , c’est le peigne »	482
15- “Yesmeḥ-ak lehdur-is”	15- «Tu repètes ce qu’il a dit (il t’a fait lécher ses paroles) »	
16- “Deffir ttemyergamen, zdat ttemyemcaḥen”	16- «Par derrière ils s’insultent, par devant ils se lèchent »	483
17- “Ṭtif ussan yetṭeḍdin, wigi d-yemmalen”	17- «C’est le mal en pis (mieux vaut les jours passés que ceux qui arrivent) »	495-96
18- “Imal yiṭij-is”	18- «Son étoile pâlit (son soleil penche) »	
19- “Akken ttemlilin i ttemcabin”	19- «Qui se ressemble s’assemble »	
20- “Yemlal uqḍib yer gma-s”	20- «Ils font la paire »	
21- “Yessemlal Rebbi sala d-mala, uyen abrid yer tala”	21- «Dieu fait se rencontrer Sala et Mala, ils ont pris la route de la fontaine ; les deux compères se sont rencontrés et sont partis ensemble. »	497
22- “Mmel i Buzid ad ak-izid, mmel i Ferḥat ad ak-yefreḥ, mmel i Σli ad ak-d-ihenni !”	22- «Va le dire à Bouzid, il en rajoutera ; dis-le à Ferhat, il sera content ; fais-le savoir à Ali, il t’apportera des cadeaux. A qui se plaint	497

23- “Yemger timzin yeğga irden”	pour un rien, pour un bobo) » 23- «Il a sottement pris le moins bon (il a moissonné l’orge et laissé le blé) »	490
24- “Win yewwi wasif, ad yettef deg-umagraman”	24- «Dans le danger on ne fait fi d’aucun secours (celui que la rivière emporte s’accroche à une herbe). »	490
25- “Win imehhen ubernus, yini-as : Rebbi ur d iyi-xuss”	25- «On aurait mauvaise grâce à se plaindre d’une chose utile (celui que gêne son burnous n’a qu’à se dire : Dieu ne m’a pas laissé manquer.) »	492
26- “Tikci s teyrart, ar arettal s tmehhart”	26- «Si je donne, je ne compte pas, mais si je prête je tiens à ce qu’on me rende exactement (cadeau avec un grand sac, prêt avec un coquillage). »	492
27- “Timzin mi mellulit, megr-itent, bnadem mi mellul hesb-it yemmut !”	27- «Quand les orges blanchissent, moissonne-les ; quand l’homme blanchit, compte-le comme près de la mort. »	497
28- “Ay adfel mellulen, mmel-iyi d acu ara k-yesberken !”	28- «Je n’ai pas eu de raison de lui enlever ma confiance ou de la lui refuser, pourquoi le ferais-je maintenant ? (O neige blanche, dis-moi ce qui peut te rendre noire !) »	497
29- “Σli n teblabalt yeksan aqdar lmal s tmellalt”	29- «Ali de Tablabalt (village des At Yi.), qui a gardé un troupeau pour un œuf ! se dit de ce qui se laisse tendre. »	498
30- “Xdem lmul ad tafed i yelhan”	30- «Travaille avec cœur et tu seras récompensé »	498
31- “Yekker umulab i llafca”	31- «Le lézard a attaqué la vipère (d’un faible contre un fort)	501
32- “Ur ttamen yessi-s n tuğgal : ad ak-uqment ssem deg ufengal”	32- «Ne vous fiez pas aux femmes (ne te fie pas aux filles de veuves : elles	501

33- “Ur ttamen, ur ssaman, ula deg umkan n laman”	te mettraient du poison dans la tasse » 33- «Méfie-toi et ne cherche pas à inspirer confiance, même là où l’on croit pouvoir aller les yeux fermés (même au lieu de confiance). »	501
34- “Ur ttamen ssaba ar tterwet !”	34- «Ne compte pas sur une riche moisson avant le déquillage : ne vends pas la peau de l’ours... »	501
35-“Icriken ma ur myumnen, d beṭṭu i d ddwa-nsen”	35- «Si des associés n’ont plus confiance l’un dans l’autre, le remède est la séparation »	502
36- “Lman, wwin-t waman”	36- «L’eau a emporté la confiance (la confiance est perdue.) »	502
37-“Aman d laman”	37- «Se dit en faisant un geste quasi rituel de jeter de l’eau : l’eau c’est la confiance ; c’est-à-dire : l’eau apporte paix, confiance, elle est bienfaitante (se dit par ex. quand on a renversé de l’eau, ou en mettant un peu d’eau dans un récipient qui contenait un cadeau) »	502
38- “Lamana tewweḍ bab-is”	38- «Le dépôt est arrivé à son propriétaire. Se dit d’une personne décédée. »	502
39- “Lmumen yettay-itent, læasi ireggel-asant”	39- «Ce sont les bons qui souffrent (l’homme de bien subit les épreuves et le méchant leur échappe. »	502
40- “Ur d-yessusuf ḥedd tamment deg yimi-s”	40- «Personne ne refuse les bonnes choses (personne ne recrache du miel de sa bouche).»	503

RESUME

RESUME EN BERBERE (KABYLE)

Aṭas n yifarisen i d-yeffyen deg wayen yerzan tusnamek tamazight, ad naf ama d imawalen imezyanen ama d wid yerzan kan asegi n kra n wawalen ur nettwassen ara aṭas di kra n tayulin ney imawalen imeqqrane.

Ayen yakk d-yeffyen ur yebḍi ara s tugtut yef tantaliyin timaziyin. Amedya: ad naf ifarisen ggten s tantala tamaceyt d taqbaylit, maca s tantaliyin niḍen drus maḍi ney ahat ur tent-yerzi ula d afaris.

Xas akken afares yegget, tizrawin ara d-yelhun d uzyan qlilit maḍi ma yella nesserwes tusnamek d ineḍfaren niḍen am temsislit, tassenilsit, taseddast d tiyaḍ. Yernu akken d-yenna Taifi (1988:15) “ [...] yessefk yef tezrawin tsnilsiyin n tmaziyt ad gent uddun d umezruy n yifarisen akken llan u ad asen-gent azyan [...]” akken igemmaḍ ara d-yeffyen ad wellhen yef unadi deg wayen ixussen.

Tazrawt-nney tedda deg ubrid-a maca ur terri d iswi agmar n kra n wayen d-yeffyen d amawal n tmaziyt, aya d ayen yeḍfen i tezmert-nney, yernu mačči d amahil n yiwen umdan. Gef waya netṭef-d kan yiwen n amawal yerzan tantala taqbaylit *Amawal taqbaylit-tafransist* n Jean-Marie Dallet d-yeffyen deg useggas 1982 sḥur tizriḡin n Selaf di Lpari.

Nefren amawal n Dallet akken ad yili d abuḍ n tezrawt-nney acku, deg yimawalen akk yerzan tantala taqbaylit, d netta akk i d-yufraren. Wid d-yeffyen ubel-is am win n Brosselard (1844) ney n Huyghe (1901) yeḡḡa-ten wakud. 192 yiseggasen i yezrin yef uneggaru-a, iban imeyri n yimira ur yettaf ara deg-s ayen yef yettnadi, rnu diḡ isalen d-yewwi xussen atas. (Wali timuḡliwin n Chaker, 1982 d Haddadou, 1985 lakked d wayen n wala deg yixf 1).

Ula d imussnawen n tesnilsit ismazzayen sersen amawal-agi n Dallet lakked d win n Foucauld (1951/52) deg wadeg amezwaru, ḥesbent-ten d nutni akk i d-yufraren ger yimawalen yellan ass-a yef tmaziyt.

Ha-t-an wayen d-yenna Chaker yef wazal n umawal n Dallet :

“Yezmer ad yenneḥsab d amawal amezwaru n teqbaylit...S wuddun n wugar n 11000 wawalen d-yettusuddmen seg qrib 6000 n yizuran [s waya] yerra d amaynut afaris yellan yakan” (1992 : 101).

Iswi-nney agejdan uyur nra ad nessiwed di tezrawt-agi d tikci n kra n tmuyliwin yerzan anadi di tusnamek tamaziyt, abeeda asnulfu n yimawalen i yimeyriyen ur nelli ara d imazzagen.

Tuttra yef nra ad d-nerr akken ad nessiwed yer tikci n tmuyliwin-a d ta : “*amek amawal n Jean-Marie Dallet yettuḥesben ger yimawalen n teqbaylit d-yufraren ur yettusemres ara d allal syur yakk win iran ad inadi yef kra deg-s?*”. S wakka almi d-nga ammud n yilyiten zemren ad d-mmagen yimeyriyen-a d wamek i d-nefka isumar-nney.

Amahil-nney nebḍa-t yef kraḍ n yiḥricen, yal yiwen deg-sen ila sin yixfawen.

Ha-ten-ad :

- 1) Aḥric amezwaru : Addad n tusnamek tamaziyt,
- 2) Aḥric wis sin : Azyan n umawal n Dallet,
- 3) Aḥric wis kraḍ : Isumar.
- 4)

Deg uḥric amezwaru deg d-newwi yef waddad n tusnamek tamaziyt, nḍefr-d imawalen d-yeffyen seg useggas n 1844 almi d wid n yiseggasen 2000. Iswi-nney deg-s nra ad nḥer d acu-ten wanawen n yifarisen d-yeffyen, d acu-tt dayen tarrayt ḍefren imeskaren-nsen. S tmuyli-agi dayen nra ad d-nesken azal ila umawal *taqbaylit-tafransist* n Jean Marie Dallet gar-sen.

Seg uḥric-a neṭṭef-d timuyliwin-a :

- Tusnamek tamaziyt tla amezruy-ines imi aṭas-aya segmi yebda usufey n yifarisen (imawalen).
- Seg yifarisen akk d-yennulfan, ur yelli ula d yiwen i yerzan imeyriyen irmazzagen. Yernu, slid amawal n tmaziyt-tamaziyt n Aḥmed Ḥaddaci d-yeffyen deg useggas 2000, wiyaḍ akken ma llan d at snat ney d at kraḍet n tutlayin.

- Kra n tantaliyin am tmaceyt d teqbaylit ggten yis-ent ifarisen, ma d tiyaḍ drus maḍi i tent-id-isaḥen, am tcawit d tcnwit ; ney ahat ulac maḍi, d umuyen kan imezyanen am teydamsit d yisawalen n Tunes d Muritaniyya.
- Tugti n yimeskaren n yimawalen mačči d imassanen n tutlayt tamaziyt, yef waya ifarisen d-ssufyen xussen ama di talya ama deg yider.

Ihi, agmar n wayen d-yeffyen akken ad yettuzirrew d iswi uḥur ilaq ad yaweḍ unadi deg uḥric n tusnamek tamaziyt, acku s ubrid-a i izemren ad ttwikksen yilḥyen u yal imeyri ad yaf ayen yef yettnadi, mačči kan ala imazzagen.

Deg uḥric wis sin deg nga azyan n umawal n Dallet, deg wayen yerzan tudssa n tansiwin, nufa ger yilḥten imeqqranen i d-ttemlilin yirmazzagen d tudssa-ines s talya n yizuran. Acku s ubrid-a imeyri yessefk fell-as ad yissin talḥiwin n usuddem n teqbaylit akken ad yizmir ad inadi deg umawal-a.

Ma d ilḥiten niḍen, d wid d-rnan yimeskaren s yiman-nsen. Ad naf gar-asen : - tira n kra n wufayen war ma rran-as taneqqit s wadda ; - imyagen yettfakan s (*t*) di tagara ur yeēēēēēēdil ara wamek i ten-zzarwen (wali imyagen *regwet* (sbt. 712), *rugmet* (sbt.714) d *init* (sbt. 580) ; - ireṭṭalen d-yekkan si taṣrabt wid ilan amagrad (*l*) diḥ ur temtawi ara tezrawt-nsen (wali awalen *læqel* (sbt.996)d *læqed* (995) ; - teḥzi n yimagraden lakked d umseḍfer n yisekkilen n ugemmay ur netṭif ara deg umizzwen d-yettunefken di tezwert n umawal snernan si tama-nsen deg ugur n unadi yef tansiwin.

Ma d ayen yerzan imagraden, imeyri ur nessin ara amek yedda usuddem n teqbaylit yezmer ur yetteg ara amgirred ger kra n wawalen acku ulac kra n yisali i d-yeskanen tiwsatin-nsen.

Ula d anamek ur yetṭif ara kan deg yiwet n talya. Ad tt-naf s kraḍet n taḥdiwin : - tin d-yettaken iknawen s tefransist, - tin d-yessegzayen s kra n tefyirin, - lakked tin tent-yetṭfen i snat. Rnu yakk yef waya, kra n yiknawen d-yettunefken s tefransist mačči d wid yaddan d unamek n teqbaylit. Am wawalen n teqbaylit : *adyes*, *taxennaqt*, *tazerzayt*, ad naf ttunefken-asen-id yiknawen *Colostrum*, *Diphṭérie* d *Variole*. Ma yella

iknawen-a ttuneḥsaben di tutlayt tamazzagt s tefransist, s teqbaylit d awalen n tutlayt n yal ass. Annect-agi yakk yemer ad yesesyleḍ imeyriyen.

S wakka, nezmer ad d-nini amawal n Dallet iwulem kan i yimnadiyen d imazzagen yessnen tameskiwt n tutlayt tamaziyt.

Deg uḥric aneggaru, nefka-d isumar-nney ama deg wayen yerzan tuddsas n tansiwin ama d win yerzan imagraden.

Di tuddsas n tansiwin n wala d talya n wawalen i iwatan i yimeyriyen irmazzagen yef tin n yizuran, acku isehl-asen maḍi ad d-afen awal yef ttnadin deg umawal. Yernu ma yella ur d-teddi ara kra n tansa, ad as-d-rren s tamawt s temyawla.

Ma yella d imagraden, nwala, akken ula d wid ur nessin ara tafransist ad izmiren ad smersen amawal, ilaq-asen umawal n tmaziyt s tmaziyt. Deg usumer-nney yrzan tikti-a nefka-d kra n yimagraden deg d-nessegzay tansiwin n teqbaylit steqbaylit.

Di tagara, xas akken nezra ur d-newwi ara yef wayen yakk ilaqen ad yili, nessaram tiktiwin-nney d tid i d-yernan kra i unadi yef usnulfu n yimawalen i yal win yettmeslayen tamaziyt, mačči ala imazzagen.

Amawal (Lexique)

- 1) Ifarisen : produits.
- 2) Tusnamek : lexicographie. (Voir Berkai, 2007)
- 3) Tayulin : domaines.
- 4) Tugtut : égalité.

- 5) Afares : production.
- 6) Azyan : critique.
- 7) Tisnilsiyin : linguistiques.
- 8) Abuḍ : base.
- 9) Uddun : recensement.
- 10) Imazzagen : spécialistes.
- 11) Ilyiten : difficultés.
- 12) Anawen : types.
- 13) Imeskaren : les auteurs.
- 14) Irmazzagen : non spécialistes.
- 15) Ider : fond.
- 16) Tuddsa : organisation.
- 17) Tansiwin : adresses, entrées.
- 18) Imagraden : articles de dictionnaires.
- 19) Taydiwin : options.
- 20) Tameṣkiwt : structure.

BIBLIOGRAPHIE

1) Ouvrages et articles théoriques et généraux

- BEAUD Michel (1999), *L'art de la thèse*, Casbah Editions, Alger.
- BENHADIA Ali et ali (1991), *Al qamus al ġadid liṭullab [Dictionnaire alphabétique arabe]*, Entreprise nationale du livre, Alger : 7^{ème} éd.
- CARACAS Catherine (2002), *Le vocabulaire économique et commercial dans la presse brésilienne (Années 1991 et 1992), Etude comparative et proposition de dictionnaire portugais-français*, Doctorat, Université Lumière, Lyon 2.
- CATACH Nina (1981), *Orthographe et lexicographie (Les mots composés)*, Nathan, Paris.
- CONTINEAU Jean (1950), « Racines et schèmes », *Mélanges William Marçais*, Maisonneuve, Paris, p. 119-124.
- DUBOIS Jean et Claude (1971), *Introduction à la lexicographie (Le dictionnaire)*, Larousse, Paris.
- DUBOIS Jean et ali (1989), *Dictionnaire de linguistique*, Larousse, Paris.
- HENRY Françoise (1996), « Les paramètres de l'analyse dans la pratique lexicographique (A travers l'exemple du TLF) », *Sémiotiques n° 11*, Didier, Paris, p. 13-32.
- LEHMAN Alise et MARTIN-BERTHET Françoise (2000), *Introduction à la sémantique (Sémantique et morphologie)*, Nathan/HER, Paris.
- MARTINET André (1980), *Eléments de linguistique générale*, Armand colin, Paris : rééd.
- MARTINET André (1985), *Syntaxe générale*, Armand colin, Paris.
- MITTERAND Henri (1986), *Les mots français*, P.U.F, Coll. Que sais-je ?, Paris : 7^{ème} éd. mise à jour.
- MOUNIN Georges (1963), *Les problèmes théoriques de la traduction*, Gallimard, Paris.
- MOUNIN Georges (1968), *Clefs pour la linguistique*, Seghers, Paris.
- MOUNIN Georges (1972), *Clefs pour la sémantique*, Seghers, Paris.
- PICOCHÉ Jacqueline (1990), *Précis de lexicologie française, l'étude et l'enseignement du vocabulaire*, Nathan, France : Nlle. éd. revue et mise à jour.

- REY-DEBOVE Josette (1971), *Etude linguistique et sémiotique des dictionnaires français contemporains*, Mouton, Paris.

2) Ouvrages et articles relatifs au domaine berbère

- ACHAB Ramdane (1991), « Problèmes de néologie berbère (Remarques sur l'Amawl) », *Etudes et documents berbères* 08, p. 97-111.
- ACHAB Ramdane (1994), *La néologie lexicale berbère (Approche critique et propositions)*, Thèse de Doctorat (N.R.), Inalco, Paris.
- AMEUR Meftaha (2003), « A propos de Haddachi, Dictionnaire de tamazight, parler des Ait Merghad (Ait Yafelman) », *Prologues* n° double 27/28, s.p.
- BASSET André (1952), *La langue berbère*, Oxford University Press, Lndon, New-York, Toronto.
- BASSET René (1887), Notes de lexicographie berbère, in *Journal asiatique*, 4^{ème} série : nov., déc.
- BOUNFOUR Abdellah (1993), « La lexicographie amazighe bilingue (Etat des lieux) » *Revue de l'Association marocaine des études lexicographiques* : sans éd., Rabat, Maroc. [In : « <http://www.lexico-amel.org> », consulté le 02 fev.2005]
- BOUNFOUR Abdellah, CHAKER Salem, LANFRY Jaques (1995), « Dictionnaires berbères », *Encyclopédie berbère* XV, p. 2303-2310.
- BOUYAHIA Abdelmoumène (1999), *Comment peut-on améliorer le dictionnaire kabyle-français de Jean-Marie Dallet ?*, Mémoire de DEA, Inalco, Paris.
- CHAKER Salem (1973), *Le système dérivationnel berbère (kabyle)*, 2 vol., Thèse de Doctorat 3^{ème} cycle en linguistique, Université de Paris-V (René Descartes), Paris.
- CHAKER Salem (1978), *Un parler berbère d'Algérie (kabyle), syntaxe*, Thèse de Doctorat d'Etat, Université de Paris V.
- CHAKER Salem (1982/83), « Compte-rendu de Jean-Marie Dallet, Dictionnaire Kabyle-français (parler des At-Mangellat, Algérie) », *Libyca* 30/31 p.345-346.
- CHAKER Salem (1990), *Imazighen ass-a*, Bouchène, Alger.
- CHAKER Salem (1991a), *Manuel de linguistique berbère I*, Bouchène, Alger.

- CHAKER Salem (1991b), « Unité et diversité de la langue berbère », *Unité et diversité de tamazight, Tome I, Actes du colloque international, Ghardaïa 20-21 avril 1991*, Publication de la Fédération Nationale des Associations Culturelles Amaziq, Alger, p.129-141.
- CHAKER Salem (1992), *Une décennie d'études berbères (1980-1990), Bibliographie critique*, Bouchène, Alger.
- CHAKER Salem (1996), *Manuel de linguistique berbère II, Syntaxe et diachronie*, ENAG-Editions, Alger.
- CHEMAKH Said (1996), *Contribution au vocabulaire fondamentale du berbère (kabyle)*, DEA de linguistique berbère, Inalco, Paris.
- CHEMAKH Said (2006), « La transcription de la langue tamazight (un enjeu politique majeur en Algérie. [In : « http://www.afrique-du-nord.com/article.php?id_article=545», consulté le 28 déc.2008]
- CHERIGUEN Foudil (1993), *La toponymie algérienne des lieux habités (les noms composés)*, Epigraphe, Alger.
- GALAN Lionel (1979), *Langue et littérature berbères, vingt cinq ans d'études*, CNRS, Paris.
- * HADDADOU Mohand-Akli (1985), *Structures lexicales et significations en berbère*, Thèse de 3^{ème} cycle de linguistique, Université de provence.
- HADDADOU Mohand-Akli (1994), *Guide de la culture et de langue berbères*, ENAL-ENAP, Alger.
- HADDADOU Mohand-Akli (2003), *Vocabulaire berbère commun*, Thèse de Doctorat d'Etat, 2 tomes, Université M. Mammeri de Tizi-Ouzou.
- HADDADOU Mohand-Akli (2005), « Tamazight, comme langue et comme patrimoine », *Actes du Colloque Le patrimoine culturel amazigh (le processus d'inventaire)*, Bejaia, les 28 et 29 juin 2005, Edition du HCA, Algérie, p. 64 -72.
- IMARAZENE Moussa (2007), *Manuel de syntaxe berbère*, Publications du Haut Commissariat à l'Amazighité, Algérie.
- KAHLOUCHE Rabah (1991), « L'influence de l'arabe et du français sur le processus de spirantisation des occlusives simples en kabyle », *Awal 08*, p. 95-105.

- MAMMERI Mouloud (1990), *Tajerrumt n tmaziyt (tantala taqbaylit), Grammaire berbère (kabyle)*, Bouchène, Alger : rééd.
- NAIT-ZERRAD Kamal (1995a), *Manuel de conjugaison kabyle*, ENAG, Alger.
- NAIT-ZERRAD Kamal (1995b), *Grammaire du berbère contemporain*, ENAG, Alger.
- NAIT-ZERRAD Kamal (1998), *Lexique religieux berbère et néologie (Un essai de traduction partielle du Coran)*, Centre Studi Camito-Semitici, Milano.
- RABDI Larbi (2004), *Etudes linguistiques en vue de la confection d'un dictionnaire de langue berbère (kabyle)*, Doctorat, Institut de Linguistique et de Phonétique Générales et Appliquées, Sorbonne nouvelle, Paris.
- RABHI Allaoua (1996), « Dictionnaire de Tamazight-Français de Azeddine Taguemount, *Izen Amaziy 06*, Publications de la Fédération Nationale des Associations Culturelles Amaziy, Algérie, p. 99-106.
- RABIA Boualem (2005), *Florilège de poésies kabyles (Le Viatique du barde), français-berbère*, L'Odyssée, Tizi-Ouzou, Algérie.
- TAIFI MILOUD (1988), « Problèmes méthodologiques relatifs à la confection d'un dictionnaire de tamazight », *Awal 04*, p. 15-26.
- TAIFI Miloud (1990), « L'altération des racines berbères (La diachronie dans la synchronie) », *Awal 6*, p. 219-232.
- TILMATINE Mohand (2002), « Lexique berbère dans un traité de botanique sévillan du XII Sc. (La 'Umdat at-tabib) », *Articles de linguistique berbère, Memorial Werner Vyciche*, l'Harmattan, p. 461-490.

3) Ouvrages lexicographiques berbères

- *AMAWAL n tmaziyt tatrart, Lexique de berbère moderne* (1990), Azar, Bejaia, Algérie : Rééd.
- ALOJALY Ghobeid (1980), *Lexique touareg-français/ Awgalel temajeq-tefrensist*, Akademisk Forlag, Copenhague.

- BERKAI Abdelaziz (2009), *Lexique de la linguistique français-anglais-tamazight, (Précédé d'un essai de typologie des procédés néologiques)*, Edition Achab, Algérie. 1ere éd., l'Harmattan (2007).
- BOULIFA Said-Amar (1913), *Méthode de langue kabyle, Cours de deuxième année, textes zouaoua, suivi d'un Glossaire*, Jourdan, Alger.
- BOUZEFRA Samia (1996), *Amawal n tsenselkimt tafrañsist-taglizit-tamaziyt (lexique d'informatique français-anglais-berbère)*, l'Harmattan, Paris.
- BROSELARD Charles (1844), *Dictionnaire français-berbère*, Imprimerie Royale, Paris.
- CHANTREAUX Germaine (1942), « Le tissage sur métier de haute lisse à Ait Hichem et dans le Haut-Sébaou (Kabylie) », *Revue Africaine* (1941), tome LXXXV, p. 78-116., « **Lexique** », tome LXXX, P. 261-313.
- CHEMIM Mokrane (2007), *Amawal, Lexique français-tamaziyt, tamaziyt-français*, l'Odyssée, Tizi-Ouzou, Algérie.
- DALLET Jean-Marie (1953), *Le verbe kabyle, Lexique partiel du parler des At Manguellat, I Formes simples*, F.D.B, Fort-National, Algérie.
- DALLET Jean-Marie (1982), *Dictionnaire kabyle-français*, SELAF, Paris.
- DALLET Jean-Marie (1985), *Dictionnaire français-kabyle*, SELAF, Paris.
- DELHEURE Jean (1985), *Ağraw n yiwalen tumzabt t-tefrañsist, Dictionnaire mozabite-français*, SELAF, Paris.
- DELHEURE Jean (1987), *Agerraw n iwalen teggargrent-tarumit, Dictionnaire ouargli-français*, SELAF, Paris.
- FAUCAULD Charles de (1951), *Dictionnaire touareg-français (dialecte de l'Ahaggar)*, tome I, Imprimerie Nationale, Paris.
- HADDADOU Mohand-Akli (2007), *Dictionnaire des racines berbères communes (Suivi d'un index français-berbère des termes relevés)*, Editions du H.C.A, Tizi-Ouzou, Algérie.
- HUYGHE Père Georges (1901), *Dictionnaire kabyle français*, Jourdan, Alger : 2^{ème} éd.
- HUYGHE Père Georges (1903), *Dictionnaire français-kabyle*, Malines, Belgique.
- HUYGHE Père Georges (1906), *Dictionnaire français-chaouia*, Jourdan, Alger.

- HUYGHE Père Georges (1907), *Dictionnaire chaouia-arabe-kabyle et français*, Jourdan, Alger.
- LANFRY Jacques (1972), *Autres extraits du glossaire linguistique et ethnographique de Ghadamès*, F.D.B, Alger.
- MASQUERAY Emile (1893), *Dictionnaire français-touareg (dialecte des Taitoq)*, Leroux, Paris.
- NAIT-ZERRAD Kamal (1998), *Dictionnaire des racines berbères (formes attestées) I A-BΣΖL*, PEETERS, Paris-Louvain.
- NAIT-ZERRAD Kamal (2005), *Dictionnaire des prénoms berbères, Amawal izarismen imaziyen*, Editions ENAG, Algérie.
- SERHOUAL Mohammed (2002), *Dictionnaire tarifit-français*, Thèse de doctorat d'Etat es lettres, Université Abdelmalek Essaadi, Maroc.
- TAIFI Miloud (1991), *Dictionnaire tamazight-français*, l'Harmattan/Awal, Paris.
- VENTURE de PARADIS Jean-Michel de (1844), *Grammaire et dictionnaire abrégés de la langue berbère*, Imprimerie Royale, Paris.

4) Sites Internet

- « http://www.centredechercheberbere.fr/tl_files/docs-pdf/notation.pdf » [Le centre de recherche berbère, Inalco, France.]
- « <http://www.lexico-amel.org> » [Association marocaine des études lexicographiques, Rabat, Maroc.]
- « <http://www.scom.ulaval.ca/Au.fil.des.evenements/2004/01.22/lexico.html> » [Journal de la communauté universitaire de l'université de LAVAL, Canada.]
- « <http://www.u-cergy.fr/dictionnaires/> » [Le musée virtuel des dictionnaires.]
- « <http://www.chass.utoronto.ca/edica/wooldridge/> » [Les débuts de la lexicographie française.]

Table des matières

Remerciements.....	I
Dédicaces.....	II
Introduction générale.....	1

Première partie

La production lexicographique berbère : Etat des lieux

I- Aperçu historique.....	11
Introduction.....	11
I.1- Première période : 1844-1901.....	13
I.1.1- <i>Grammaire et dictionnaire abrégés de la langue berbère</i>	13
I.1.2- Dictionnaire de « Brosselard ».....	15
I.1.3- <i>Essai de dictionnaire français-kabyle</i> de Creusat.....	17
I.1.4- <i>Dictionnaire français-kabyle</i> d'Olivier.....	19
I.2- Deuxième période : 1901-1952.....	21
I.2.1- La série de dictionnaires de Huyghe.....	21
I.2.1.1- <i>Dictionnaire kabyle-français</i>	21
I.2.1.2- <i>Dictionnaire français-kabyle</i>	23
I.2.1.3- <i>Dictionnaire français-chaouia</i>	24
I.2.1.4- <i>Dictionnaire chaouia-arabe-kabyle et français</i>	25
I.2.2- Foucauld et son dictionnaire en quatre tomes pour le touareg.....	27
I.2.3- La lexicographie ethnographique.....	28
I.2.3.1- Boulifa et le glossaire kabyle-français.....	28
I.2.3.2- Emile Laoust et les <i>Mots et choses berbères</i>	30
I.2.3.3- Le <i>Vocabulaire médical français-kabyle</i>	31
I.2.3.4- Germaine Chantréaux et son lexique sur le métier à tisser.....	31

I.3-Troisième période : 1952 à nos jours.....	33
I.3.1- Cortade, Mammeri et <i>lexique français-touareg</i>	33
I.3.2- Les années 1980 et le renouvellement de la pratique.....	35
I.3.2.1- Le <i>Lexique touareg-français</i>	35
I.3.2.2- Dallet et ses deux dictionnaires kabyles.....	36
I.3.2.3- Delheure et ses deux dictionnaires pour le mozabite et le ouargli.....	37
I.3.2.4- Chafik et le <i>Lexique arabo-berbère</i>	40
I.3.2.5- Taifi et le <i>Dictionnaire tamazight-français</i>	41
I.3.2.6- L'initiative de Haddachi.....	42
I.3.3- Les lexiques techniques.....	43
I.3.3.1- <i>Amawal n tmaziyt tatrart (lexique de berbère moderne)</i>	44
I.3.3.2- <i>Lexique français berbère de mathématiques</i>	46
I.3.3.3- <i>Vocabulaire de l'éducation</i>	48
I.3.3.4- <i>Lexique d'informatique</i>	49
Conclusion.....	51
II- Caractéristiques	53
Introduction.....	53
II.1- Les caractéristiques spécifiques de chaque période.....	53
II.1.1- Première période : production utilitaire.....	53
II.1.2- Deuxième période : production dialectale.....	55
II.1.3- Troisième période : approche scientifique.....	57
II.2- Les caractéristiques communes de la production lexicographique berbère.....	59
II.2.1- Une répartition inégale selon les dialectes.....	59
II.2.2- Des problèmes en suspens.....	73
Conclusion.....	74

Deuxième partie

Examen du *Dictionnaire kabyle-français* de Jean- Marie Dallet

Avant-propos	77
III. Examen de la macrostructure	80
Introduction.....	80
III.1- Disposition.....	80
III.2- Unité de traitement lexicographique : la racine.....	83
III.2.1- Choix théorique.....	83
III.2.2- Difficultés de repérage dans la macrostructure du Dallet.....	85
III.3- Ordre des éléments.....	88
III.3.1- Ordre des racines.....	88
III.3.2- Ordre des items.....	91
III.4- Nature et étendue de la macrostructure.....	95
III.4.1- Nature de la macrostructure du Dallet.....	95
III.4.2- Etendue de la macrostructure du Dallet.....	97
Conclusion.....	100
IV- Examen de la microstructure	102
Introduction.....	102
IV.1- Structure de l'article dans la Dallet.....	102
IV.2- Programme d'information dans le Dallet.....	105
IV.2.1- Informations non sémantiques.....	105
IV.2.1.1- Etymologie et autres références au berbère.....	105
IV.2.1.2- Catégorisation grammaticale.....	107
IV.2.1.3- Etat d'annexion.....	108
IV.2.1.4- La variation : phonétique et morphologique.....	109
IV.2.1.5- La transcription et l'orthographe.....	110
IV.2.2- Information sémantiques.....	112
IV.2.1- La polysémie et la synonymie.....	112
IV.2.2.2- Les définitions.....	113

IV.2.2.2.1- L'équivalence mot à mot / ou l'équivalence totale.....	114
IV.2.2.2.2- L'équivalence par la glose.....	115
IV.2.2.2.3- L'équivalence mixte.....	116
Conclusion.....	117

Troisième partie

PROPOSITIONS

Avant-propos.....	119
V- Propositions concernant la macrostructure.....	120
Introduction.....	120
V.1- Conditionnements externes.....	120
V.1.1- Quel dictionnaire pour quel public ?.....	120
V.1.2- Le ou les rédacteurs ?.....	121
V.1.3- Le corpus.....	122
V.1.3.1- La collecte des données linguistiques.....	122
V.1.3.1.1- Les données orales.....	122
V.1.3.1.2- Les données écrites.....	123
V.1.3.2- Les limites géographiques.....	123
V.1.3.3- Les limites temporelles.....	123
V.2- La macrostructure proprement dite.....	124
V.2.1- Sélection des données.....	124
V.2.1.1- Les emprunts.....	124
V.2.1.2- Les néologismes.....	125
V.2.2- Unité de traitement lexicographique.....	125
V.2.2.1- Le cas des verbes.....	129
V.2.2.2- Le cas des noms.....	130
V.2.3- Classement des lexies-entrées.....	130
V.2.3.1- Le classement alphabétique.....	132
V.2.3.1.1- Succession des lettres de l'alphabet.....	134
Conclusion.....	135

VI- Propositions concernant la microstructure.....	136
Introduction.....	136
VI.1- Informations non sémantiques.....	136
VI.1.1- Orthographe.....	136
VI.1.2- Prononciation.....	137
VI.1.3- Etat d'annexion.....	138
VI.1.4- Catégorisation grammaticale.....	139
VI.2- Informations sémantiques.....	139
VI.2.1- La définition.....	139
VI.2.1.1- La définition en lexicographie berbère.....	140
VI.2.2- Proposition de définitions monolingues (kabyles).....	141
VI.2.2.1- Préliminaires.....	141
VI.2.2.1.1- Une définition est d'abord naturelle.....	141
VI.2.2.1.2- Des définitions monolingues kabyles dans des ouvrages.....	142
VI.2.2.2- Présentation de quelques articles monolingues.....	144
VI.2.2.2.1- Abréviations, symboles et remarques.....	144
VI.2.2.2.2- Lecture de l'article du verbe <i>ADER</i> « descendre ».....	146
VI.2.2.2.3- Exemples d'articles monolingues (kabyles).....	148
Conclusion.....	150
Conclusion générale.....	152

ANNEXES

Annexe 1- Figures de quelques dictionnaires.....	156
- Figure 1 : Page du <i>Dictionnaire français-berbère et arabe</i> de PARADIS.....	156
- Figure 2 : Page de l'index du <i>Dictionnaire français-berbère et arabe</i> de PARADIS.....	157
- Figure 3 : Page du <i>Dictionnaire français-berbère</i> de BROSSELDARD.....	158
- Figure 4 : Page du <i>Dictionnaire français-kabyle</i> de CREUSAT.....	159
- Figure 5 : Page du <i>Dictionnaire français-kabyle</i> d'OLIVIER.....	159
- Figure 6 : Page du <i>Dictionnaire kabyle-français</i> de HUYGHE.....	160

- Figure 7 : Page du <i>Dictionnaire français-kabyle</i> de HUYGHE.....	161
- Figure 8 : Page du <i>Lexique touareg-français</i> d'ALOJALY.....	162
- Figure 9 : Page du <i>Dictionnaire mzabite-français</i> de DELHEURE.....	163
- Figure 10 : Page du <i>Dictionnaire ouargli-français</i> de de DELHEURE.....	164
- Figure 11 : Page du <i>Lexique arabo-berbère</i> de CHAFIK.....	165
- Figure 12 : Page du <i>Dictionnaire de tamazight</i> (monolingue) de HADDACHI.....	166

Annexe 2- Relevé partiel du caractère bilingue à l'intérieur des articles du Dallet : cas des proverbes, dictons, maximes et devinettes.....	167
---	-----

RESUME

- Résumé en berbère (kabyle).....	172
-----------------------------------	-----

BIBLIOGRAPHIE

- Ouvrages et articles théoriques et généraux.....	178
- Ouvrages et articles relatifs au domaine berbère.....	179
- Ouvrages lexicographiques berbères.....	181
- Sites Internet.....	183
Table des matières	184